

 <p>ministère éducation nationale</p>	<p>Secrétariat Général</p> <p>Direction générale des ressources humaines</p> <p>Sous-direction du recrutement</p>	<p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>
--	---	---

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2008

**Concours interne de l'agrégation de
Sciences économiques et sociales
et
CAER- Agrégation**

Session 2008

Rapport présenté par Alain MICHEL

Inspecteur Général de l'Éducation Nationale

Président du jury

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La session 2008 du concours interne de l'agrégation et du CAERPA de sciences économiques et sociales se caractérise par une stabilité du nombre de postes offerts par rapport aux sessions 2006 et 2007 : 11 postes pour l'agrégation et 3 postes pour le CAERPA.

Pour l'agrégation interne, sur 285 candidats initialement inscrits (307 en 2007), 151 seulement ont été classés - c'est-à-dire présents aux 3 épreuves et sans note éliminatoire (171 en 2007) - et 26 ont été admissibles aux épreuves orales (23 en 2007), la barre d'admissibilité étant de 10/20 (9/20 en 2007 et 9,4 en 2006). La moyenne des candidats admissibles s'élève à 11,8. Pour le CAERPA, sur 46 inscrits (66 en 2007), 25 candidats ont été classés (31 en 2007) et 2 seulement ont été admissibles (4 en 2007), avec une barre d'admissibilité de 9,30/20 (10,20/20 en 2007).

Les 11 postes offerts ont été attribués à l'agrégation interne, le dernier reçu ayant une note moyenne de 10,67 (10,35 en 2007 et 9,65 en 2006), la moyenne des candidats admis étant de 11,54 (11,1 en 2007). En revanche, seulement deux postes sur trois ont été pourvus au CAERPA (comme en 2007), avec une barre d'admission de 10,70 (10,15 en 2007) et une moyenne de 11,43 (contre 10,3 en 2007).

Description des épreuves

Les épreuves de ces deux concours sont définies par l'arrêté du 12 septembre 1988, modifié par les arrêtés des 2 juin 1994, 22 septembre 1994 et 4 septembre 1997. Il convient d'en rappeler ici les termes :

Epreuves écrites d'admissibilité

- 1) **Une composition de sciences économiques et sociales** (coefficient 6) d'une durée de 6 heures. Le programme sur lequel porte l'épreuve est publié chaque année au BOEN. Pour l'année 2008, les deux thèmes du programme en sciences économiques étaient : « les analyses économiques de l'entreprise » et « les prélèvements obligatoires ». Pour l'année 2009, les deux thèmes sont « les prélèvements obligatoires » et « économie et finance internationales ». Les deux thèmes de sociologie pour la session 2008 étaient : « les approches sociologiques de la culture » et « la sociologie économique ». Pour l'année 2009, les deux thèmes sont « la sociologie économique » et « sociologie de l'éducation ». Les références bibliographiques de ces thèmes ont été publiées au BOEN du 17 mai 2007 et du 29 mai 2008.
- 2) **Une composition élaborée à partir d'un dossier** fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales (SES) du lycée (coefficient 4) d'une durée de 6 heures. Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail de 2 heures intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves (travaux dirigés en terminale ES ou activités spécifiques aux autres niveaux). Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe en dégagant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les

ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié.

Epreuves orales d'admission

- 1) **Une leçon** portant sur les programmes de sciences économiques et sociales des classes de seconde, première et terminale ES, suivie d'un entretien avec le jury (coefficient : 7). La durée totale de l'épreuve est de 1 heure, se décomposant en l'exposé (maximum : 45 minutes) et l'entretien (15 minutes). La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de 6 heures.
- 2) **Une épreuve de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales** d'une durée de 45 minutes (2 heures de préparation, coefficient 3). Le programme est inchangé depuis plusieurs années (cf. BOEN du 16 octobre 1997). Il est reconduit pour 2009.

Les modifications proposées au Ministre en 2007 concernant les épreuves orales n'ont pas été acceptées, compte tenu du contexte de réflexion plus large sur les concours de recrutement des enseignants.

Impression d'ensemble

La session 2008 ne marque pas d'infléchissement important par rapport à l'année précédente en ce qui concerne les prestations des candidats et les attentes du jury. Celui-ci, rappelons-le, attache beaucoup d'importance, tant à l'écrit qu'à l'oral, à la clarté d'expression et à la capacité de dégager l'essentiel de l'accessoire, car ce sont des qualités pédagogiques cruciales pour un enseignant. Le plan d'une dissertation à l'écrit ou d'un exposé à l'oral de leçon doit être annoncé de manière nette et comporter des parties (2 ou 3) et des sous-parties. Il doit être pertinent et permettre de traiter le sujet. A cet égard, de nombreuses prestations, à l'écrit comme à l'oral, ont montré une insuffisante réflexion sur le sujet, traité très partiellement sans aucune justification. Evidemment, le jury attache aussi beaucoup d'importance à une bonne maîtrise des concepts et notions de base dans les divers champs disciplinaires constitutifs des SES. A cet égard, de nombreuses lacunes ont pu être révélées dans certaines copies et dans des exposés oraux, mais il convient de rappeler que, contrairement à un examen, les notes obtenues à un concours sont attribuées de manière relative, puisqu'il s'agit de classer les candidats. De plus grandes précisions sur les résultats et sur les attentes du jury sont données pour chacune des épreuves.

Alain Michel
IGEN
Président du jury

Rapport

sur l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales

Jury : Philippe Deubel, Laurence Duchêne, Catherine Fenet, Sylvie Laurent, René Llored, Jean-Claude Val, Anne-Catherine Wagner, Sandrine Yvaniès.

Sujet : *Pratiques culturelles et stratification sociale.*

Les résultats : distribution des notes

Agrégation interne

158 candidats présents, 2 copies blanches

Note moyenne des copies non blanches : 7,4 (5,8 en 2007) ; note moyenne des admissibles : 13.0 (11,3 en 2007).

Notes allant de 1 à 18 / 20. Aucun candidat n'a été admissible avec une note inférieure à 8 à cette épreuve.

Distribution des notes

Note	Effectifs	Effectifs cumulés
1 à 3	30	30
4 à 6	34	64
7 à 9	51	115
10 à 14	35	150
15 et plus	6	156

Grille de notation

On peut distinguer cinq groupes de copies :

- 0 à 3 : sujet non traité, connaissances nulles ou très faibles, énoncé de très vagues généralités.
- 4 à 6 : sujet abordé sans problématique explicite ou réellement mise en œuvre, connaissances superficielles conduisant à une carence de problématique et de raisonnement.
- 7 à 9 : une problématique est mise en œuvre, mais est insuffisamment respectée, notamment faute d'une connaissance suffisante du sujet ; des parties franchement déséquilibrées peuvent constituer un signe de cette insuffisance.
- 10 à 14 : problématique annoncée et maîtrisée, témoignant d'une connaissance correcte du sujet et d'une capacité à ordonner les arguments et à les appuyer sur des références et des analyses factuelles.
- 15 et plus : copie manifestant une qualité particulière du raisonnement économique, une culture de haut niveau, une maîtrise personnelle du sujet pouvant aller jusqu'à l'énoncé dûment argumenté de thèses originales.

La distribution des notes montre que seulement 64 copies, contre 141 en 2007, avaient un niveau très insuffisant (note < 7). De même, on compte 3 fois plus de très bonnes notes (>14) que l'an dernier : le sujet a davantage inspiré les candidats.

Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)

27 candidats présents, 1 copie blanche, notes allant de 1 à 11

Note moyenne des copies non blanches : 5,0 / 20 (5,4 en 2007)

Note moyenne des admissibles : 12,5 / 20 (11,20 en 2007).

Distribution des notes

Note	Effectifs	Effectifs cumulés
1 à 3	10	10
4 à 6	7	17
7 à 9	7	24
10 à 11	2	26

Donc les 2/3 des copies ont obtenu une note ne dépassant pas 6/20. Les 2 admissibles ont eu une note supérieure ou égale à 9 à cette épreuve.

Quelques commentaires sur l'intitulé du sujet et sur les copies, éléments de corrigé

Ce sujet de sociologie ne posait pas de problème particulier, comme le montre la moyenne des notes obtenues, du moins au concours interne de l'agrégation, qui est largement supérieure à celle des années précédentes. Les meilleures copies ont su dégager notamment une problématique pertinente dans un cadre structuré et ont su le traiter, en apportant des références théoriques judicieusement choisies et en illustrant leur argumentation d'exemples concrets. Il y avait évidemment plusieurs manières possibles de traiter ce sujet. Quelques unes sont présentées ci-dessous, après quelques commentaires généraux préliminaires.

Commentaires généraux sur l'épreuve de dissertation «pratiques culturelles et stratification sociale».

En introduction la difficulté était de relier les deux notions du sujet et de s'interroger sur l'homologie entre stratification sociale et légitimation des pratiques culturelles, au lieu de seulement juxtaposer une définition des pratiques culturelles et une définition de la stratification sociale. En cours de devoir, il était pertinent de montrer que les pratiques culturelles ne variaient pas seulement en fonction de variables restituant plus ou moins une stratification sociale, mais aussi en fonction du genre ou de l'âge à condition de montrer, d'une part que ces dernières variables n'étaient pas elles-mêmes associées à une forme de stratification sociale, et d'autre part, que ces autres variables avaient une influence plus significative que des variables liées à la stratification sociale. Les réflexions sur la reconstruction d'une stratification sociale à l'aide de stratégies culturelles, alors que les identités professionnelles collectives se brouillent, ont souvent été pertinentes.

Le sujet, classique, a bien départagé les copies ; beaucoup ont été agréables à lire, grâce aux analyses fouillées qu'elles contenaient, tandis que d'autres ne contenaient que des prénotions, comme l'aurait regretté Durkheim.

Quelques points positifs

- La présence d'une bibliographie riche et étendue est incontestablement un outil de travail extrêmement efficace comme en témoignent les meilleures copies qui ont su l'utiliser pertinemment en multipliant les angles d'approches sur le sujet.

- Les meilleures copies sont toujours celles qui sont en mesure de combiner les différents matériaux à partir desquels les sciences sociales travaillent : des théories, des faits, une mise en perspective historique, des indicateurs statistiques, etc. Les copies les plus décevantes se contentent d'une vaine spéculation ou restent engluées dans un amas de faits dont le caractère anecdotique peine à être dépassé.

Quelques points négatifs

- Certains candidats tendent à perdre de vue que l'exercice exige une véritable réflexion personnelle. Trop souvent, il apparaît avec trop de netteté qu'ils ne maîtrisent aucunement les références qu'ils utilisent. Ces références de seconde, voire de troisième main, donnent au devoir une désagréable allure de «prêt-à-penser» qui n'apporte pas grand-chose à l'analyse.

- Un type de devoir bien identifié tend à apparaître avec, semble-t-il, plus de fréquence. Il propose un survol du sujet en s'appuyant quasi exclusivement sur des références bibliographiques qu'il cite de manière elliptique sans jamais les utiliser dans une argumentation détaillée. Ces devoirs se présentent comme une somme d'arguments d'autorité, derrière laquelle le candidat s'exonère de toute véritable réflexion personnelle. Cette façon de faire n'est pas conforme aux exigences de la dissertation. Celle-ci requiert du candidat qu'il retrouse ses manches, entre dans le détail et développe une analyse persuasive en recourant à l'ensemble des outils des sciences sociales.

Premiers éléments de corrigé

Il est important sur un sujet qui peut sembler classique, de problématiser, de poser des questions. Les questions de définitions - qu'est-ce que la culture ? Qu'est-ce qui fait qu'une pratique est culturelle ? Comment la société est-elle stratifiée ? - sont au cœur de ce travail de problématisation. Il faut donc que les candidats se posent ces questions, mais il n'est pas forcément pertinent de «se débarrasser» des problèmes de définition en introduction : ils peuvent en effet nourrir les développements tout au long de la copie.

On peut par exemple utiliser la polysémie du terme de culture dans le raisonnement. La culture est à la fois un bien symbolique, au sens de la culture savante ou académique, légitime, socialement (et scolairement) reconnue ; le terme désigne aussi, dans un sens plus anthropologique, le mode de vie des groupes sociaux, leurs règles, croyances, pratiques de sociabilité. Cela peut conduire une réflexion sur les effets sur la stratification sociale. Est-ce que les pratiques culturelles introduisent une hiérarchie, ce qui suppose une échelle unique de légitimité culturelle (le terme culture au sens de bien symbolique) ? Ou bien est-ce qu'il faut considérer que chaque groupe social a ses pratiques culturelles propres (dans une perspective culturaliste). En ce deuxième sens, les pratiques culturelles contribuent aussi à la stratification sociale, d'un point de vue différent : les différents groupes se différencient par leurs pratiques culturelles, mais aussi par leurs systèmes de perception et d'appréciation (ce qui est chic pour les uns est vulgaire pour les autres, etc.).

Qu'est-ce qu'une pratique culturelle ? P. Coulangeon (*Sociologie des pratiques culturelles*, La Découverte, p. 2-3) propose : «l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique, qui engagent des dispositions artistiques et participent à la définition des styles de vie : lecture, fréquentation des équipements culturels (théâtre, musées, salles de cinéma, salles de concerts...), usages des médias audiovisuels, mais aussi pratiques culturelles amateurs». Il inclut aussi activités de semi-loisirs (jardinage, bricolage), informatique et nouvelles technologies. Les pratiques culturelles au sens large incluent l'ensemble des loisirs et des activités qui ne sont pas strictement utilitaires ou liées au travail.

Mais la définition ne va pas de soi. Quels sont les critères qui font qu'une pratique sociale peut être considérée comme culturelle ou comme au contraire en dehors de la culture ? Ces critères ne sont pas toujours inscrits dans les caractéristiques intrinsèques de la pratique. Il faut faire intervenir aussi les représentations des acteurs sociaux. Le tourisme par exemple est une pratique qui peut être constituée comme une pratique culturelle légitime (occasion de se cultiver, découvrir le monde..) ou non (cf. dénonciation «cultivée» du tourisme de masse). La perception de ce qui est culturel varie selon la position sociale, ainsi que, plus généralement la propension à donner une dimension culturelle à des activités diverses (cf. analyses de *la Distinction* de P. Bourdieu sur la fraction intellectuelle de la bourgeoisie ou de la petite bourgeoisie qui «met dans la culture» toutes les dimensions de la vie quotidienne, alimentation, ameublement, sorties...).

On retrouve cette ambivalence si on définit plus largement la pratique culturelle : le jardinage est à la fois un loisir et un «travail à côté», valorisé parce qu'il est travail et utile (enquête de Florence Weber sur les jardins ouvriers dans *Le travail à côté*). Il est donc essentiel de se pencher sur les usages sociaux des différentes pratiques, qui leur donnent sens.

Autre point important : la pluralité des pratiques culturelles. Il est important de distinguer entre les pratiques culturelles qui font l'objet d'un apprentissage scolaire et celles qui font plutôt l'objet d'un apprentissage familial ou plus diffus (la littérature, enseignée à l'école, est ainsi plus répandue, et moins sélective socialement, que la musique classique).

Conséquence (thèse de B. Lahire) Il faut tenir compte de la spécificité de chaque domaine culturel (un même individu peut avoir des pratiques «légitimes» dans un domaine et pas dans un autre), du contexte, etc. Peut-on parler «des» pratiques culturelles en général ?

Le sujet pose plusieurs questions (qui se recoupent partiellement), plusieurs problématiques sont possibles.

- Quelle place jouent les pratiques culturelles dans la stratification sociale ?

Le sujet pose la question des liens entre hiérarchies sociales et culturelles. Comment interpréter les corrélations statistiques entre positions sociales (profession et niveau d'étude) et pratiques culturelles ? Peut-on considérer que les différences de pratiques culturelles sont un des facteurs, relativement autonome, de la stratification sociale, qu'elles hiérarchisent les groupes sociaux ? On peut ici réfléchir à la fois en termes de classification (la place des éléments culturels dans la construction des PCS, dans les classifications...) ou de classes au sens de groupes bien distincts (les pratiques culturelles instaurent des barrières..).

- Comment expliquer la corrélation entre PCS et pratiques culturelles ? Quels sont les mécanismes à l'œuvre ? Quelle place joue la socialisation familiale, comment les pratiques culturelles reflètent-elles les inégalités en termes d'héritage culturel (cas de la grande bourgeoisie où les enfants bénéficient d'un rapport familial et familial avec le patrimoine culturel). Dans cette perspective, quels ont été les effets des politiques de démocratisation de la culture ? Comment expliquer les pratiques «improbables» ? Ex : le travail de Claude Poliak sur les écrivains amateurs (*Aux frontières du champ littéraire*), massivement issus des classes populaires, peu diplômés et aspirant à être écrivains. (Elle montre l'importance de la socialisation familiale, les aspirations culturelles qui ont été contrariées par des scolarités interrompues, la lutte contre le déclassement et le désir de fuir un métier peu valorisant).

- Problème important soulevé par le sujet. Est-ce que les pratiques culturelles peuvent être hiérarchisées le long d'une échelle unique de légitimité culturelle, ou est-ce qu'il convient plutôt de raisonner en termes de différences ? Chaque groupe a ses pratiques culturelles et ne se réfère pas forcément aux normes «dominantes». (C'est le problème posé par C. Grignon et J-C. Passeron à propos de la culture des classes populaires dans *Le savant et le populaire*).

- Comment l'évolution des pratiques culturelles (forte augmentation des dépenses de biens et services culturels dans la consommation des ménages depuis le début des années 60, surtout années 80 et 90 : cf. enquête conditions de vie des ménages) fait-elle évoluer la stratification sociale ? Que dire des pratiques culturelles qui sont diffusées dans tous les groupes (la télévision, le karaoké, le barbe cul). Est-ce que cette unification des pratiques est effective ? Est-ce qu'elle accompagne une « moyennisation » des sociétés ?

- Les pratiques culturelles varient-elles uniquement en fonction de la position sociale ? Il y a d'autres déterminants que la PCS : l'origine sociale, mais aussi l'âge (pratiques de la jeunesse..), la trajectoire sociale, le groupe de référence (qui peut différer du groupe d'appartenance), l'environnement professionnel.... Dès lors, est-ce qu'on ne peut pas redéfinir plus finement la stratification sociale à partir de ces principes de variations ?

Dans quelle mesure les pratiques culturelles introduisent-elles de nouveaux clivages (âge, nationalité, genre, etc.) au sein de groupes ? Ex : la culture de la jeunesse ouvrière des cités est relativement autonome, très différente de celle des générations qui précèdent (Cf. David Lepoutre, *Cœur de Banlieue*). A l'inverse, les pratiques culturelles peuvent être l'occasion de rapprochements socialement improbables. On peut penser à l'exemple de la

chasse à courre, analysé par Michel et Monique Pinçon. C'est une pratique (érigée en pratique culturelle par ses défenseurs) honnie des classes moyennes urbaines mais qui rapproche les grands bourgeois et les fractions rurales des classes populaires.

- Le traitement du sujet suppose sans doute aussi une réflexion sur les questions de mesure et sur les méthodes d'enquête. Comment mesurer, observer les pratiques culturelles. ? Les statistiques permettent de voir les grandes oppositions, mais on peut les lire de multiples manières. Ce qui différencie les groupes, ce ne sont pas seulement les fréquences des différentes pratiques culturelles, mais les manières de pratiquer, le sens donné aux activités. Les statistiques doivent être complétées par des approches plus ethnographiques (observation, entretiens), qui se penchent aussi sur le sens que les individus donnent à leur pratique. Le travail de Hoggart sur la culture ouvrière en Angleterre dans les années 50 est à ce titre exemplaire (*La culture du pauvre*). L'approche permet de dépasser une vision réductrice «d'en haut» de la culture ouvrière, donne bien à voir le point de vue des ouvriers sur les médias sur la culture «dominante».

La même pratique peut être pratiquée de manière très différente et prendre donc un sens social très différent. Cf. les usages différenciés de la télévision selon les CSP (Coulangeon), les manières très différentes de lire (cf. C. Baudelot, M. Carter, C. Detrez *Et pourtant ils lisent*).

Quel que soit l'angle choisi, il est important que les raisonnements mobilisent à la fois concepts et données empiriques, et proposent des analyses un peu fouillées de quelques pratiques culturelles.

Une autre approche du sujet

Introduction

Les pratiques culturelles renvoient aux pratiques sociales, qui désignent au sens le plus général les comportements concrets des acteurs sociaux. Pour la tradition de la sociologie fonctionnaliste les pratiques sociales constituent l'expression des rôles sociaux alors que pour l'anthropologie elles sont un des objets fondamentaux des enquêtes de terrain, donnent lieu à description puis à théorisation pour en faire apparaître la cohérence globale. Les travaux sociologiques sur la culture renvoient également à l'analyse des «temps de la vie» initiée en France par Joffre Dumazedier autour du temps libre (reprenant les analyses de Georges Friedmann en désirant promouvoir une sociologie du loisir indépendamment de la sociologie du travail), élargissant ainsi les pratiques culturelles à toutes les formes de loisir (photographie, sport, télévision).

Le débat sur la culture et la délimitation du champ de ses pratiques

On mesure immédiatement l'enjeu de cette première distinction portant inévitablement à débat : comment délimiter ce qui, dans les pratiques sociales en général, ressort plus spécifiquement du culturel ? Ainsi les manifestations de la sociabilité sont-elles à ranger dans cette catégorie, d'autant que François Héran relève par exemple que la faible sociabilité des classes populaires (contrairement aux idées reçues sur les pratiques attribuées à celles-ci) ne les incline pas à s'échanger des éléments de culture «supérieure», ce qui n'en favorise pas la pratique (F. Héran relève que la sociabilité est une pratique culturelle, en tant que telle et quant à ses conséquences : in *Economie et statistique*, INSEE, 1988). Il conclut toutefois que cette pratique de la lecture étant plutôt solitaire, elle peut ne pas faire l'objet d'échanges fréquents sans pour autant être absente (pour une analyse plus pertinente il faut alors procéder à des enquêtes sur entretien de type monographique et examiner les types d'ouvrages lus, en évitant une fois de plus le piège du classement normatif et de la légitimité culturelle). Différence que l'on peut transposer dans les choix de programmes télévisuels, pour se rendre compte que l'écart est finalement moins marqué

qu'il n'y paraît selon les idées reçues : 30% des cadres contre 15% des ouvriers ont regardé *Arte* au moins une fois par semaine (enquête de 1997, cf. ci-dessous).

Apparaît ce qui va faire l'objet d'une rude polémique, en France mais également entre intellectuels européens de traditions analytiques différentes, l'opposition entre culture légitime donc «savante» et culture «populaire» perçue comme plus légère, ainsi que l'opposition entre ce qui relève de la profondeur culturelle contre la superficialité d'une culture légitime certes, mais parfois simplement brillante et dont la fonction est également de disqualifier ceux qui n'en maîtrisent pas les us et coutumes (ce qui renvoie bien entendu au concept d'*habitus* de Pierre Bourdieu ; voir également l'ouvrage de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire*).

Si tout est culturel (vision plus anthropologique), il faudra mettre l'accent sur la cohérence des pratiques culturelles en tant que «fait social total» permettant de délimiter des «groupements sociaux» aux pratiques spécifiques mais sans volonté de les hiérarchiser. Une première idée peut renvoyer aux récits largement autobiographiques de Richard Hoggart (*La culture du pauvre, étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre ; 33 Newport Street*) montrant que la «culture du pauvre» n'est pas une culture pauvre, n'est donc pas une culture inférieure mais que celle-ci est en relation symbiotique avec le style de vie de la classe ouvrière (*The uses of literacy*, titre anglais du premier ouvrage, désigne à la fois le fait de savoir lire et écrire donc couvre un sens plus large et plus technique que ne peut le traduire le terme de culture en français et les usages désignent ce que les classes populaires font de cet instrument culturel) permettant ainsi de délimiter cette classe sociale par des éléments «superstructurels» et non uniquement matériels (Cf. chapitre 3, «*Eux*» et «*nous*»). Ce qui n'empêche pas de montrer en quoi elle peut être dévalorisée par les canons de la culture légitime, culture essentiellement académique (d'où l'intérêt de ces récits d'un transfuge culturel...toujours partiellement en «*quête du salut culturel*», cf. chap. 10 ; on retrouve ce genre de questionnement dans l'expression de «métis sociaux» forgée par Claude Grignon) et portée par les classes sociales dominantes ou du moins légitimes.

Si ne peuvent être considérées comme pratiques culturelles que des activités bien spécifiques, il convient d'en délimiter précisément le champ (lecture, peinture, pratique musicale, théâtrale, corporelles telles la danse, fréquentation des lieux estampillés comme culturels tels les musées, acquisition de connaissances d'une manière générale mais en vue de se «cultiver»). Sur ce dernier point les clivages sociaux sont parfois nettement tranchés et, on le verra, persistants.

Les sources statistiques

Mais la définition des pratiques culturelles est également tributaire des données empiriques disponibles. En France les statistiques sur les pratiques culturelles désignent l'ensemble des activités relatives à cinq filières : l'image, le son, l'écrit, les sorties, les pratiques amateurs, ce qui laisse un espace moins précisément défini concernant les activités de loisirs : sont-ce des activités culturelles ? Ce sont les enquêtes du ministère de la Culture («*Pratiques culturelles des Français*» ; la première est lancée en 1973 puis reconduite en 1981, 1989 et 1997) qui nous en fournissent la matière empirique, dont Olivier Donnat est le maître d'œuvre (voir un article « La stratification des pratiques culturelles et son évolution, 1973-1997 – RFS 1999, et *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, sous la direction de Olivier Donnat, La Documentation française, 2003). Mais l'INSEE mesure également ces pratiques à travers des dépenses budgétaires des ménages sous le titre «culture et loisirs». Celles-ci peuvent alors faire apparaître des différences de coefficients budgétaires qui pourraient être significatives d'une stratification sociale hiérarchisée. Enfin, des enquêtes plus qualitatives permettent d'approcher différemment cette notion de pratique culturelle en examinant les usages du temps, en particulier au travers d'enquêtes sur les loisirs et la sociabilité (cf. le volet «loisir» de l'enquête *Emploi du temps*, notamment celle de 1998-99).

Quelles pratiques pour quelles activités culturelles ?

On revient donc à la première question posée par le sujet : où débute et où s'arrête la pratique culturelle ? La mise en évidence d'une hiérarchie sociale induite par ces pratiques, ou à l'inverse d'un fort mouvement de démocratisation va aussi dépendre des critères retenus pour délimiter le champ des activités culturelles. Faut-il considérer avec le même poids de pertinence les pratiques culturelles de masse (telle l'écoute quotidienne et intensive de la télévision) que les activités plus individuelles (notamment la lecture, mais dès lors se pose une question subsidiaire : de quel type de livres ?), d'autant que les premières s'apparentent davantage à des activités de loisir et de délasserment qu'à une recherche d'enrichissement personnel en termes d'acquisition des connaissances.

On remarquera que sur ce point ce n'est pas tant la pratique en elle-même, pas plus que sa fréquence qui sont déterminantes, mais le type d'usage du « bien culturel » ou de son support technologique qui permet de porter un jugement précis (par exemple le couple instrumental magnétoscope/télévision a longtemps permis aux professions plus « nomades » et chronophages de sélectionner les émissions pour les visionner aux moments de liberté domestique). Olivier Donnat mentionne également que d'après l'enquête de 1997 la possession de cédéroms éducatifs ou culturels est près de six fois plus fréquente dans les milieux de cadres que chez les ouvriers et qu'elle est quasiment inexistante chez les agriculteurs ! Alain Bihl et Roland Pfefferkorn (in *Déchiffrer les inégalités*, Syros, 1999) relèvent de leur côté que les émissions télévisées culturelles (*Bouillon de culture*, *Les mercredi de l'histoire*), quoique programmées à des heures tardives, sont suivies par 11% de cadres contre 1% des ouvriers pour la seconde et 5% pour la première.

Certes, contredit Bernard Lahire (in *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, op. cit. p. 57), 11% d'électeurs culturels ne sont pas plus le signe d'un « plébiscite de classe » que les 5% celui d'une désaffection massive, marques de pratiques discriminantes. Mais si l'on retient la méthode statistique exploitée de manière critique par Maurice Halbwachs les « petites variations » sont toujours plus significatives des changements de pratiques et de leurs significations que les grandes moyennes ! (cf. la description que font Christian Baudelot et Roger Establet de l'usage de la statistique par Halbwachs, in *Maurice Halbwachs, Consommation et société*, Puf, 1994).

Culture identitaire vs culture légitime, culture de groupe vs culture universelle

A propos de débats sémantiques, un détour par la distinction que souligne Norbert Elias dans l'évolution divergente du terme de « culture » entre France et Allemagne n'est pas inutile. En Allemagne, le terme culture (Kultur), quoique apparu au XVIIIème siècle dans le même sens qu'en français, désigne progressivement (au cours du XIXème) la délimitation et la consolidation des différences nationales, alors qu'en France il désigne les progrès de la « civilisation » en tant que culture universelle, au sens de la langue des lumières : culture des lettres, culture des sciences, « comme s'il était nécessaire que soit précisée la chose cultivée », précise Denys Cuhe (*La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, Repères n° 205). Au sens allemand en revanche, chaque culture exprime à sa façon un aspect de l'humanité ; ce qui l'on peut transposer au niveau d'un groupe social pour le distinguer d'un autre. Les pratiques culturelles sont alors les marques distinctives (donc visibles) de groupes sociaux particuliers qui traduisent ainsi son âme profonde (au même titre que pour un peuple).

Démocratisation culturelle et uniformisation, ou maintien des hiérarchies sociales ?

On aborde ici une seconde question fondamentale, celle de la pertinence des thèses sur la moyennisation et l'homogénéisation des pratiques : les sociétés industrielles, et plus encore les sociétés post-industrielles (aux sens de Daniel Bell ou d'Alain Touraine), opèrent-elles dans les pratiques culturelles la même tendance que dans le domaine des consommations matérielles. Une certaine uniformisation des pratiques culturelles serait rendue possible par la diffusion de standards accessibles à tous *via* les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), ou du fait de politiques publiques culturelles visant à réduire la « fracture culturelle » entre classes ou groupes

sociaux. C'est donc la thèse de la démocratisation culturelle qui est ici mise en examen. Dès lors, l'homogénéisation des pratiques rejoindrait l'uniformisation des goûts (c'est donc aussi la thèse de la culture de masse qu'il faut évoquer) et confirmerait la concentration spatiale (en termes de position sociale) des individus au centre de la société, dans cette vaste «constellation centrale» pour reprendre le modèle représentatif de la structure sociale de Henri Mendras.

Face à cette analyse consensuelle se dresse la thèse de la hiérarchisation des pratiques, thèse de la légitimité culturelle qui postule une correspondance entre la hiérarchie des œuvres (légitimes, moyennes ou vulgaires) et la hiérarchie sociale des consommateurs mesurée à l'aune de l'appartenance sociale (classe dominante, moyenne ou populaire) initiée par Pierre Bourdieu, en particulier dans *La distinction, critique sociale du jugement* (1979). Les pratiques culturelles régulières les plus distinctives seraient peu démocratisées, se concentrant au contraire dans les publics traditionnels de la culture (cadres et professions intellectuelles supérieures, professions libérales, étudiants et dans une moindre mesure déjà, cadres moyens), et ce tant en variété (Isabelle Charpentier utilise l'expression de diversification et de cumulativité des activités culturelles domestiques et surtout extérieurs : cf. «Les pratiques culturelles, quelle démocratisation», *Cahiers Français* n° 312, janvier-février 2003) qu'en intensité.

Plus pessimiste encore, O. Donnat relève qu'aucune réduction significative des écarts entre catégories socioprofessionnelles n'est observable depuis 1973 («La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution, 1973-1997 », *RFS*, 1999 ; on trouvera dans le même numéro de la *RFS* un article de Louis Chauvel tendant à montrer que dans le domaine plus général des consommations, dont une consommation caractéristique des activités de loisirs à savoir les départs en vacances, les coefficients budgétaires sont particulièrement significatifs de l'appartenance aux principales PCS. Chauvel qualifie alors ces postes particuliers de «consommation clivantes» : « Du pain et des vacances, les consommations s'homogénéisent-elles (encore) ? »).

O. Donnat conclut lui aussi que l'approche en termes de catégories socioprofessionnelles demeure efficace pour mettre en évidence les fortes disparités qui continuent à marquer l'accès aux grandes œuvres d'art et de l'esprit (reprenant dans cette expression la perspective d'André Malraux, le premier ministre de la culture ; ministère des affaires culturelles à sa création en 1959, ministère de la Culture et de la Communication depuis 1986 et surtout depuis 1997) : «la majorité des ouvriers et, plus généralement, les catégories de population faiblement diplômées continuent à accorder une place limitée aux activités artistiques dans leur temps de loisirs et à fréquenter rarement les équipements culturels». Ainsi sont allés au théâtre au cours des 12 derniers mois de l'enquête 44% des cadres et professions intellectuelles supérieures contre 6% des ouvriers ; mais l'écart est moindre lorsqu'il s'agit de pratiques (instrument de musique par exemple, pratique pour laquelle les ouvriers ne connaissent qu'un handicap d'environ 50%, soit 12% contre 27%). Pour la lecture, le clivage est moins tranché, sauf pour la fréquence des lectures : à la question *lire au moins 25 livres dans l'année*, seuls 6% des ouvriers répondent positivement contre 30% des cadres.

L'école ou la famille, quelle planche de salut ?

D'autant que les pratiques culturelles sont une manifestation fondamentale de la reproduction sociale puisqu'elles sont largement déterminées par la socialisation primaire, comme le démontre l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (PCV) de l'INSEE d'octobre 2000, dont la partie variable portait justement sur les transmissions familiales. On relève ainsi un phénomène positif qui contredit la thèse de la légitimité culturelle : une élévation générale des pratiques culturelles pour les nouvelles générations. Et ce serait le niveau scolaire qui jouerait, davantage que les contraintes financières et même que le milieu social d'origine (cf. *INSEE Première* n° 883, février 2003). L'école pourrait bien entendu jouer un rôle majeur dans ce processus d'acculturation des jeunes enfants, sous réserve toutefois que ne se forment pas des ghettos scolaires calqués sur les ghettos résidentiels, comme le montre Eric Maurin dans *Le ghetto français* (Seuil, 2004). Eric

Maurin démontre dans ce livre que les ghettos ne se forment plus primitivement «vers le bas», par un enfermement des classes populaires et/ou immigrées dans des cités de relégation, mais plutôt «vers le haut», par un repli des classes aisées (et par strates successives par ordre décroissant) sur des quartiers fermés aux couches inférieures par le seul moyen de la hausse différenciée des prix de l'immobilier. Les parents développent parallèlement des stratégies d'évitement pour que leurs enfants ne côtoient pas les enfants des catégories sociales déclassées (ou immédiatement classées en dessous), le choix de l'établissement scolaire étant pour cela le vecteur fondamental, avec ou sans carte scolaire. Espoir de réduction de la fracture culturelle donc, tempéré toutefois par un autre constat : le niveau scolaire des parents est déterminant dans la pratique d'une activité culturelle pendant l'enfance...donc plus tard à l'âge adulte. C'est ainsi que lorsque les parents n'ont aucun diplôme, les enfants ne fréquentent quasiment jamais les musées, le théâtre ou les concerts (seuls 5% d'entre eux le font, contre 60 et 26% pour les enfants de parents diplômés du supérieur), et il en va quasiment de même pour les «pratiques amateurs» (musicale par exemple). Une fois de plus, seule la lecture semble échapper en partie à ce déterminisme social et culturel (47% de lecteurs en milieu populaire contre 70 à 80% pour les enfants de diplômés, secondaire ou supérieur), et l'on voit bien que l'école exerce dans ce domaine un effet limité : chez l'enfant, la transmission se fait essentiellement par imitation des comportements parentaux, surtout lorsque les parents sont culturellement dotés (il lit parce qu'il voit ses parents s'adonner régulièrement çà cette activité).

Ajoutons toutefois que la stratification sociale n'est pas qu'une affaire de PCS ou de «classes» mais se décline également en lieu de résidence, voire en genres. Dans ce registre les clivages sont également éloquentes puisque les agriculteurs sont systématiquement à la traîne pour la fréquentation des lieux culturels, derrière les ouvriers. Mais qu'il n'en va pas exactement de même pour la lecture ou l'écoute des programmes de *Arte* par exemple. Les NTIC pourraient modifier ce paysage, surtout dans certaines zones rurales où s'installent à nouveau des couches intellectuelles et qui bénéficient d'un bon réseau culturel et technique (en particulier l'accès à l'ADSL), les échanges culturels de proximité pouvant alors dynamiser la diffusion des pratiques. Se pose donc à nouveau la question de l'aménagement du territoire et des politiques publiques culturelles, étatiques certes, mais de plus en plus régionales ou municipales, ne serait-ce que pour attirer des catégories sociales «cultivées» au sens légitime du terme.

Reste enfin le critère du genre : l'inégale répartition du temps de travail (professionnel, doublé des tâches domestiques) entre femmes et hommes étant dans ce domaine particulièrement discriminant. Le temps disponible pour les loisirs conditionne alors les choix et la fréquence des activités culturelles. Pourtant, en matière de lecture par exemple, les femmes restent encore nettement plus assidues que les hommes (66% de lectrices contre 50% pour les hommes), surtout lorsqu'elles ont été lectrices régulières dans leur enfance. Ce qui explique certainement qu'elles sont les actrices de premier rôle en matière de stratégie ascensionnelle fondée sur les pratiques culturelles : lorsque la mère est culturellement mieux dotée que le père c'est bien souvent elle qui incarne la volonté d'ascension sociale du couple et qui incarne la «bonne volonté culturelle» en matière de pratique et de discussion autour des livres, de l'écriture, de sorties au cinéma ou d'écoute de disques avec l'enfant (cf. l'article d'Isabelle Charpentier in *Cahiers français* n° 312). Ce qu'avait remarqué Bernard Lahire dès 1995 (*Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Seuil/Gallimard, 1995).

Conclusion décevante voire désespérante : en 25 ans de politique culturelle volontariste, rien n'a changé sur le plan de la stratification sociale de ces pratiques alors que la structure sociale a tout de même fortement évolué (ne serait-ce que sur le plan de la diminution drastique des effectifs de la classe ouvrière). Société de masse, éléments de culture de masse (télévision puis ordinateur et NTIC en général, mais à partir des années 2000 surtout, or les données statistiques concernant ce type de nouvelles pratiques ne sont pas encore disponibles)...mais perpétuation des écarts pour ce qui concerne les éléments de culture légitime, donc persistance de la domination culturelle débusquée dès les années 1960 par P. Bourdieu : capital culturel et capital symbolique restent déterminants dans ce domaine (O.

Donnat relève que 7 français sur 10 n'ont jamais assisté de leur vie à un concert de musique classique, plus de la moitié à une pièce de théâtre).

Olivier Donnat relève toutefois en fin d'article que ce constat plutôt négatif tient au fait que l'on ne retient ici que les pratiques culturelles les plus «traditionnelles» (et surtout la fréquentation des équipements culturels, principal critère de mesure de l'éventuelle démocratisation culturelle), les seules pour lesquelles existent des données depuis le début des années 1970, ce qui tend à ignorer les formes de participation ou de consommation culturelle apparues au cours des dernières décennies : pratiques «hors les murs» (fêtes de la musique, fréquentation de festivals d'été, spectacles de rue, etc.) et nouveaux usages de l'audiovisuel. liés aux NTIC, et ce particulièrement pour les jeunes générations diplômées (donc en parallèle avec une massification de l'enseignement supérieur). Il suffirait donc d'introduire de nouveaux regards sur des pratiques culturelles devenues plus bigarrées pour que les constats pessimistes soient beaucoup plus nuancés, remettant du même coup en question les théories de la légitimité culturelle telles qu'elles furent amorcées par P. Bourdieu et peu contestées dans le champ de la sociologie critique. On serait ainsi confrontés à un biais statistique qu'explique la nature même de l'enquête construite au début des années 70 pour mesurer les inégalités, enquête qui entendait cibler les besoins puis tester l'effet des politiques culturelles, politiques publiques ainsi désignées avant l'heure.

La marque du changement : des pratiques culturelles plus hétérogènes qui remettent en cause le modèle théorique de la légitimité culturelle

L'autre conséquence de cette remarque précoce d'O. Donnat trouve son extension dans une réorientation des analyses des pratiques culturelles qui va s'amorcer au tournant des années 1990/2000, en particulier sous l'impulsion théorique de B. Lahire (*La culture des individus ; dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2004), l'un des auteurs participant à ces *Regards croisés sur les pratiques culturelles* (La Documentation française, 2003, sous la direction de O. Donnat).

La plupart des travaux sociologiques récents mettent l'accent sur la pluralité des régimes d'action, la diversité des contextes d'usage et le relatif brouillage de l'échelle de la légitimité culturelle. Comment ne pourrait-il en aller de même dans le domaine des pratiques culturelles, d'autant que l'offre de biens culturels s'est multipliée et diversifiée et que leur diffusion s'est accélérée ? Par ailleurs, les itinéraires individuels, professionnels et familiaux sont plus heurtés et diversifiés qu'hier ; positivement du fait des facilités de déplacement tout d'abord, mais aussi du fait des obstacles et aléas liés à la flexibilité croissante du marché du travail, des recompositions familiales, moins propices à l'homogamie et à la proximité culturelle monocolor.

Bref, comme l'écrit O. Donnat (*Regards croisés...*, p. 17/18) : «les individus sont d'une certaine manière de plus en plus souvent amenés à vivre dans des conditions différentes de celles dans lesquelles ils ont été "produits" et sont donc amenés à se "produire" eux-mêmes». [...] «Aussi apparaît-il de plus en plus vain de prétendre traduire la position sociale réelle des individus à travers leur seule appartenance à une catégorie socioprofessionnelle, de même qu'il est de plus en plus incertain de rendre compte du statut symbolique des œuvres et des produits culturels à partir de la seule échelle de la légitimité.» [...] «Des rapports d'homologie lient toujours univers culturels et milieux sociaux (au sens large) à l'échelle de la population française, mais ils sont plus complexes que naguère».

La tâche est aujourd'hui d'expliquer la diversité culturelle individuelle en examinant au passage la plus grande liberté des comportements, sans pour autant conclure à une homogénéisation résultant d'une massification culturelle : penser la diversité dans l'unité méso-sociale encore relativement marquée. Les enquêtes se succédant révèlent encore que «la loi du cumul souvent observée dans le domaine culturel fonctionne à plein : à l'échelle de la population française ce sont les mêmes catégories de population qui ont tendance à cumuler les différentes formes de participation à la vie culturelle» - théâtre, musées, cédéroms culturels, émissions télévisées culturelles, etc. (O. Donnat, op. cit. p. 19).

Mais la «culture cultivée» est plus hybride qu'elle ne l'était autrefois, notamment du fait des passages facilités entre genres culturels. Cela est particulièrement net dans le champ

musical ... tout comme dans le champ culinaire : la grande cuisine a également son genre «cuisine métisse». La cuisine étant une activité culturelle, depuis la cuisine traditionnelle et populaire jusqu'à la «grande cuisine» se voulant une facette de la culture savante, en passant par la cuisine industrielle traversant toutes les couches sociales, le parallèle avec les modalités habituelles du sujet relatif aux pratiques culturelles est très instructif, quoique rarement abordé sous cet angle. Les *Sociologies de l'alimentation* de Jean-Pierre Poulain (Puf, 2002) abordent en particulier au chapitre 3 : *L'évolution des manières de manger*, notamment le point 2, *La permanence des classes sociales*. Au chapitre 1^{er}, le point 4 : *De la massification aux métissages*. Et finalement tout le chapitre 5 : *La sociologie de la gastronomie française*.

Dans tous les domaines culturels et pour les jeunes générations diplômées en particulier, le constat est celui d'une hybridation de l'univers culturel, résultat de la diversification de l'offre culturelle institutionnelle, de la relative légitimation des genres jusqu'alors illégitimes (musique de jazz, rock, techno, photographie que nul ne juge plus «un art moyen» ...) et de la montée en puissance des médias comme système référentiel. Et ce constat n'est pas exclusif des catégories supérieures, comme le développe B. Lahire en trois chapitres différents (*La culture des individus*, op. cit.) qui sont l'occasion pour lui de dresser des portraits particuliers très détaillés, à partir d'entretiens. «Les formes de l'hétérogénéité culturelle individuelle» (chapitre 8) sont le produit de la pluralité des influences culturelles qui traversent chaque individu (famille, école, groupes de pairs, télévision etc.) et produisent des «cultures métisses» (dont la cuisine du même genre, en quelque sorte, mais l'expression n'est pas employée par B. Lahire). Pour qualifier cette hétérogénéité culturelle, l'auteur utilise l'expression de «profils culturels dissonants», par opposition aux «profils consonants», et examine ensuite comment ils se manifestent dans les trois classes sociales que retenait P. Bourdieu :

- les profils dissonants dans les classes supérieures (où ils ont le plus de chances statistiques de se manifester : chap. 9) ;
- dans les classes moyennes (pratiquement les mêmes probabilités que pour les cadres et professions intellectuelles supérieures : chap. 10),
- et dans les classes populaires (où malgré un score légèrement inférieur d'environ 12 points ce sont également les comportements majoritaires ; cf. chap. 11).

En concluant avec l'analyse de B. Lahire, la frontière entre «haute culture» et «sous-culture» (cette fois au sens hiérarchisé) ou le «simple divertissement» ne sépare pas aujourd'hui seulement les classes sociales, mais partage les différentes pratiques et préférences culturelles des mêmes individus, quelle que soit leur classe sociale d'appartenance. Les profils dissonants seraient la règle, des pratiques les plus légitimes au moins légitimes et le monde social comme champ de lutte s'incarnerait jusque dans les pratiques individuelles, arènes d'une lutte des classements.

Premier exemple de plan

Introduction

Constat empirique des corrélations statistiques entre positions sociales et pratiques culturelles. Les inégalités sociales sont redoublées par des inégalités d'accès à la culture, des différences dans les pratiques culturelles. Il y a corrélation statistique forte entre la hiérarchie des arts et celle des consommateurs ou publics. Cf. O. Donnat (*Les pratiques culturelles des Français*, 1997). Comment interpréter ce lien ? Les différences de pratiques culturelles sont-elles de simples reflets des inégalités sociales ? Comment influent-elles en retour sur la stratification sociale ?

I. La diversité des pratiques culturelles est un élément constitutif de la stratification sociale

A. La corrélation entre les positions sociales et les pratiques culturelles

- Corrélation statistique : ex fréquentation des théâtres, concert, lecture...
- Les facteurs de variation : plus que le revenu, le niveau de diplôme. On retrouve dans les études des déterminants des pratiques culturelles les principes de hiérarchisation sociale qui ont contribué à la construction des CSP puis des PCS.
- C'est aussi à partir des pratiques culturelles que se différencient les classes sociales. A partir de ses enquêtes sur la diversité des pratiques culturelles selon les groupes sociaux (enquête sur les musées, la photo, les goûts), P. Bourdieu a construit la notion de capital culturel et propose d'analyser la structure de l'espace social comme fonction du volume de capital et de la structure de ce capital (économique/culturel). Il établit statistiquement l'homologie entre l'espace des positions sociales ainsi construit et l'espace des styles de vie et des pratiques culturelles. Enquête années 60 : Les pratiques des classes dominantes privilégient la culture la plus légitime (théâtre, musique classique) avec l'opposition entre les goûts plus académiques de la fraction économique de la bourgeoisie (la culture comme patrimoine) et les choix plus avant-gardistes de la fraction intellectuelle. Les pratiques culturelles de la petite bourgeoisie (la photo, la BD) attestent d'une «bonne volonté culturelle» et reposent souvent sur l'autodidaxie. Les pratiques culturelles des classes populaires sont analysées en termes de dépossession.

B. Les inégalités d'accès aux biens culturels renforcent les hiérarchies sociales

1. Les pratiques culturelles ne sont pas seulement constitutives des différences sociales, ce sont aussi les pratiques culturelles qui, plus que les ressources économiques, contribuent aux barrières entre les groupes (E. Goblou, *La barrière et le niveau*). La fortune ne peut établir que des gradations continues, la culture établit des barrières qui ferment l'accès de la classe aux nouveaux enrichis.

2. Les pratiques culturelles influent sur les positions sociales. Les pratiques culturelles sont l'occasion d'accumuler des ressources culturelles, sociales et symboliques, de conforter sa position sociale. Elles remplissent un rôle de légitimation des positions sociales dominantes. Dans la grande bourgeoisie : le rapport à la culture est un élément du patrimoine économique (les œuvres d'art, châteaux sont des possessions), des occasions de mondanité et d'entretien du capital social (sociabilité des vernissages, les grandes ventes aux enchères étudiées par Alain Quemin), et des fondements du pouvoir (analyse de M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot). Dans les familles de cadres, les pratiques culturelles (investissements dans la culture légitime) ont un effet positif sur la réussite scolaire et sociale. (cf. les facteurs de réussites scolaires). Les pratiques culturelles peuvent ainsi servir des stratégies de mobilité sociale

II. Les pratiques culturelles sont en retour (en partie) déterminées par les positions sociales

Cette partie pose la question des mécanismes. Comment la position sociale influence-t-elle sur les choix culturels ? Est-ce le seul facteur ?

A. Les effets de la socialisation primaire.

Le modèle parental, la transmission du capital culturel, l'apprentissage précoce du goût pour la culture, des codes nécessaires pour apprécier selon des critères esthétiques une œuvre culturelle. C'est dans la manière de consommer autant que dans la pratique culturelle elle-même que se marquent les différences sociales et les effets de ces socialisations précoces.

B. Les effets ambigus du diplôme

- Le niveau d'instruction a des effets sur certaines pratiques culturelles mais pas sur toutes.
- La scolarisation massive pourrait même avoir un effet inverse à celui attendu sur certaines pratiques culturelles (exemple de la lecture des Français qui baisse avec

l'élévation de la scolarisation). La socialisation scolaire avait un effet d'acculturation des classes populaires aux normes bourgeoises tant que les enfants des classes populaires étaient numériquement minoritaires (et les enfants de la bourgeoisie majoritaires), mais la démocratisation des publics scolaires se traduit aujourd'hui par une distorsion entre la culture de l'école (la culture des collégiens ou des lycéens) et la culture scolaire.

C. L'origine sociale et les positions sociales ne sont pas les seuls facteurs expliquant les pratiques culturelles

Les pratiques culturelles varient aussi selon l'âge, l'origine géographique, la nationalité, le conjoint, le contexte. Multiplicité des influences sociales qui interviennent dans la formation du goût. Il faudrait affiner la notion de stratification sociale, pour tenir compte de tous ces facteurs de variations. Bernard Lahire, dans *La culture des individus*, montre les variations intra-individuelles des pratiques et préférences culturelles (portraits d'individus aux profils contradictoires ou dissonants, qui aiment par exemple à la fois les musées et le karaoké). Comment interpréter cela ? Comment peut-on à la fois avoir une corrélation globale entre la hiérarchie sociale et la hiérarchie culturelle et un nombre si important de «dissonances» ?

III. Pratiques culturelles et recompositions sociales

Quels sont les effets de ces transformations des pratiques culturelles sur les hiérarchies sociales ? Comment les pratiques culturelles accompagnent-elles le changement social ?

A) Les pratiques culturelles révélatrices de changements sociaux

Les transformations des pratiques culturelles (une forte augmentation des dépenses, une certaine unification des pratiques, l'augmentation des pratiques «dissonantes») traduisent un brouillage des frontières entre les groupes. C'est en effet dans les classes moyennes (croisements de mobilité sociale) que ces brouillages sont les plus fréquents. Aux deux extrêmes de l'échelle sociale (les hauts cadres/ les ouvriers non qualifiés), on retrouve cohérence des choix culturels dans les différents domaines. Les transformations des pratiques culturelles attestent des transformations des structures sociales qui ne sont pas figées (effets de la mobilité sociale, de l'augmentation de la scolarité...).

B) Les pratiques culturelles permettent aussi de lire les transformations des compositions morphologiques des groupes (exemple : effets de la féminisation du groupe employé sur la pratique de la lecture, ou de l'immigration sur les pratiques culturelles de ouvriers, mondialisation des échanges et culture des cadres). Il est important, dans cette perspective, de ne pas se limiter à une échelle unique, d'envisager les différentes cultures de groupes et leurs transformations internes.

C) Les pratiques culturelles moteurs de changements sociaux

Mouvement continu : le sens social des pratiques n'est pas immuable. Le football est né dans l'aristocratie anglaise puis est devenu un sport populaire, le pastis a été la boisson des ouvriers avant d'être adopté par les cadres, etc. Les pratiques culturelles ne reflètent pas mécaniquement des hiérarchies sociales ou des dominations unilatérales. Elles sont l'occasion de conflits de légitimité. Pour de nombreuses pratiques nouvelles ou émergentes, la hiérarchie des usages légitimes n'est pas figée. La diffusion et les renouvellements rapides de pratiques culturelles rendent possible des jeux avec les ordres sociaux, des subversions, des innovations, des rapprochements inédits, des contestations de l'ordre établi (cf. le jazz dans les années 60, les nouvelles technologies,...)

Conclusion

Les pratiques culturelles classent et hiérarchisent socialement. Pour autant, elles ne sont pas mécaniquement déterminées par la stratification sociale. C'est l'usage social de la pratique plus que la pratique elle-même qui fonctionne comme un marqueur social. De ce

fait, les pratiques culturelles se prêtent aussi à toutes les stratégies de réappropriation, d'innovation et de subversion des hiérarchies.

Deuxième exemple de plan détaillé possible

Introduction

La notion de pratiques culturelles fait référence à la définition de la culture au sens anthropologique de Tylor(1871), à savoir « une totalité complexe qui comprend les connaissances, les croyances, les arts, les lois, la morale, la coutume, et toute autre capacité ou habitude acquise par l'homme en tant que membre d'une société ». En d'autres termes, la culture n'est pas seulement relative aux activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique, mais elle inclut les activités qualifiées de « semi-loisirs » (jardinage, bricolage,...) dans la mesure où elles participent à l'identité culturelle des groupes sociaux, mais aussi les pratiques liées à l'informatique et aux nouvelles technologies. L'augmentation du temps libre et la progression des dépenses consacrées à la culture et aux loisirs, constatés depuis les années 1960 dans l'ensemble des sociétés occidentales, ont fait des pratiques culturelles un objet d'investigation privilégié des études sociologiques. Faut-il considérer que les pratiques culturelles ne font que reproduire la structure sociale, conformément au modèle exposé par Pierre Bourdieu dans *La distinction. Critique sociale du jugement* (éditions de Minuit, 1979), ou alors que ces pratiques montrent l'émergence de styles de vie, qui sont des modes d'identification et de différenciation développés par les individus, et non réductibles aux critères habituels de classe ou de groupe social ? S'il y a bien une stratification sociale des pratiques culturelles, l'évolution récente témoigne cependant de la nécessité de repenser le lien qui unit les goûts et le statut social.

I) LA STRATIFICATION SOCIALE DES PRATIQUES CULTURELLES

A- Les enseignements des enquêtes sociologiques

Le département des études du ministère de la Culture et de la Communication a réalisé quatre enquêtes sur les pratiques culturelles des Français en 1973, 1981, 1989 et 1997. La technique d'enquête a été à chaque fois la même, à savoir celle d'un échantillon représentatif de la population française de 15 ans et plus, échantillon structuré selon la méthode des quotas, avec comme variables le sexe, l'âge ainsi que la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage.

Les résultats de 1997 prolongent ceux des années précédentes en matière de démocratisation de l'accès à la culture. Les Français continuent à s'équiper de plus en plus en matériels et produits audiovisuels, et aussi à passer de plus en plus de temps à les utiliser, ce qui s'accompagne de la diminution significative de la pratique de la lecture (36%des Français de 15 ans et plus lisent tous les jours un quotidien, contre 55% en 1973 ; par ailleurs, le nombre de grands lecteurs s'effrite régulièrement). La fréquentation des équipements culturels progresse également et la pratique des activités artistiques en amateur continue de se diffuser.

En dépit de cette démocratisation, les pratiques culturelles demeurent dans bien des cas très élitaires : les éléments que l'on peut considérer comme les plus sophistiqués de la culture restent très discriminés socialement et on ne constate aucune réduction des écarts entre catégories socioprofessionnelles depuis 1973 (Olivier Donnat, « La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution 1973-1997 », *Revue française de sociologie*, vol .40, n°1, janvier-mars 1999). Par exemple, en matière de fréquentation des équipements culturels, les écarts entre milieux sociaux n'ont pas été réduits, et on ne peut pas parler de rattrapage de la part des catégories les moins investies dans la sphère culturelle. Dans la plupart des cas, les taux de fréquentation des cadres et des professions intellectuelles supérieures, et dans une moindre mesure des professions intermédiaires, demeurent nettement plus élevés que ceux des autres groupes sociaux. L'augmentation générale de la

fréquentation des équipements culturels à l'échelle de l'ensemble de la population s'explique par le gonflement des catégories des cadres et des professions intellectuelles supérieures, ainsi que des professions intermédiaires(effet de structure), ou par une intensification de leur fréquentation de ces équipements.

Les loisirs des actifs, tels qu'ils sont révélés par les enquêtes Emploi du temps de l'Insee de 1974-1975, 1985-1986 et 1998-1999 (dont les résultats s'appuient essentiellement sur un carnet d'activités rempli par un échantillon d'environ 15000 individus, carnet qui rend compte, par séquences de 10 minutes, de l'ensemble des activités effectuées au cours d'une journée), expriment la même tendance. Ces loisirs sont en effet toujours un reflet de la stratification sociale (Philippe Coulangeon, Pierre-Michel Menger , Ionela Roharik, « Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale », *Economie et statistique*, n°352-353, 2002). Contrairement à la théorie de Joffre Dumazedier (*Révolution culturelle du temps libre 1968-1988*, Méridiens-Klincksieck, 1988), qui décrit le loisir comme un temps autonome, celui-ci apparaît principalement structuré par l'inégalité des ressources qui en commandent l'usage. Plus précisément, la diffusion des loisirs est soumise à deux ordres d'inégalités qui cumulent leurs effets, à savoir les inégalités d'accès aux différentes échelles du temps libre et les inégalités des ressources culturelles, sociales et monétaires impliquées dans ces loisirs. C'est ainsi par exemple que les 35 heures ont bénéficié surtout aux cadres, qui ont pu avoir accès aux journées et demi-journées de congés supplémentaires alors que les ouvriers et les employés ne se voient bien souvent offrir qu'une modulation de la journée de travail (Dominique Méda, Renaud Orain, « Transformations du travail et du hors-travail : la formation du jugement des salariés sur la RTT », *Travail et emploi*, n° 90, 2002).

B- Le modèle théorique de *La distinction*

Dans la seconde moitié du XXème siècle, les pratiques culturelles semblent concurrencer progressivement le rôle qu'ont pu jouer auparavant la propriété et la consommation ostentatoire des biens dans le processus d'identification de classes sociales. En d'autres termes, le capital culturel (« ensemble des ressources culturelles qu'un individu peut utiliser dans une stratégie de reproduction ou d'ascension sociale ») vient concurrencer le capital économique dans l'attribution des positions sociales ; ce phénomène a été aussi bien reconnu en France, avec évidemment la sociologie de Pierre Bourdieu qui fonde la reproduction sociale sur une théorie des cultures de classes, qu'aux Etats-Unis , avec les travaux de Di Maggio (« Classification in Arts », *American Sociological Review*, vol.52 , 1987).

Le modèle de Pierre Bourdieu repose d'abord sur le concept d'*habitus* , qui est « l'ensemble des dispositions, des schèmes de perception et d'actions incorporées au cours de la socialisation primaire et qui reflètent les caractéristiques sociales de son environnement d'origine » (*Le sens pratique*, Minuit,1980). D'après Bourdieu, les classes sociales se définissent, non seulement par la possession d'un capital économique, mais aussi par la transmission de traits culturels qui tracent des frontières symboliques entre celles-ci. L'*habitus* se différencie de la théorie du capital humain telle qu'elle été définie par Gary Becker (*Human capital*, 1964), parce qu'il ne relève pas d'un processus d'apprentissage et ne fait pas appel à la volonté des acteurs sociaux. La distribution des chances scolaires ne dépend pas de l'investissement des individus dans l'éducation, mais de l'héritage culturel, et ceci tout simplement parce-qu'il y a un isomorphisme entre les aspects les plus valorisés dans la culture scolaire (l'aisance verbale, la culture personnelle, le recul par rapport aux connaissances transmises,...) et la culture de la classe dominante (P. Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *La reproduction. Les fonctions d'un système d'enseignement*, Minuit, 1970). L'*habitus* se différencie aussi de l'ostentation chère à Thorstein Veblen (*Théorie de la classe de loisir* (1899), Gallimard,1970). Selon Veblen en effet, la dépense ostentatoire est un gaspillage volontaire de temps et d'argent, qui a pour fonction de se situer dans la hiérarchie sociale. Alors que la classe de loisir (celle qui passe du temps à consommer du temps de manière improductive, montrant son dédain apparent du travail et de l'accumulation des richesses) est accessible aux parvenus, l'*habitus* crée dès la prime enfance (Basil Bernstein, *Langages et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle*

social, Minuit, 1975) des écarts de dotation qui sont d'autant plus difficiles à compenser qu'ils demeurent partiellement inconscients (l'individu est classé socialement par ses pratiques, mais il n'est pas l'acteur de celles-ci).

Le modèle de Bourdieu repose ensuite sur le concept de légitimité culturelle, qui signifie que les classes les plus aisées structurent l'ensemble des goûts sociaux et des productions intellectuelles, en imposant leur style de vie comme style de vie dominant. La hiérarchie des préférences culturelles est ainsi intégrée à tous les niveaux de la structure sociale, et on observe une homologie de forme entre l'espace des positions occupées dans la structure sociale et l'espace des préférences esthétiques. C'est dans le cadre de cette hiérarchisation que le goût des dominants se définit par l'attrait pour les arts savants et par le rejet simultané des arts populaires et de la culture de masse.

Evidemment, le modèle de la distinction décrit un espace qui n'est pas figé, puisque les goûts et les pratiques évoluent dans le temps (le « distingué » d'aujourd'hui devient parfois le « vulgaire » de demain, et réciproquement), et que les hiérarchies sociales ne sont pas non plus immuables. Mais il n'en reste pas moins que la sociologie de Bourdieu met l'accent sur l'hétérogénéité des classes au regard des capitaux détenus (capital économique, capital culturel et capital social). Il y a un espace structuré des styles de vie, et les pratiques culturelles sont bien le fondement de la stratification sociale. Par exemple, la classe dominante s'est complexifiée, puisqu'elle inclut maintenant en son sein une fraction économiquement dominée et culturellement dominante (enseignants, chercheurs, journalistes,...), et une fraction économiquement dominante et culturellement dominée (chefs d'entreprises, gros commerçants, professions libérales,...). Mais il n'en demeure pas moins que cette complexification s'inscrit dans un schéma d'ensemble où les cloisons entre les groupes sociaux sont plutôt étanches.

II) VERS LA RELATIVISATION DU LIEN QUI UNIT LES PRATIQUES CULTURELLES ET LA STRATIFICATION SOCIALE

A) Les évolutions contemporaines des sociétés développées perturbent les frontières culturelles entre les groupes sociaux

La thèse de l'importance du capital culturel dans la stratification sociale est liée au contexte économique et social des trente glorieuses. Cette période se caractérise en effet par une dynamique de réduction des inégalités de niveaux de vie qui s'est concrétisée par le développement de la consommation de masse. La dynamique égalisatrice, associée au déclin de la petite et moyenne bourgeoisie traditionnelle et des travailleurs indépendants, a fait naître la vision d'une société organisée autour de la constellation centrale des classes moyennes salariées (Henri Mendras, *La seconde révolution française : 1965-1984*, Gallimard, 1988). Face à cette thèse de la moyennisation, l'apport des analyses de Bourdieu est de montrer comment l'école fonctionne comme un instrument de conversion du capital économique, substituant à la domination de ce capital économique celle du capital scolaire, légitimée par l'argument méritocratique. Dans ce contexte de réduction des inégalités de niveaux de vie, les inégalités en capital culturel consolident les frontières entre les groupes sociaux, frontières qui seraient sans cela menacées par la dynamique de la croissance.

Cette logique à l'œuvre pendant les trente glorieuses est d'abord aujourd'hui remise en cause par la tendance à l'arrêt du mouvement de réduction des inégalités de revenus à l'intérieur du salariat (Thomas Piketty, *L'économie des inégalités*, La Découverte, 1999), et par l'arrêt également du mécanisme de réduction intertemporel des inégalités (Louis Chauvel, (« Le retour des classes sociales », *Revue de l'OFCE*, n° 79, 2001). Dans ces conditions, la thèse du primat du capital culturel est progressivement remise en cause. Les études récentes sur l'évolution des inégalités scolaires amènent d'ailleurs à réévaluer le rôle des inégalités de revenus dans l'analyse des performances scolaires (Dominique Goux et Eric Maurin, « La persistance du lien entre pauvreté et échec scolaire » in *La France, Portrait social*, Insee, 2000). Ces analyses sont d'ailleurs confirmées par toute une série de comparaisons internationales qui montrent que la faiblesse des inégalités économiques est un facteur essentiel de réduction des inégalités face à l'école.

La thèse de la primauté du capital culturel est aussi remise en cause par un mouvement inverse de celui de l'aggravation des inégalités économiques, qui est le développement d'une industrie de culture de masse, qui vient affecter l'unité et l'identité des différents groupes sociaux, ce phénomène ayant été renforcé par la massification de l'enseignement et ses conséquences sur l'accès à une « culture savante ». Pour certains auteurs, comme Yves Michaud (*La crise de l'art contemporain*, Puf, 1997), la production industrielle de biens symboliques et l'avènement d'une société de loisirs ont fait perdre aux élites culturelles le monopole qu'elles exerçaient au profit de la coexistence d'une pluralité d'échelles de jugement, d'une invasion démocratique du monde des arts qui remet en cause les phénomènes de domination symbolique décrits par Bourdieu.

B- Le modèle de *La distinction* revisité

La théorie des cultures de classes repose sur un postulat de plus en plus remis en cause d'unité hiérarchique opposant une légitimité culturelle des dominants à l'indignité des exclus de la culture savante. En effet, on peut considérer en premier lieu que l'idée d'une culture légitime, et reconnue comme telle par des groupes sociaux « inférieurs », est assez discutable. On peut ainsi montrer que le système de valeurs et des normes esthétiques des classes populaires est doté d'une autonomie certaine, et en tout cas non défini exclusivement par rapport à celui des classes supérieures (Claude Grignon et Jean-claude Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Gallimard, 1989). De plus, les classes supérieures ont parfois des goûts fluctuants qui empruntent aux normes esthétiques des dominés. Bref, ce n'est pas toujours la culture dominante qui sert de référence aux cultures dominées ; l'inverse est parfois vrai. D'autre part, il semble en second lieu que les goûts et les pratiques ne sont pas entièrement déterminés par les cultures de classes. Les sociétés sont de plus en plus fondées sur la pluralité des appartenances (Bernard Lahire, *L'homme pluriel*, Nathan, 1998), et la différenciation des pratiques s'effectue aussi maintenant sur des bases ethniques, générationnelles, ou de genre. On peut de la sorte montrer en prenant l'exemple des goûts musicaux que l'orientation des préférences ne confirme pas le modèle de la légitimité culturelle selon lequel la variable déterminante est la stratification sociale. D'après ce modèle, on observe un penchant très net des classes supérieures pour la musique savante (musique dite classique, opéra,...), et un rejet simultané de la musique produite par la culture de masse, qui serait au contraire très prisée par les classes populaires. Or, selon Philippe Coulangeon (*La stratification sociale des goûts musicaux. Le modèle de la légitimité culturelle en question*, Revue française de sociologie, vol 44, n° 1, 2003), l'orientation des préférences musicales dépend davantage des clivages générationnels, ainsi que de l'apprentissage progressif de la compétence musicale qui est développé par les individus (phénomène qui dépasse bien sûr les clivages sociaux traditionnels). De même, on peut aussi établir que les goûts et les pratiques sont de plus en plus traversés par la différenciation du masculin et du féminin. Toutes les enquêtes évoquées plus haut sur les pratiques culturelles et sur les emplois du temps confirment que la lecture occupe une place importante dans les loisirs des femmes, alors que les hommes s'adonnent plutôt à la pratique sportive. En prolongement de cette analyse, Jean-Michel Guy (*La culture cinématographique des Français*, La Documentation française, 2000) a montré que la différenciation des goûts masculins et féminins s'applique aussi à la culture cinématographique puisque les films sentimentaux sont associés au goût féminin, alors que les films d'aventure apparaissent toujours davantage masculins.

Les observations conduites sur les classes supérieures amènent également à relativiser le modèle de la légitimité culturelle, puisqu'on constate que l'univers culturel de ces classes est de plus en plus perméable aux produits de la culture de masse. C'est ainsi que dès la fin des années 1980 apparaît l'idée que le comportement culturel des élites se caractérise moins par la familiarité avec les arts savants que par la diversité des pratiques. Ce constat a donné naissance à l'hypothèse omnivore /univore (Richard Peterson, « Understanding audience segmentation : From elite and mass to omnivore and univore », *Poetics*, n°21, 1992) qui n'envisage plus la distinction des classes sous l'angle de la hiérarchie culturelle,

mais sous l'angle de la variété des pratiques et des goûts. D'après le modèle de Peterson, les membres des classes supérieures se caractérisent avant tout par leur éclectisme culturel (*omnivorousness*), alors que les membres des classes populaires manifestent des préférences généralement plus exclusives (*univorousness*). Alors que les classes supérieures n'hésitent pas à transgresser les frontières sociales de l'ensemble des pratiques culturelles (musique, littérature, mais aussi bricolage, sport,...), les classes populaires inscrivent leur action dans un répertoire plus limité, qui puise son inspiration essentiellement dans la culture de masse.

Si le constat de l'éclectisme culturel des classes supérieures ne fait aujourd'hui guère de doute, il ne signifie pas pour autant le déclin irréversible des frontières culturelles entre les classes sociales. En effet, dans la sociologie de Bourdieu, le capital culturel se définit certes par le penchant pour les arts savants, mais aussi par une capacité d'intégration et d'assimilation de la nouveauté. Bourdieu met par exemple souvent l'accent sur la dynamique des réappropriations savantes de la culture populaire qui recomposent sans arrêt les contours de la culture de la classe dominante, comme le montre le cas de la musique de jazz, à l'origine mode d'expression d'un groupe défavorisé, et qui acquiert peu à peu ses lettres de noblesse au fur et à mesure qu'elle entre dans le répertoire culturel des cadres et professions intellectuelles supérieures. C'est même cette dynamique qui fait que les classes dominantes maintiennent à distance les classes dominées, condamnées à un mouvement perpétuel d'imitation. Par exemple, en ce qui concerne la musique, le modèle de la « réhabilitation » en trois phases de Peterson (*folk phase, pop phase, fine arts phase*) peut très bien s'appliquer aujourd'hui à l'omnivorité constatée des classes supérieures. Ce n'est pas tant en effet par l'homogénéité des objets sur lesquels se portent les préférences collectives que se définissent les frontières symboliques entre les groupes sociaux, mais plutôt par un ensemble d'attitudes à l'égard des objets qui demeure constant dans le temps.

Conclusion

Si les enquêtes sociologiques sur les pratiques culturelles témoignent d'une corrélation toujours existante entre celles-ci et l'espace des positions sociales, la thèse de la légitimité culturelle selon laquelle ces pratiques sont un fondement majeur de la stratification sociale mérite d'être nuancée. Dans la période contemporaine, les frontières entre les groupes sociaux s'atténuent : le style de vie des classes supérieures se caractérise moins par la recherche d'un goût dominant que par l'éclectisme des pratiques, de même que les pratiques populaires deviennent plus autonomes et moins marquées par la nécessité économique et sociale. En même temps, d'autres variables sociologiques que les catégories socioprofessionnelles deviennent de plus en plus importantes dans l'analyse des comportements culturels (les comportements masculins et féminins, les effets de génération,...). Enfin, il faut aussi prendre en compte l'évolution actuelle des inégalités économiques qui conduit à relativiser la primauté accordée au capital culturel dans la hiérarchie des capitaux impliqués dans la production de la stratification sociale.

Cela dit, s'il est difficile de défendre la thèse fonctionnaliste selon laquelle les pratiques culturelles servent à reproduire les rapports de domination, tout montre cependant que ces pratiques ne sont pas sans lien avec la stratification. L'éclectisme des classes supérieures peut ainsi s'interpréter comme une forme contemporaine de légitimité culturelle fondée sur l'esthétique de la transgression, alors que les comportements culturels des classes populaires demeurent davantage prévisibles.

Troisième plan détaillé possible

1. Forte jusqu'aux années 1970-1980, la stratification sociale des pratiques culturelles a manifestement reculé au cours de ces dernières décennies

1.1. La stratification sociale des pratiques culturelles : le modèle de Pierre Bourdieu

Jusqu'aux années 1970, la société française apparaît clairement structurée en groupes sociaux relativement homogènes, caractérisés par une identité sociale et culturelle forte et affirmée, constitutive de sous-cultures (ouvrière, paysanne, bourgeoise) observables. De nombreux travaux sociologiques s'attachent à décrire cette réalité et à cerner les relations entre appartenance sociale et pratiques culturelles (M. Halbwachs, *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines* [1913], Gordon & Breach, 1970 ; Edmond Goblot, *La barrière et le niveau* [1925], PUF, 1967 ; Paul-Henri Chombard de Lauwe, *La vie quotidienne des familles ouvrières*, 1956 ; Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française 19^e-20^e siècle*, 1986...). Sous de nombreux aspects les travaux consacrés par Pierre Bourdieu aux pratiques culturelles s'inscrivent dans la filiation de ces études et reprennent les apports de Max Weber sur la stratification sociale et de Thorstein Veblen sur le mode de vie des classes supérieures (*La théorie de la classe de loisir*, 1899). La sociologie des pratiques culturelles de P. Bourdieu apparaît ainsi comme un aboutissement et propose un modèle particulièrement élaboré des rapports entre pratiques culturelles et appartenances sociales qui sont saisies *in vivo* au sein même des relations sociales et des effets de domination qui les caractérisent.

a) Hiérarchie culturelle et hiérarchie sociale : la théorie de la légitimité culturelle

P. Bourdieu, L. Boltanski, R. Castel, J.C. Chamboredon, *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie* (éd. Minuit, 1965)

- P. Bourdieu, A. Darbel, (avec D. Schnapper), *L'amour de l'art. Les musées d'art européen et leur public* (éd. Minuit, 1969).

- P. Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, (éd. Minuit, 1979)

- P. Bourdieu, « *Espace social et espace symbolique* » (1989) in P. Bourdieu, *Raisons pratiques* (Seuil, 1994)

La sociologie de Pierre Bourdieu (qu'il qualifie lui-même de constructivisme structuraliste dans *Choses dites*) confère un primat méthodologique aux structures sociales, structures inégales, constitutives de groupes sociaux inégalement placés et inégalement dotés. Cet élément premier émane de la division du travail et de sa dimension conflictuelle. La division du travail est une nécessité fonctionnelle, mais son contenu est indéterminé, il est donc toujours associé à des rapports de domination.

Il en résulte donc une hiérarchie sociale à laquelle est adossée une hiérarchie des niveaux et des modes de vie. Dans la sociologie de Bourdieu, il y a homothétie entre l'espace des positions sociales et l'espace des styles de vie (cette homothétie n'est pas une vue de l'esprit, elle est dévoilée par le travail du sociologue et les outils qu'il utilise, en particulier ici, l'analyse des correspondances (inspirée des travaux du mathématicien Jean-Pierre Benzécri) et la fameuse représentation graphique élaborée à partir des dotations des agents en capitaux économiques et culturels (*La distinction* p.140-141).

Comment cette homologie structurale se maintient-elle et se reproduit-elle ? L'appartenance sociale donne lieu à l'acquisition d'un ensemble de dispositions, de schèmes de perception et d'action qui forment l'habitus des individus et fixe en eux des goûts et des dégoûts qu'ils vont mettre en œuvre dans leurs comportements et qui vont servir à dresser des frontières symboliques entre les différentes classes sociales.

Les habitus diffèrent en fonction des volumes et de la nature du capital économique et du capital culturel disponibles. Or, comme ces volumes eux-mêmes diffèrent d'un milieu social à l'autre, il y a une certaine homogénéité des habitus d'un milieu social à l'autre : on peut donc parler d'un habitus de classe (même si à l'intérieur de la classe dominante existent différentes fractions).

b) Le rôle des pratiques culturelles dans la reproduction des hiérarchies : la théorie de l'habitus

- P. Bourdieu, *La distinction*, (1979).

- Pierre Bourdieu « *Structures, habitus, pratiques* », in *Le sens pratique* (éd. Minuit, 1980).

Les cultures des différents groupes sociaux sont hiérarchisées et expriment l'inégalité des positions sociales : la légitimité culturelle revient ainsi à la culture de la classe dominante. La hiérarchie sociale produit la hiérarchie culturelle. Il y a là quelque chose qui, en partie, mais en partie seulement relève d'un coup de force : la classe dominante impose sa vision dominante des cultures. Ce sont ces thèses que P. Bourdieu et J.C. Passeron développeront dans *Les héritiers* (1964) et *La reproduction* (1970).

Mais, le coup de force n'est que partiel, il y a certes de l'arbitraire culturel, mais la hiérarchie que la classe dominante essaie d'imposer n'a de véritables chances de s'imposer que si elle a des raisons objectives de le faire, que si elle possède une qualité intrinsèque. Or, c'est bien le cas, car de toutes les catégories sociales, seule celle qui est dominante cherche à imposer sa culture aux autres, elle doit donc se plier à une exigence d'universalité (qui n'est pas aussi forte chez les autres cultures). C'est cette exigence d'universalité qui consacre sa supériorité. L'analyse de Bourdieu va ainsi beaucoup plus loin que celle de Marx. Chez Marx, l'une des conditions de la domination de la bourgeoisie sur le prolétariat réside dans l'appropriation que fait la bourgeoisie non seulement des moyens de production, mais aussi des connaissances techniques et scientifiques qui lui permettent de conserver et de consolider cette domination. Pourtant, rien n'empêcherait les prolétaires de s'organiser pour acquérir ces compétences techniques et scientifiques. Marx répond à cette objection de manière trop rapide : l'exploitation capitaliste prive les prolétaires d'éducation. Réponse trop superficielle que Bourdieu va reprendre. En fait, la classe dominante ne peut durablement priver la classe dominée de l'accès à la connaissance ; en revanche, elle peut s'efforcer d'approfondir cette connaissance, de la faire progresser de façon à ce qu'elle ne soit pas rattrapée par la classe dominée.

c) Les pratiques culturelles comme moyens de la domination et de la violence symbolique.

-P. Bourdieu, « *Espace social et pouvoir symbolique* » (1986), in *Choses dites* (1987).

-P. Bourdieu, « *Le racisme de l'intelligence* » (1978) in *Questions de sociologie* (1984).

Les classes dominantes suscitent l'imitation des autres classes désireuses d'améliorer leur situation. La culture de la classe dominante est ainsi reprise par les autres classes (Norbert Elias, *Le processus de civilisation des mœurs*, 1939). Cette ré-appropriation et cette diffusion concourent à l'intégration culturelle de la société. Les rapports de domination persistent et se reproduisent sans susciter de réaction. Dès lors que les dominés acceptent la supériorité du style de vie de la classe dominante, ils acceptent le bien-fondé de sa domination. Il s'exerce ainsi une violence symbolique.

Une dimension dynamique et générationnelle est présente dans le modèle de Bourdieu. Les pratiques et les produits culturels connaissent des cycles d'innovations ou la poussée d'avant-gardes. Des éléments de la culture populaire s'intègrent à la culture savante et légitime : au 19^e siècle une partie de l'opéra italien relevait de la musique populaire, il a par la suite intégré le domaine de la musique savante, de même pour le jazz ou pour quelques représentants de la chanson française dont les textes voisinent aujourd'hui avec ceux des écrivains et des poètes dans les manuels scolaires du primaire et du secondaire.

La théorie de Bourdieu fait une place à l'hétérogénéité des différents groupes sociaux. La classe dominante est composée de plusieurs fractions caractérisées par des parts relatives inégales de capital économique et de capital culturel. Mais, l'hétérogénéité peut également s'avérer extrêmement forte à l'intérieur même de la classe dominante. Passons rapidement sur la différence entre professeurs et professions libérales d'un côté, et les patrons et les gros commerçants de l'autre. Dans *La noblesse d'Etat* (éd. Minuit, 1989), P. Bourdieu montre qu'à l'intérieur même des classes les plus richement dotées en capital culturel des différences sont perceptibles en matière de préférences culturelles.

1. 2. Les transformations de la stratification sociale, l'évolution des niveaux de vie et l'homogénéisation des modes de vie ont abaissé les barrières culturelles entre les

différents groupes sociaux et permis la diffusion d'une culture de masse largement partagée par la «constellation centrale»

a) Moyennisation sociale et homogénéisation culturelle

Henri Mendras, *La seconde Révolution française 1965-1984* (Gallimard, 1988), en particulier, 1^{ère} partie «L'émiettement des classes» et 4^e partie «Une civilisation des mœurs». L'auteur écrit : «La dialectique de la culture populaire et de la culture bourgeoise, l'une dominée, l'autre dominante n'est plus actuelle aujourd'hui dans une France scolarisée et médiatisée» (p. 344).

Si le rôle de l'école et des médias est déterminant, il ne faut pas pour autant négliger celui de la stabilité de l'emploi (assurée jusqu'aux années 1970), de la hausse générale des revenus et du resserrement des inégalités (observable jusqu'aux années 1990 au moins).

La place centrale de la télévision : «une pratique dominante» (Ph. Coulangeon, *Sociologie des pratiques culturelles*, La Découverte, 2005). Les indicateurs de référence montrent cette place : taux d'équipement (97 %), multi-équipement (magnétoscopes, lecteurs DVD) et dépenses en abonnements câble et satellite, surtout étude des budgets-temps et place de la télévision dans l'emploi du temps quotidien. Selon *European Social Survey* (2003), 50% des français passent moins de 2 heures devant la télévision, tandis que l'autre moitié lui consacre quotidiennement plus de 2 heures. Aux Etats-Unis, seuls 26 % de la population lui consacrent moins de 2 heures par jour. Ces différences ne recourent pas forcément des différences de position sociale. Dans les milieux populaires, les agriculteurs regardent peu la télévision, moins d'une heure par jour, tandis que les ouvriers la regardent en moyenne 2 heures. Indépendamment de l'appartenance sociale, d'autres facteurs influencent cette pratique (lieu de résidence, sociabilité, participation à la vie associative, âge...). La bibliographie est particulièrement riche sur cet aspect des pratiques culturelles. Cet exemple permet d'illustrer de façon précise toute la difficulté à rendre compte des variations de pratiques culturelles d'un milieu social à l'autre. (Chaniac R, Jezéquel J-P, *La télévision*, La Découverte, 2005 ; Dagnaud M, *Les artisans de l'imaginaire : comment la télévision fabrique la culture de masse*, A. Colin, 2006 ; Establet R, Felouzis G, *Livre et télévision : concurrence ou interaction*, Puf, 1992)

Des analyses antérieures avaient déjà pris la mesure du détachement croissant des pratiques culturelles vis-à-vis de la stratification sociale. En particulier, Joffre Dumazedier, *Sociologie empirique du loisir* (Seuil, 1974) : l'évolution de la demande de biens et services culturels par les individus modifie les anciennes hiérarchies culturelles (p. 76).

b) Hétérogénéité croissante des milieux sociaux et diversité des univers culturels

Si le développement de la «constellation centrale» (H. Mendras) a pour effet d'homogénéiser les pratiques culturelles en atténuant voire en effaçant les anciennes frontières de classes, ces mêmes classes ou groupes sociaux n'ont plus les moyens d'influencer les pratiques culturelles de leurs membres. La stratification socioprofessionnelle demeure, mais les sous-cultures de classes ou les «sub-cultures» à base socioprofessionnelle n'exercent plus l'influence qu'elles avaient dans le passé. Il devient donc de plus en plus difficile d'établir une relation linéaire entre appartenance socioprofessionnelle et pratiques culturelles. Cette difficulté apparaît manifeste lorsque l'on utilise un matériau empirique riche (enquêtes de l'INSEE et du ministère de la Culture) qui restitue toute la diversité des pratiques culturelles des Français.

L'approche de O. Donnat, («*Les univers culturels des Français*», *Sociologie et Sociétés*, vol. XXXV.1, 2004) repère sept univers culturels différents, souligne l'hybridation de la culture légitime et l'éclectisme croissant des pratiques.

L'observation de pratiques culturelles collectives homogènes suivant les différents groupes socioprofessionnels est également rendue plus délicate du fait du développement des inégalités intra-catégorielles qui sont venues s'ajouter, au cours de ces dernières années, aux inégalités inter-catégorielles qui, bien sûr, persistent.

La dialectique mertonienne du groupe d'appartenance et du groupe de référence peut s'exercer sans entraves.

1. 3. Les mutations de l'offre culturelle publique et privée et la diversité des modalités d'accès à la culture affaiblissent nettement les liens entre pratiques culturelles et stratification sociale

a) La puissance de la culture de masse et des industries culturelles stimule leur diffusion

Cette puissance de la culture de masse est présentée comme une menace redoutable par la théorie de la culture de masse de Theodor Adorno et Max Horkheimer (*La dialectique de la raison*, 1944). Les deux figures de proue de l'école de Francfort déplorent la standardisation de la culture, l'aliénation des masses qu'elle provoque et l'inauthenticité des pratiques imposées par les moyens de diffusion de masse. Ils regrettent la disparition des pratiques culturelles populaires héritées du groupe social d'appartenance qui avaient au moins le mérite d'être cohérentes et relativement autonomes.

Pourtant, le sens de cette cohérence est interrogé par Alain Touraine dans *La société post-industrielle* (Denoël, 1969) : les nouvelles pratiques culturelles des classes populaires et en particulier des ouvriers témoignent-elles d'une aliénation renouvelée et renforcée ? La réponse de Touraine s'éloigne de la vulgate marxiste. Les pratiques culturelles ouvrières résultaient des situations de domination qu'ils enduraient dans le monde du travail, elles n'avaient pas grand-chose d'authentique et ne laissaient transparaître une autonomie culturelle bien plus faible que ce que l'on voulait bien voir. Dans le cadre de la culture de masse, la dépendance reste le maître mot pour décrire les pratiques culturelles populaires, mais au moins les possibilités de choix sont plus importantes que dans le passé. Au surplus, rien n'empêche les classes populaires d'entrer dans le groupe des créateurs culturels. Au cours des années 1960, la mode, la chanson et la musique, le cinéma, et même d'autres formes de création avec le pop art consacrent la participation des classes populaires à la production de la culture de masse. Avec le rock, le «*working class heroe*» se transforme en «*guitar heroe*».

Edgar Morin, *L'esprit du temps* (1962, Le livre de poche) ira, quant à lui, encore plus loin dans la valorisation de la culture de masse.

b) Elévation des niveaux de formation et individualisation croissante des choix

La TV media et pratique culturelle de masse, mais les plus gros consommateurs sont aussi ceux qui ont la consommation la plus diversifiée : selon D. Wolton, signe que la TV est un outil de démocratisation (*Eloge du grand public*, 1990, Flammarion).

Les pratiques amateurs apparaissent comme l'instrument de la démocratisation de la culture (Coulangeon, *Sociologie des pratiques culturelles*, La Découverte, 2005, p. 80-82).

2) Les frontières culturelles et symboliques entre les différents groupes sociaux se sont brouillées : les pratiques culturelles tendent à s'ordonner davantage selon d'autres logiques

2.1. Des principes de structuration des pratiques culturelles de plus en plus influents...

Le brouillage des frontières culturelles et symboliques résulte non seulement des transformations de la stratification sociale, non seulement des transformations de l'offre culturelle et de ses conséquences sur la demande, mais également de la montée en puissance d'autres éléments de l'identité sociale comme le sexe, l'âge ou l'appartenance ethnique ou l'origine nationale. Certes, ils ne sont pas nouveaux. Ils exerçaient déjà leur influence dans le passé, mais au second plan. Leur influence a augmenté et ils tendent à se positionner au premier plan.

a) Le genre

Les goûts féminins et masculins apparaissent volontiers irréductibles. Ils transcendent hier la stratification sociale et continuent aujourd'hui à le faire encore davantage dans la mesure où l'influence du groupe social ne les limite plus comme par le passé. Les exemples du cinéma ou de la lecture étaient probants : Guy J-M, *La culture cinématographique des Français*, (DEP/ Min. de la culture, 2000) ; Mollier J-Y, *La lecture et ses publics à l'époque contemporaine*, (Puf, 2001) ; Poulain M, *Pour une sociologie de la lecture*, (C. libr, 1988).

b) L'âge

Il est ici important de développer une analyse précise en s'interrogeant sur les rôles respectifs des effets d'âge et des effets de génération et de reprendre à nouveaux frais la question de la culture jeune et les débats qu'elle a suscité (de P. Bourdieu, «*La jeunesse n'est qu'un mot*» aux thèses sur l'unité de l'univers culturel des jeunes, en passant par l'importance des effets de calendrier pris en compte par Jean-Claude Chamboredon dans «*La société française et sa jeunesse*» in Darras, *Le partage des bénéfices*, éd. Minuit, 1966. Dominique Pasquier montré de façon exemplaire à travers quels mécanismes des pratiques culturelles lycéennes s'étaient progressivement construites à l'écart à la fois de la culture des groupes sociaux d'origine et la culture scolaire.

(D. Pasquier, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*. Ed. Autrement, n°235, 2005.

Lepoutre D, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, O. Jacob, 1997.

Bazin H, *La culture hip-hop*, D. de Brouwer, 2001).

c) Société multiculturelle et diversité des identités

Les pratiques culturelles deviennent des supports pour l'expression des identités culturelles. Appartenance ethnique, orientation sexuelle, identités régionale ou linguistique ...s'expriment de plus en plus facilement dans les pratiques culturelles et contribuent à segmenter l'offre culturelle (médias spécialisés par exemple).

2. 2. La revalorisation des acteurs

a) Des acteurs « pluriels ».

Bernard Lahire, *L'homme pluriel* (Nathan, 1998)

Bernard Lahire, *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi* (La Découverte, 2004)

Pluralité des dispositions («*complexité dispositionnelle*»), multiplicité des profils dissonants et «*variations intra-individuelles des comportements culturels*». La question de la focale dans l'analyse sociologique : «*Le social gagne à être saisi autant à l'échelle des individus qu'à celle des catégories et des groupes*» (p. 695).

b) Les pratiques culturelles comme « braconnage »

Michel de Certeau, « *L'invention du quotidien*, tome 1. *Arts de faire*, [1980], (Gallimard, 1990).

Les individus ne sont ni passifs, ni captifs dans la société de consommation. Leur consommation et leurs pratiques s'apparentent à une «*autre production*» : très grande liberté dans l'appropriation, les usages et les interprétations des objets et des activités mis à disposition par la société.

3) La distribution sociale des pratiques culturelles et leur diffusion restent fondamentalement marquées par des différences collectives qui doivent être interprétées comme des inégalités traduisant l'importance des ressources dont disposent les individus et reflétant finalement la prégnance des hiérarchies sociales

3.1. L'éclectisme croissant des pratiques culturelles témoin de nouveaux clivages ?

a) L'éclectisme des pratiques culturelles : un constat empirique.

Utilisation des grandes enquêtes sur les pratiques :

Donnat O, *Les pratiques culturelles des Français*, La Documentation française, 1997

Donnat O (dir.), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, 2003

Donnat O, Tolila P (dir.), *Le (s) public(s) de la culture*, FNSP, 2003.

b) De l'éclectisme à l'«omnivorité».

Les travaux de Richard Peterson offrent une synthèse puissante et originale sur le développement de nouveaux clivages plus structurants en matière de pratiques culturelles. La distinction «omnivores/univores» englobe les constats relatifs à l'éclectisme des pratiques culturelles et permet une mise en forme ordonnée des matériaux empiriques. [Peterson RA, *Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives*, *Sociologie et sociétés*, vol. XXXVI, n° 1, 2004]. Pourtant, il ne faut pas en conclure à une disparition des oppositions et des relations de domination en matière de pratiques culturelles.

3.2. Derrière l'éclectisme les inégalités toujours à l'œuvre

a) L'éclectisme comme illustration de la théorie des choix rationnels.

Les acteurs sociaux cherchent à maximiser leur utilité et connaissent comme dans la microéconomie marginaliste une préférence pour les paniers de biens variés. Ils aiment les mélanges. Les contraintes sont relatives au budget monétaire et au budget-temps. Ils procèdent à des arbitrages sachant que la variété est privilégiée. La théorie de l'utilité marginale décroissante s'applique ici. Consommer une unité supplémentaire d'un bien dont la consommation est élevée apporte un supplément d'utilité faible tandis que consommer une unité supplémentaire d'un bien très peu consommé apporte un supplément d'utilité beaucoup plus élevé. Tout nouveau mélange et toute extension de la variété augmentera considérablement l'utilité totale (omnivorité des classes supérieures).

On peut réintroduire, la stratification sociale puisque les classes supérieures se caractérisent justement par des budgets différents de ceux des classes populaires. Chez les classes dominantes, le revenu disponible est élevé tandis que budget-temps est serré. La maximisation de la satisfaction consistera donc à élargir l'éventail des pratiques culturelles dans un temps limité sans que, dans une certaine mesure, le prix à payer y fasse obstacle. Le rationnement du temps dissuadera de trop consacrer à la lecture dévoreuse en temps et combinera cette activité à d'autres activités plus coûteuses mais moins dévoreuses en temps (un film, une sortie, un spectacle ; on observe en effet que les plus riches ne sont pas les plus gros lecteurs). A l'autre extrémité de l'échelle sociale, le rationnement du revenu poussera à réduire le nombre de pratiques culturelles aux moins coûteuses (la télévision) et à les consommer plus abondamment. Mais, le modèle n'est pas totalement satisfaisant, car les classes populaires devraient rationnellement concentrer leurs pratiques culturelles sur les bibliothèques municipales dont l'accès peu coûteux et la culture appréciable qu'ils y trouveraient leur permettraient d'améliorer leur sort. Au total, les dotations en moyens, en particulier financiers, s'avèrent déterminantes.

b) L'éclectisme croissant reflète l'étendue du réseau relationnel et de la sociabilité

L'éclectisme est la résultante d'un effet de composition lié au réseau relationnel auquel participe l'individu. Plus le réseau est diversifié, plus les pratiques culturelles seront elles-mêmes variées : exigence d'avoir un répertoire culturel varié. Or, de la base au sommet de l'échelle sociale la taille du réseau relationnel varie. Elle plus élevée au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle sociale et le réseau est plus ouvert et diversifié. On retrouve de nouveau la stratification sociale des pratiques culturelles puisque la sociabilité (c'est-à-dire finalement le capital social) varie bien en étendu selon la stratification sociale.

c) L'éclectisme comme effet du capital culturel.

Le rôle du capital culturel, de l'éducation est important au niveau des attitudes et des dispositions. Ainsi, plus le niveau d'éducation est élevé et plus la tolérance, l'ouverture et la capacité d'assimilation de nouvelles pratiques culturelles et artistiques des agents sont importantes. Raymond Boudon rappelle que le niveau d'éducation «affine le sens de la complexité» (R. Boudon, *Déclin des valeurs, déclin de la morale*, PUF, 2002).

Ici aussi on retrouve la stratification sociale, celle-ci est construite en fonction du capital économique mais aussi du capital culturel.

	Modèle de la distinction	Nouvelles distributions des pratiques
Classes dominantes	Légitimité culturelle	Eclectisme élevé
Classes dominées	Indignité culturelle	→Eclectisme limité →segmentations secondaires importantes (genre, âge, ...).

3.3. Les pratiques culturelles ne sont pas des pratiques comme les autres : de l'inégalité sociale des pratiques culturelles à la domination sociale

a) Réussite scolaire, réussite sociale et proximité avec la culture légitime demeurent liées

Les pratiques culturelles ne sont pas neutres quant à leurs conséquences sur les compétences scolaires. Dans le passé déjà, on a pu mettre en exergue comment la pratique de la télévision française permettait aux personnes provenant de l'étranger d'améliorer leurs compétences linguistiques en français. On pourrait aujourd'hui se demander si la multiplication des chaînes satellitaires qui permettent de recevoir des programmes des pays étrangers ne contrecarre pas la socialisation exercée en France par l'école. De même, la plus forte prégnance des identités ethniques, ou des origines nationales, risque de tempérer l'adhésion à la culture de la société d'accueil.

Les problématiques sur le «retour des inégalités», le «renforcement des discriminations», l'«accentuation des clivages sociaux» ou sur le rapport déséquilibré entre grandes écoles et université se sont développées depuis les années 1990. D'une manière ou d'une autre, elles mettent en exergue l'exercice d'une sélection sociale plus rude. Les compétences culturelles deviennent plus discriminantes.

b) Les effets cognitifs des pratiques culturelles

D'autres traditions sociologiques, généralement reléguées en arrière plan comme curiosités, pouvaient également être mobilisées. Elles permettaient de proposer une argumentation originale sur un thème où elles sont, généralement, trop peu souvent convoquées. C'est le cas de la sociologie cognitive et de l'ethnométhodologie. La réussite scolaire influence profondément la réussite sociale et professionnelle, or elle s'appuie sur des compétences cognitives. A cet effet, B. Lahire se demande s'il existe des principes cognitifs trans-domaines ou spécifiques à chaque domaine. Dans le 1^{er} cas, l'étendue des pratiques culturelles contribue aux performances scolaires (B. Lahire, *L'esprit sociologique*, La Découverte, 2005).

Enfin, les approches ethnométhodologiques, inspirées par H. Garfinkel, mettent l'accent sur la réflexivité pratique et permettent d'établir un lien entre les qualités et les dispositions mises en jeu dans les pratiques culturelles et celles qu'exigent la vie sociale, l'univers scolaire et le monde professionnel (les faits sociaux comme «œuvres» des individus).

Rapport sur l'épreuve de composition à partir d'un dossier

Jury : Cécile Bouquillion, Emma Broussegoutte, Anne-Marie Dreiszker, Mathieu Ferrière, Corinne Martin, Marc Montoussé, Pierre-Olivier Perl, Sarah Roux-Périnet,
Rapporteur : Marc Montoussé

Les résultats

Agrégation interne

157 candidats présents, 2 copies blanches.

Note moyenne des copies non blanches : 6,50 (5,9 en 2007) ; note moyenne des admissibles : 10,0 (comme en 2007).

Notes allant de 1 (4 copies) à 16 (1 copie). La note la plus basse obtenue à cette épreuve par un candidat admissible : 6 /20.

Distribution des notes

Note	Effectifs	Effectifs cumulés
1 à 3 :	29	29
4 à 6 :	56	85
7 à 9 :	47	132
10 à 13 :	20	152
14 à 16 :	3	155

CAERPA

25 candidats présents, pas de copie blanche.

Note moyenne des copies : 5,8 / 20 (5,4 en 2007) ; note moyenne des admissibles : 12,5 (10, 2 en 2007).

Notes allant de 1 (1 copie) à 16 (1 copie).

Distribution des notes

Note	Effectifs	Effectifs cumulés
1 à 3	6	6
4 à 6	12	18
7 à 9	4	22
10 à 13	2	24
14 à 16	1	25

Sujet

Le dossier proposé, qui comprend 8 documents (6 extraits de textes et deux tableaux statistiques), porte sur un thème de terminale ES : « **Les avantages comparatifs** ».

Les avantages comparatifs

Document 1

La maxime de tout chef de famille prudent est de ne jamais essayer de faire chez soi la chose qui lui coûtera moins à acheter qu'à faire. [...]

Ce qui est prudence dans la conduite de chaque famille, ne peut guère être folie dans celle d'un grand empire. Si un pays étranger peut nous fournir une marchandise à meilleur marché que nous ne sommes en état de l'établir nous-mêmes, il vaut bien mieux que nous la lui achetions avec quelque partie du produit de notre propre industrie, employée dans le genre dans lequel nous avons quelque avantage. [...] Certainement, la valeur de son produit annuel est plus ou moins diminuée quand on la détourne de produire des marchandises qui auraient plus de valeur que celle qu'on lui prescrit de produire. D'après la supposition qu'on vient de faire, cette marchandise pourrait s'acheter de l'étranger à meilleur marché qu'on ne pourrait la fabriquer dans le pays ; par conséquent, on aurait pu l'acheter avec une partie seulement des marchandises, ou ce qui revient au même, avec une partie seulement du prix des marchandises qu'aurait produites l'industrie nationale, à l'aide du même capital, si on l'eût laissé suivre sa pente naturelle. Par conséquent, l'industrie nationale est détournée d'un emploi plus avantageux, pour en suivre un qui l'est moins, et la valeur échangeable de son produit annuel, au lieu d'être augmentée, suivant l'intention du législateur, doit nécessairement souffrir quelque diminution à chaque règlement de cette espèce.

Adam Smith (1776), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, GF Flammarion 1991.

Document 2

Si le Portugal n'avait aucune relation commerciale avec d'autres pays, au lieu d'employer son capital et son industrie à faire du vin, avec lequel il achète aux autres nations le drap et la quincaillerie nécessaires pour son propre usage, ce pays se trouverait forcé de consacrer une partie de ce capital à la fabrication de ces articles, qu'il n'obtiendrait plus probablement qu'en qualité inférieure et en quantité moindre.

La masse de vin que le Portugal doit donner en échange pour le drap anglais n'est pas déterminée par la quantité respective de travail que la production de chacun de ces deux articles a coûté ; - ce qui arriverait s'ils étaient tous deux fabriqués en Angleterre ou en Portugal.

L'Angleterre peut se trouver dans des circonstances telles qu'il lui faille, pour fabriquer le drap, le travail de cent hommes par an, tandis que, si elle voulait faire du vin, il lui faudrait peut-être le travail de cent vingt hommes par an : il serait donc de l'intérêt de l'Angleterre d'importer du vin, et d'exporter en échange du drap.

En Portugal, la fabrication du vin pourrait ne demander que le travail de quatre-vingts hommes pendant une année, tandis que la fabrication du drap exigerait le travail de quatre-vingt-dix hommes. Le Portugal gagnerait donc à exporter du vin en échange pour du drap. Cet échange pourrait même avoir lieu dans le cas où on fabriquerait en Portugal l'article importé à moins de frais qu'en Angleterre. Quoique le Portugal pût faire son drap en n'employant que quatre-vingt-dix hommes, il préférerait le tirer d'un autre pays où il faudrait cent ouvriers pour le fabriquer, parce qu'il trouverait plus de profit à employer son capital à la production du vin, en échange duquel il obtiendrait de l'Angleterre une quantité de drap plus forte que celle qu'il pourrait produire en détournant une portion de son capital employé à la culture des vignes, et en l'employant à la fabrication des draps.

Dans ce cas, l'Angleterre donnerait le produit du travail de cent hommes en échange du produit du travail de quatre-vingts. Un pareil échange ne saurait avoir lieu entre les individus du même pays. On ne peut échanger le travail de cent Anglais pour celui de quatre-vingts

autres Anglais ; mais le produit du travail de cent Anglais peut être échangé contre le produit du travail de quatre-vingts Portugais, de soixante Russes ou de cent vingt Asiatiques. Il est aisé d'expliquer la cause de la différence qui existe à cet égard entre un pays et plusieurs : cela tient à l'activité avec laquelle un capital passe constamment, dans le même pays, d'une province à l'autre pour trouver un emploi plus profitable, et aux obstacles qui en pareil cas s'opposent au déplacement des capitaux d'un pays à l'autre.

David Ricardo (1817), *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Flammarion 1977.

Document 3

Une différence de rareté relative des facteurs de production entre deux pays est donc une condition nécessaire pour qu'il y ait différence des coûts comparés, et par conséquent commerce international. Condition supplémentaire et indispensable : la combinaison des facteurs de production ne doit pas se faire dans les mêmes proportions pour les deux biens. Si cette seconde condition n'est pas satisfaite, le prix relatif des deux biens resterait identique dans tous les pays, quelles que soient les différences dans les prix relatifs de facteurs.

Les conditions préliminaires du commerce international peuvent donc être résumées ainsi : *différence de rareté relative, c'est-à-dire différence dans le prix relatif des facteurs de production des pays qui échangent, ainsi que proportions différentes de facteurs de production dans chaque bien échangé.* [...] On insistera sur le point que le terme « facteur de production » ne se réfère pas simplement aux catégories générales : terre, capital et travail, mais porte sur les différentes qualités de chacune d'entre elles ; le nombre des facteurs de production est donc illimité. Le commerce international peut être dû à une fertilité particulière du sol dans un pays, à une population particulièrement qualifiée, aussi bien qu'à une répartition en proportion différente de la terre ou des travailleurs « en général ».

[...]

Toute différence de prix relatifs des facteurs rend avantageux l'échange, qui procure des produits contenant des facteurs relativement rares contre des produits contenant des facteurs relativement abondants.

Eli Hecksher (1919), « L'effet du commerce international sur la répartition du revenu », *The Swedish Journal of Economics*, reproduit dans B. Lassudrie-Duchêne, *Echange international et croissance*, Economica, 1972.

Document 4

Balance commerciale de la France par groupe de biens en milliards d'euros courants CAF/FAB

	2003	2004	2005	2006
Agriculture, sylviculture, pêche				
Exportations	10,5	10,4	10,4	10,8
Importations	8,7	8,7	8,8	9,1
Solde	1,8	1,7	1,6	1,7
Industries agricoles et alimentaires				
Exportations	29,5	29,8	30,4	33,1
Importations	22,8	23,5	24,1	25,9
Solde	6,8	6,3	6,3	7,2
Industries des biens de consommation				
Exportations	49,8	52,0	54,8	58,7
Importations	56,5	60,0	63,5	67,6
Solde	-6,7	-8,0	-8,7	-8,9
Industrie automobile				
Exportations	49,4	53,5	52,1	51,3
Importations	37,8	41,3	43,3	45,8
Solde	11,6	12,2	8,8	5,5
Industries des biens d'équipement				
Exportations	76,7	81,3	84,0	96,2
Importations	69,0	74,2	79,8	88,8
Solde	7,7	7,0	4,2	7,4
Industries des biens intermédiaires				
Exportations	96,8	103,2	107,6	119,6
Importations	100,1	108,8	115,1	127,9
Solde	-3,3	-5,6	-7,6	-8,4
Énergie				
Exportations	11,1	12,2	17,2	19,7
Importations	33,1	40,0	54,5	65,5
Solde	-22,0	-27,7	-37,3	-45,8
Total				
Exportations de biens (FAB)	323,9	342,3	356,5	389,2
Importations de biens (CAF)	328,1	356,4	389,3	430,5
Importations de biens (FAB)	321,5	347,4	377,7	417,6
Solde (CAF-FAB)	-4,2	-14,1	-32,8	-41,3
Taux de couverture (CAF-FAB)	98,7	96,0	91,6	90,4
Solde (FAB-FAB)	2,4	-5,1	-21,2	-28,4

Source : Insee, Comptes nationaux Base 2000.

Document 5

Dans le monde académique, la libéralisation des échanges internationaux est justifiée par la théorie des avantages comparatifs attribuée à Ricardo. Elle permet d'établir que l'échange volontaire entre les nations conduit nécessairement à un gain mutuel. [...] Mais la distribution de ces gains peut être inégalitaire : si tous les pays y gagnent, les uns peuvent gagner plus que les autres.

[...]

Non seulement les pays ont un intérêt mutuel à échanger, mais ils n'ont aucun avantage à remettre en cause ce choix. Supposons que dans un monde ouvert, un petit pays (le raisonnement n'est plus valable pour un grand pays) revienne sur sa politique libre-échangiste et instaure un tarif douanier. Les utilisateurs du produit importé devront payer davantage ce qui pèsera sur leur pouvoir d'achat. Certes, les producteurs du bien concurrencé par les importations saisiront cette aubaine pour augmenter leur production, mais ils prélèveront alors des ressources sur les secteurs relativement les plus efficaces et, notamment, les secteurs exportateurs. Au final, les importations, mais aussi les exportations, diminueront. Les consommateurs verront leur situation se détériorer et l'économie sera globalement moins efficace. Si le pays est suffisamment petit, cette défection n'aura d'ailleurs aucune influence sur le reste du monde. Le pays se punit tout seul sans même avoir la consolation de punir les autres...

[...]

Toutefois, le caractère harmonieux des relations commerciales repose sur des hypothèses relativement contraignantes. La théorie du commerce international montre, par exemple, que :

- Les grands pays peuvent avoir intérêt à se protéger pour améliorer leurs termes de l'échange (théorie du tarif optimal) ce qui peut conduire à des « guerres commerciales ».
- Un accroissement des exportations (par exemple, les exportations de café) peut provoquer une chute des cours qui compense les effets positifs (théorie de la croissance appauvrissante de Jagdish Bhagwati).
- Dans un pays donné, tous les facteurs de production ne gagnent pas nécessairement à l'échange. Le facteur « rare » relativement à la quantité de facteurs disponibles dans les autres pays, peut voir son pouvoir d'achat diminuer (théorème de Stolper et Samuelson). La stabilité des relations internationales n'empêche donc pas des conflits internes.
- Les Etats peuvent intervenir pour permettre à leurs firmes nationales de capter une part plus grande des profits accessibles sur les marchés mondiaux (théorie de la politique commerciale stratégique).
- Enfin, toutes les spécialisations ne sont pas équivalentes : certaines diffusent mieux les externalités technologiques (théorie de la croissance endogène), bénéficient de marchés plus stables ou de perspectives d'accroissement de la demande plus favorables.

Jean-Marc Siroën, *Relations économiques internationales*, collection Amphi, Bréal, 2002.

Document 6

Matrice du commerce mondial des marchandises par produit et par région en 2005

(En milliards de dollars)

Destination	Monde (a)	Amérique du Nord	Amérique du Sud et centrale	Europe	CEI	Afrique	Moyen- Orient	Asie
Origine								
Monde								
Produits agricoles	851,85	126,42	26,75	413,01	29,48	33,30	32,27	182,54
Comb. et prod. des ind. ext.*	1748,46	345,31	59,67	646,44	26,03	33,03	24,89	559,84
Produits manufacturés	7311,47	1575,41	206,35	3249,82	165,51	168,53	257,20	1641,84
Export. totales de march. (b)	10159,00	2093,26	300,97	4398,14	223,55	240,06	321,36	2442,92
Amérique du Nord								
Produits agricoles	136,57	63,43	7,94	16,52	1,44	3,67	2,56	40,78
Comb. et prod. des ind. ext. *	178,73	133,02	9,09	16,91	0,17	0,65	0,67	18,23
Produits manufacturés	1102,94	599,19	65,39	190,85	4,87	12,15	28,85	201,57
Export. totales de march. (b)	1477,53	824,19	86,69	237,98	6,67	17,57	34,09	270,02
Amérique du Sud et centrale								
Produits agricoles	93,53	17,39	13,52	27,86	5,33	5,33	4,46	18,60
Comb. et prod. des ind. ext. *	131,52	50,37	30,97	22,96	0,14	1,08	0,71	19,96
Produits manufacturés	120,89	49,46	41,57	15,38	0,29	3,02	1,24	8,94
Export. totales de march. (b)	354,89	117,93	86,23	67,67	5,76	9,57	6,42	47,53
Europe								
Produits agricoles	396,14	20,23	3,35	320,28	10,39	10,85	8,47	21,31
Comb. et prod. des ind. ext. *	405,38	38,70	2,10	327,03	2,43	7,79	6,03	13,30
Produits manufacturés	3485,34	331,50	51,95	2505,62	94,47	92,10	105,30	291,79
Export. totales de march. (b)	4371,92	397,81	58,41	3201,27	108,54	111,93	121,96	332,05
Communauté d'États indépendants (CEI)								
Produits agricoles	26,48	0,63	0,02	6,54	8,29	1,28	1,49	6,47
Comb. et prod. des ind. ext. *	204,41	13,03	4,76	131,95	22,33	0,51	3,06	17,11
Produits manufacturés	95,91	5,41	2,05	29,47	30,19	3,07	5,89	15,50
Export. totales de march. (b)	340,20	19,32	6,83	178,08	61,66	4,93	10,63	40,02
Afrique								
Produits agricoles	32,31	2,03	0,18	15,25	0,70	5,53	1,46	4,96
Comb. et prod. des ind. ext. *	194,18	52,86	7,28	74,21	0,16	9,41	1,37	33,37
Produits manufacturés	63,04	5,08	0,76	34,49	0,06	11,40	2,19	7,70
Export. totales de march. (b)	297,70	60,22	8,22	127,80	0,92	26,49	5,12	48,59
Moyen-Orient								
Produits agricoles	12,37	0,33	0,05	2,26	0,56	0,63	6,04	1,16

Comb. et prod. des ind. ext.									
*	381,61	43,13	2,11	56,85	0,07	11,53	9,13	248,40	
Produits manufacturés	135,35	22,26	0,97	26,60	2,45	3,28	38,59	26,21	
Export. totales de march. (b)	538,01	66,27	3,12	86,87	3,10	15,46	54,17	280,79	
<hr/>									
Asie									
Produits agricoles	154,45	22,38	1,69	24,30	2,78	6,01	7,79	89,26	
Comb. et prod. des ind. ext.									
*	252,64	14,21	3,38	16,54	0,73	2,05	3,92	209,48	
Produits manufacturés	2308,00	562,50	43,66	447,42	33,17	43,50	75,15	1090,15	
Export. totales de march. (b)	2778,83	607,53	51,47	498,48	36,91	54,13	88,97	1423,94	

* Combustibles et produits des industries extractives.

(a) Y compris les destinations non spécifiés.

(b) Y compris les produits non spécifiés.

Source: OMC

Document 7

Les dotations acquises

La pauvreté du Japon en ressources naturelles n'empêche pas ce pays d'être l'un des principaux acteurs du commerce international, en partie grâce à ses dotations acquises. Le Japon offre sans doute la meilleure illustration du principe selon lequel, en épargnant, en accumulant du capital et en construisant de grandes usines, un pays peut conquérir un avantage comparatif pour des biens tels que l'acier, dont la production exige des capitaux importants. De même, en consacrant des ressources à son système éducatif, un pays peut se construire un avantage comparatif dans la production des biens qui demandent une main-d'œuvre bien formée. On voit donc qu'il est possible pour un pays de tirer un avantage comparatif des ressources physiques et humaines dont il parvient à se doter.

La supériorité des connaissances

Dans les économies modernes, l'avantage comparatif peut tout simplement résulter de l'aptitude à utiliser les ressources de manière productive. L'avantage comparatif de la Suisse en matière de montres s'explique par le fait qu'au fil des ans, la Suisse a accumulé en ce domaine une connaissance et une compétence supérieures à celles des autres pays. Il en va de même du savoir-faire belge en matière de dentelle fine : les ouvriers dans ce secteur ont développé les compétences requises. Les caprices du hasard auraient pu faire que la Belgique acquière un avantage comparatif dans la fabrication de montres et la Suisse dans celle de la dentellerie.

Même si les modèles de spécialisation ont parfois pour origine un accident historique, ils résultent plus souvent, dans les économies modernes, de décisions délibérées. L'industrie des semi-conducteurs nord-américaine en est un bon exemple. Cette industrie fabrique les minuscules cerveaux électroniques en silicone qui commandent les ordinateurs. Les semi-conducteurs ont été inventés par un Américain, Robert Noyce. Cela a permis aux Etats-Unis, dans les années 1970, d'acquérir un net avantage comparatif dans la fabrication des semi-conducteurs. Cependant, dès les années 1980, le Japon a réussi à devenir un concurrent de rang similaire. La montée en puissance de l'industrie américaine des semi-conducteurs est due en partie à la décision du gouvernement fédéral de financer la recherche nécessaire (essentiellement pour utiliser les semi-conducteurs dans les missiles téléguidés et les autres types d'armes). De même, le décollage de l'industrie japonaise s'est fait grâce à l'aide apportée par les autorités gouvernementales à l'industrie des semi-conducteurs.

Des expériences de ce type ont conduit des économistes à demander que l'état soutienne certaines industries pour leur permettre de conquérir un avantage technologique, en finançant par exemple la recherche dans le secteur concerné.

La spécialisation

Nous avons vu plus haut comment l'avantage comparatif conduit à la spécialisation. Mais l'inverse peut être vrai. Les Suisses fabriquent des montres magnifiques et ont un avantage comparatif sur ce marché en raison d'une expérience longue et exceptionnelle.

Joseph E. Stiglitz, *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2000.

Document 8

L'analyse de Brander-Spencer peut être illustrée par un exemple simple où il y a seulement deux firmes en concurrence, chacune appartenant à un pays différent. En ayant bien à l'esprit que toute ressemblance avec des cas actuels est purement fortuite, appelons les entreprises Boeing et Airbus et les pays Etats-Unis et Europe. Supposons qu'il y a un nouveau produit, un avion de 150 sièges, que les deux pays sont capables de fabriquer. Pour la facilité, supposons que la seule décision qu'une entreprise peut prendre est un oui ou un non : fabriquer l'avion à 150 sièges ou ne pas le fabriquer.

Le tableau 11.1 illustre comment les profits gagnés par les deux entreprises peuvent dépendre de leurs décisions [...]. Chaque ligne correspond à une décision de Boeing et chaque colonne à une décision d'Airbus. Dans chaque case, il y a deux inscriptions : l'inscription du côté gauche représente les profits de Boeing tandis que celle du côté droit représente les profits d'Airbus.

Tableau 11.1 Concurrence entre deux firmes

BOEING	AIRBUS			
	Produire		Ne pas produire	
	Boeing	Airbus	Boeing	Airbus
Produire	- 5	- 5	100	0
Ne pas produire	0	100	0	0

Tel qu'il est construit, le tableau reflète l'hypothèse suivante : chaque firme à elle seule pourrait tirer des profits de la fabrication de l'avion à 150 sièges mais, si les deux firmes essayent de le fabriquer, elles feront toutes deux des pertes. Quelle firme va en fait s'arroger ces profits ? Cela dépend de qui arrivera à se placer en premier lieu. Supposons que Boeing soit capable de prendre une légère avance au départ et s'engage dans la production de l'avion à 150 sièges avant qu'Airbus ne puisse démarrer. Airbus trouvera alors qu'il n'a pas d'incitation particulière à entrer dans le secteur. Le résultat se trouvera donc dans le côté supérieur droit du tableau où Boeing s'arroge les profits.

C'est ici qu'intervient l'apport de Brander-Spencer : les gouvernements européens sont capables de renverser cette situation. Supposons que les gouvernements européens s'engagent à verser à leur entreprise un subside de 25 si elle démarre la production. Ceci aura comme résultat de transformer la matrice des gains en celle représentée au tableau 11.2. Il est désormais profitable pour Airbus de produire un avion de 150 sièges, quelle que soit la décision de Boeing.

Analysons les implications de ce changement. Boeing sait maintenant que, quelle que soit sa décision, il aura à entrer en concurrence avec Airbus et fera donc des pertes s'il se lance dans la production. En conséquence, c'est maintenant Boeing qui sera dissuadé d'entrer dans ce secteur. En effet, le subside du gouvernement a éliminé l'avantage de se lancer le premier dans l'aventure, dont nous avons supposé qu'il appartenait à Boeing, pour conférer celui-ci à Airbus.

Tableau 11.2 Concurrence entre deux firmes

BOEING	AIRBUS			
	Produire		Ne pas produire	
	Boeing	Airbus	Boeing	Airbus
Produire	- 5	20	100	0
Ne pas produire	0	125	0	0

Le résultat final déplace l'équilibre du coin supérieur droit du tableau 11.1 au coin inférieur gauche du tableau 11.2. Airbus finit par obtenir des profits de 125 au lieu de 0, profits obtenus en raison d'un subside gouvernemental qui était seulement de 25. Cela signifie que le subside augmente les profits d'une quantité plus grande que le subside lui-même en raison de son effet de dissuasion sur les concurrents étrangers. Le subside a cet effet parce qu'il crée pour Airbus un avantage comparable à l'avantage stratégique que lui-même, et non Boeing, aurait eu en se lançant le premier dans l'industrie.

Paul R. Krugman, Maurice Obstfeld, *Economie internationale*, De Boeck, 2003.

Commentaires et recommandations

Les recommandations sont peu différentes de celles des années précédentes.

Remarques sur les copies

1. Le cadrage global du sujet

Une proportion élevée de copies prend le soin de développer une introduction pédagogique structurée. En règle générale, le sujet est bien positionné dans le programme. Par contre, rares sont les candidats qui évoquent les indications complémentaires du programme. Les objectifs se retiennent souvent à une liste de notions et de savoir-faire (pas toujours exhaustive), alors que l'on souhaiterait que les objectifs soient présentés sous forme d'enchaînement progressif de ces savoirs et savoir-faire. Le principal problème est l'absence de problématique ; il faut montrer en quoi la séquence pédagogique répond à un questionnement. Au total, l'introduction pédagogique reste trop souvent formelle ; elle apparaît comme un passage obligé, plutôt que comme une véritable mise en perspective pédagogique et didactique du sujet.

2. Le contenu scientifique

Globalement le contenu scientifique du sujet est plutôt maîtrisé, mais les connaissances restent superficielles et se limitent souvent à celles contenues dans les documents ; l'impact de la croissance des rendements sur la spécialisation est par exemple très rarement expliqué. Les notions ne sont pas toujours définies. Beaucoup de candidats s'éloignent du sujet, en traitant par exemple du débat entre libre-échange et protectionnisme, ou accordent une importance démesurée la comptabilisation CAF ou FAB des échanges. Peu de candidats mettent en évidence les gains à l'échange chez Ricardo ou prennent en compte le rapport d'échange pour déterminer la fourchette au sein de laquelle les deux nations sont gagnantes. Les hypothèses du modèle de Ricardo ne sont pas toujours bien maîtrisées, les avantages construits pas toujours bien expliqués ; plus grave, certaines copies contiennent des erreurs inacceptables : confusion entre les avantages absolus et les avantages comparatifs par exemple.

3. La démarche pédagogique

La présentation de la séquence ignore trop souvent la dimension pédagogique de l'épreuve : les considérations didactiques sont négligées, les documents mal insérés et peu

exploités. Le candidat doit à la fois afficher sa maîtrise du sujet et prouver qu'il sait construire un cours adapté à une classe de terminale. Il est insuffisant d'annoncer que le cours est dialogué et qu'un dossier documentaire a été fourni aux élèves une semaine avant la séance ; la pratique pédagogique doit être présentée. Trop rares sont les cas où l'on peut distinguer une véritable implication de l'élève et une progressivité des questions du plus simple et du plus général vers le plus complexe et vers l'analyse. La démarche pédagogique présentée est parfois artificielle : le professeur fait préparer aux élèves un travail à faire, mais qui n'est finalement utilisé ni en cours ni en séance de travaux dirigés. L'effort de présentation de la démarche pédagogique est généralement plus important pour la séquence de travaux dirigés que pour celle de cours ; il est toutefois regrettable que des calculs ne soient trop souvent demandés que pour eux-mêmes.

4. La cohérence d'ensemble

La plupart des candidats veillent à ce que la présentation de la séquence qu'ils proposent soit complète : introduction pédagogique, présentation d'une séance de cours, puis d'une séance de travaux dirigés, puis d'une séance d'évaluation. Mais l'articulation entre ces différents éléments manque souvent de cohérence. Encore trop de candidats optent pour une séance de travaux dirigés située en amont du cours, sans que cela soit justifié par un intérêt didactique ou pédagogique. Il en a résulté deux types de dérives : soit le TD s'est transformé en cours pour donner les premiers éléments de contenu aux élèves, soit sa portée a été de nature descriptive et sans lien avec les avantages comparatifs. Des travaux dirigés à l'amont sont parfois l'occasion de *remobiliser* des pré-requis, mais cela est souvent fait de façon non structurée et non problématisée. Dans un grand nombre de copies la séance de travaux dirigés se résume à une série de questions/réponses (parfois préalablement préparées par les élèves), sans logique, ni ligne directrice apparente.

L'évaluation est souvent sacrifiée, certainement par mauvaise gestion du temps. Dans de nombreux cas, les candidats proposent une question de synthèse avec travail préparatoire. Ce type d'exercice n'est généralement pas adapté car il ne permet pas de vérifier précisément les acquis des élèves. Une diversité d'exercices permettant de tester les différentes compétences sensées être acquises est souhaitable. L'évaluation est généralement mal articulée avec le cours et le TD : elle porte souvent sur des points qui n'ont pas été traités en cours et en TD et il est rare qu'elle soit l'occasion de vérifier que les objectifs d'acquisition présentés dans l'introduction pédagogiques ont été atteints. Il faudrait ne construire l'évaluation qu'après s'être demandé ce qu'il est essentiel que les élèves maîtrisent sur le thème.

La bibliographie est très souvent absente. Sinon, elle reste très générale.

5. Utilisation du dossier documentaire

Les documents sont généralement présentés longuement dans l'introduction pédagogique et utilisés dans les séances de cours et de travaux dirigés. On peut toutefois regretter qu'ils soient souvent utilisés intégralement avec les élèves et qu'ils ne soient pas toujours explicitement reliés au sujet ; c'est par exemple le cas de l'utilisation des documents statistiques ; le lien avec les avantages comparatifs n'a pas toujours été clairement établi.

Quelques recommandations générales

1. Les différentes composantes de l'épreuve doivent être articulées avec cohérence.

L'introduction pédagogique doit permettre de présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et de la situer par rapport à une progression globale ; elle doit mettre en évidence les objectifs en termes d'acquisition des élèves. Le cours et les travaux dirigés doivent être complémentaires et contribuer ensemble à atteindre les objectifs fixés. La séance de travaux dirigés ne doit pas être un cours déguisé servant à remobiliser des connaissances ; elle doit

donner lieu à une démarche pédagogique spécifique et avoir une réelle utilité en termes d'acquisition de savoirs et de savoir faire. L'évaluation doit porter directement sur ce qui était fait en cours et en travaux dirigés pour mesurer le degré de compréhension par les élèves ; elle ne doit pas aborder des éléments qui n'ont été traités ni en cours ni en travaux dirigés.

2. La gestion du temps est un facteur extrêmement important.

On trouve souvent des copies dans lesquelles l'introduction pédagogique est étoffée (avec une analyse des documents très détaillée, mais au final peu utile) et avec une qualité et un degré de précision qui diminuent au fur et à mesure des pages. De nombreux candidats manquent de temps pour réaliser l'évaluation qu'ils limitent alors à quelques questions générales non corrigées.

3. La démarche pédagogique doit être présentée de façon précise.

Cette épreuve retrace un acte d'enseignement. Le candidat doit proposer une démarche progressive et en préciser la logique. Il ne suffit pas de d'énoncer des principes pédagogiques généraux mais bien, point par point et de façon concrète, d'expliquer ce qui sera fait avec les élèves. Il ne faut pas non plus oublier qu'une des bases essentielles de la pédagogie est la progressivité de l'apprentissage.

4. Les contenus doivent être parfaitement maîtrisés.

On attend des candidats qu'ils maîtrisent parfaitement les contenus scientifiques du thème de l'épreuve. Ils doivent montrer qu'ils savent utiliser le vocabulaire économique et social et les outils d'analyse appropriés. Les explications doivent être précises et claires ; on attend qu'elles soient à la fois rigoureuses et adaptées à des élèves de terminale. Les contenus apportés ne peuvent se limiter à la paraphrase des documents.

5. La présentation doit être soignée.

Le jury regrette que trop de copies sont pénibles à lire, voire presque illisibles. Il est aussi important de rappeler que l'orthographe et l'expression doivent être correctes.

Eléments de corrigé

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être fait.

Introduction pédagogique

Situation du sujet par rapport au programme officiel

Programme de la classe de terminale.

Questionnement structurant : «Les enjeux de l'ouverture internationale»

Thème : «Internationalisation des échanges et mondialisation»

Partie : «Commerce international, croissance et développement».

Le sujet demande de mobiliser un certain nombre de notions figurant dans ce thème du programme (avantages comparatifs, division internationale du travail et éventuellement termes de l'échange et compétitivité) ou dans des thèmes déjà traités (rendements croissants par exemple).

Il correspond aux indications complémentaires suivantes (en caractères soulignés, ce qui concerne plus directement le sujet) : «On présentera la notion d'avantages comparatifs et on analysera la division internationale du travail qu'ils déterminent. On discutera des avantages mutuels de l'échange, puis des avantages et inconvénients respectifs du libre-échange et du protectionnisme ainsi que les types de politiques commerciales mises en œuvre par les

États, sans négliger leur dimension socio-politique. Des exemples seront pris dans l'histoire économique des nations les plus anciennement industrialisées et dans l'histoire économique récente des pays du Sud-Est asiatique. Il s'agira, en l'occurrence, de montrer la possibilité d'évolution de la division internationale du travail et de discuter ainsi du rôle des échanges internationaux dans les processus de croissance et de développement, c'est-à-dire de leur influence sur l'articulation entre gains de productivité et extension des marchés. On soulignera que les avantages comparatifs peuvent être construits. On soulignera l'importance du contexte (culturel, social, historique et géopolitique), des ressources (humaines et technologiques) dans la perspective de débattre de l'adéquation des objectifs et des stratégies adoptés, notamment dans les pays en développement. On discutera, à partir d'exemples, de l'impact de l'action d'organisations internationales telles le FMI et la Banque mondiale.»

Remarque : La notion d'avantages comparatifs se trouve aussi dans l'enseignement de spécialité. On ne pourrait donc pas sanctionner la copie d'un candidat qui présenterait une séquence d'enseignement de spécialité et on pourra valoriser les copies présentant à la fois une séance de tronc commun et une séance de spécialité.

Connaissances déjà acquises

Ce sujet se situe au début de la partie sur la mondialisation ; mis à part un item du programme de première sur les échanges extérieurs (avec les notions de *balance courante*, *taux de couverture*, *taux d'ouverture*), les connaissances déjà acquises concernent donc essentiellement des mécanismes et des notions qui ne sont pas directement liés au sujet : *facteurs de production et productivité du travail* en classe de seconde ; *marché, échange, productivité, économie d'échelle, barrière à l'entrée* en classe de première ; *valeur ajoutée, capital, productivité du travail, division du travail, marché des biens et services, coût du travail* , *rendements croissants* en classe de terminale.

Place de la séquence dans le traitement de la partie «Commerce international, croissance et développement»

Cette séquence se situe en début de partie, après l'introduction. La suite du traitement de cette partie pourra être consacrée à la présentation du débat entre le libre-échange et le protectionnisme ainsi qu'à celle de l'importance du contexte, des ressources et des stratégies de chaque économie dans la division internationale du travail.

Dossier documentaire

	Présentation	Utilisation dans cet exemple de corrigé
Doc 1	Texte d'A. Smith. Présentation de la thèse de Smith, appelée théorie des avantages absolus. Avantage à importer une marchandise si elle est moins chère à l'étranger. Les mesures protectionnistes induisent un manque à gagner.	- A préparer par les élèves (du début du texte jusqu'à « quelque avantage »). - Utilisé en cours
Doc 2	Texte de D. Ricardo. Présentation de la thèse de Ricardo, appelée théorie des avantages comparatifs. Deux pays ont intérêt à se spécialiser, même si l'un des deux est désavantagé pour les deux produits. Mobilité des capitaux dans un pays, mais obstacles à cette mobilité entre plusieurs pays.	- A préparer par les élèves. - Utilisation synthétique durant la séance de cours ; travail détaillé pendant la séance de travaux dirigés
Doc 3	Texte de E. Hecksher. Présentation du théorème	- A préparer par les élèves

	appelé communément HOS (Hecksher, Ohlin et Samuelson). La source des avantages comparatifs se trouve dans la rareté relative des facteurs de production (quantité et qualité). Les conditions du commerce sont une différence de rareté relative et une différence de proportions de facteurs de production dans chaque bien échangé (sinon, le désavantage ou l'avantage dans chaque produit est identique et il ne peut y avoir d'échange).	(la première phrase puis de « on insistera » jusqu'à la fin du document) - Utilisé par le professeur pour préparer son cours
Doc 4	Tableau statistique qui présente la balance commerciale de la France pour 3 années. Permet d'illustrer l'absence de spécialisation (ou de non spécialisation) dans certains grands secteurs de l'économie. Mise en cause de la DIT théorique.	- A préparer par les élèves - Utilisé pendant le cours
Doc 5	Texte de J.-M. Siroën. Présentation des gains mutuels de l'échange. La distribution des gains peut être inégalitaire. Présentation de cas relativisant le gain mutuel.	- Première partie distribuée aux élèves durant le cours - Seconde partie à préparer par les élèves (possibilité de supprimer les noms des différentes théories citées ainsi que certains points –le 3 ^{ème} par exemple) - Utilisé en cours
Doc 6	Matrice du commerce mondial des marchandises en 2005. Ce document permet d'effectuer des calculs de façon à analyser les grands flux d'échanges et à vérifier s'ils sont conformes à la théorie traditionnelle.	- A préparer par les élèves - Utilisé en séance de travaux dirigés
Doc 7	Texte de J. Stiglitz. Montre que les avantages comparatifs sont souvent acquis grâce à l'expérience et à la spécialisation. Ces avantages acquis peuvent résulter du hasard ou de décisions politiques délibérées.	- A préparer par les élèves - Utilisé en cours
Doc 8	Texte de Krugman et de Obstfeld. Montre par un exemple simple de la théorie des jeux comment une politique publique de subvention peut modifier la stratégie d'une entreprise et par ce biais contribuer à la construction d'avantages comparatifs.	- A utiliser par le professeur - Matrices des gains distribuées durant le cours

Objectifs de la séquence

Logique du cheminement :

- L'échange international existe en raison de gains mutuels et donc d'avantages comparatifs.
- La théorie économique présente les sources de ces avantages comparatifs.
- Ils sont à leur tour les facteurs d'une DIT théorique, mais la réalité des échanges internationaux est différente.
- D'où la mise en évidence de nouveaux déterminants à ces avantages comparatifs.

Au terme de la séquence, les élèves doivent être en mesure de comprendre :

- la notion d'avantages comparatifs,
- que les avantages comparatifs déterminent les gains mutuels et donc les échanges et la spécialisation,

- que le commerce mondial n'avantage pas tous les pays dans une même mesure et qu'il est en grande partie un commerce entre pays économiquement proches,
- que si les rendements sont croissants, la spécialisation est un facteur d'avantages comparatifs et que l'action des pouvoirs publics peut alors être déterminante.

Articulation cours/TD

Le TD est situé à l'aval du cours. Il permettra d'illustrer le cours par des calculs et des exemples concrets. L'objectif est double : illustrer la théorie des avantages comparatifs de Ricardo ; mettre en évidence les principales caractéristiques du commerce international et montrer qu'elles ne correspondent pas à la conception ricardienne.

Cours

Introduction

Joseph Stiglitz, dans *Principes d'économie moderne* (De Boeck, 2000), présente un certain nombre de points d'accord entre les économistes. Le troisième de ces points concerne l'échange : «Les échanges volontaires engendrent des gains. Que ce soit entre individus ou entre pays, tout le monde gagne à l'échange volontaire. L'échange permet aux acteurs de se spécialiser dans les activités pour lesquelles ils ont un avantage comparatif.» Effectivement, si les pays échangent entre eux, et donc si le commerce international existe, c'est parce qu'ils y gagnent. Les échanges créent un gain mutuel que les économistes ont cherché à analyser ; en comprendre les causes.

I) Les avantages comparatifs sont la cause des échanges internationaux et de la spécialisation

(Travail préparatoire : le dossier documentaire distribué comprend :

- *la première partie du document 1*
- *le document 2*
- *une partie du document 3 (la première phrase puis de « on insistera » jusqu'à la fin du document)*

Les élèves doivent répondre aux questions suivantes :

- 1) *Quel est l'intérêt du commerce international présenté dans le document 1 ?*
- 2) *Dans l'exemple donné par Ricardo, quel pays est le plus avantage dans la production de drap ? quel pays est le plus avantage dans la production de vin ? Ces pays ont-ils intérêt à échanger ? En quoi est-ce paradoxal ?*
- 3) *Quelle différence entre l'économie nationale et l'économie internationale est présentée par Ricardo ?*
- 4) *Pourquoi peut-on dire que la thèse présentée par le document 3 est à la fois un prolongement et un dépassement de la thèse de Ricardo ?*

A- Avantages absolus et gains mutuels procurés par l'échange international

1- Les avantages absolus

Document 1 : Le premier avantage du commerce international est pour Smith de pouvoir acheter à l'étranger ce qui y est moins cher. Smith compare la nation à un père de famille et explique que, tout comme le père de famille n'a pas intérêt à produire lui-même ce qu'il peut acheter à moindre prix, un pays n'a pas intérêt à produire un bien qu'il peut importer à un prix plus faible. L'échange permet donc de réduire les prix et d'augmenter le pouvoir d'achat.

La théorie des avantages absolus énonce que chaque pays a intérêt à se spécialiser dans les produits pour lesquels il est le plus avantage (ceux qui nécessitent le moins de travail pour les produire) et à abandonner la production des autres produits et donc recourir aux

importations. (Cette théorie sera plus tard appelée « théorie des avantages absolus » pour la distinguer de celle de Ricardo : « théorie des avantages comparatifs »).

2- Le commerce est source de gains mutuels

(Distribution en cours de la première partie du document 5. La question suivante est posée à l'oral : pourquoi une politique protectionniste devrait en définitive être préjudiciable au pays qui la met en place ?)

En situation de libre échange, chaque pays produit dans les secteurs pour lesquels il est le plus efficace. Mesure protectionniste => augmentation de la production des produits profitant de la mesure au détriment des autres secteurs (à ressources identiques) et notamment de ceux qui sont plus efficaces et exportateurs => diminution des exportations et utilisation moins efficace des ressources (facteurs de production).

B- Les avantages comparatifs : tous les pays peuvent bénéficier des gains liés à l'échange

La théorie des avantages absolus justifie l'échange et la spécialisation internationale, mais n'évoque pas le cas de pays faiblement compétitifs qui n'auraient d'avantage dans aucun produit.

1- Les avantages comparatifs de Ricardo

Document 2 : David Ricardo affirme que le commerce international peut procurer des gains à tous les pays, même les moins compétitifs. Les pays ont intérêt à se spécialiser dans les produits pour lesquels ils sont les plus avantagés ou les moins désavantagés. C'est ce qu'il explique en prenant comme exemple le vin et le drap comme produits et le Portugal et l'Angleterre comme pays. Le Portugal est avantagé pour les deux produits, mais il a intérêt à se spécialiser dans la production de vin car son avantage comparatif y est le plus élevé, et la Grande-Bretagne a intérêt à se spécialiser dans la production de drap car c'est pour ce produit que son désavantage comparatif est le plus faible. Pour que les deux pays gagnent à l'échange international, il suffit que le rapport d'échange international se situe entre le rapport des coûts de chaque pays. *(Ce sera démontré dans le cadre de la séance de travaux dirigés)*

La théorie du commerce international de Ricardo retient certaines hypothèses :

- Les facteurs de production sont mobiles à l'intérieur de chaque pays (c'est ce qui permet d'employer le mieux possible le capital et le travail et aux pays de se spécialiser), mais immobiles entre les pays (s'ils étaient mobiles, les pays désavantagés risqueraient de perdre leurs capacités productives au profit des autres pays).
- Les avantages comparatifs sont durables ; un pays avantagé le restera. Cela signifie que les rendements sont constants.

2- Le théorème de HOS (Heckscher, Ohlin et Samuelson)

Document 3 : Les pays ont intérêt à se spécialiser dans les productions mobilisant les facteurs de production qu'ils possèdent en abondance, et à importer les produits incorporant les facteurs de production qui leur manquent.

Ainsi la théorie ne se limite plus au travail, mais aux différents facteurs de production considérés tant du point de vue de leur quantité que de leur qualité.

II) Les avantages comparatifs sont aussi la conséquence des échanges internationaux et de la spécialisation

(Travail préparatoire : le dossier documentaire distribué comprend :

- *le document 4*
- *la deuxième partie du document 5*

- le document 7

Il est demandé aux élèves de répondre aux questions suivantes :

- 1) Si l'on considère que la spécialisation conduit à produire et exporter certains types de produits et à abandonner la production d'autres types de produits que l'on accepte d'importer, peut-on dire que la France est spécialisée dans certains grands secteurs de l'économie ? (document 4)
- 2) En quoi chacun des éléments présentés dans le document 5 conduisent-ils à nuancer la conception traditionnelle des avantages comparatifs ?
- 3) Expliquer l'avant dernière phrase du document 7 : « L'avantage comparatif conduit à la spécialisation. Mais l'inverse peut être vrai. »
- 4) Par quels moyens les pouvoirs publics peuvent-ils favoriser la spécialisation de l'appareil productif ?

A- La conception traditionnelle des avantages comparatifs face à la réalité des échanges

1- Caractéristiques des échanges découlant de l'analyse traditionnelle des avantages comparatifs

(On pose un certain nombre de questions aux élèves pour mettre en évidence les points suivants :)

Dans les analyses traditionnelles des avantages comparatifs, les produits échangés sont différents en fonction des atouts dont disposent les pays. L'échange est donc un échange de complémentarité : des pays différents, et donc complémentaires, s'échangent des produits différents. Cet échange est aussi appelé *échange inter-branches* car les pays s'échangent des produits provenant de branches différentes. La division internationale du travail que ces avantages comparatifs induisent est une spécialisation des pays du Nord dans les produits manufacturés et des pays du Sud dans les produits primaires. Tous les pays gagnent au commerce et donc n'ont aucun intérêt à mettre en œuvre des mesures protectionnistes.

2- La théorie des avantages comparatifs ne permet pas d'expliquer :

- Pourquoi le commerce mondial est en grande partie un commerce entre semblables : ainsi, les principaux partenaires de la France ne sont pas les pays qui, disposant de ressources différentes, lui sont complémentaires, mais les pays de l'Union européenne, dont l'Allemagne, qui lui ressemblent et qui ont un niveau de développement et une spécialisation comparables. Le commerce international est aussi en grande partie un commerce intra-branche : ainsi les branches les plus exportatrices sont souvent les plus importatrices; l'exemple de l'automobile française est à ce sujet éloquent. Mise à part l'énergie, les niveaux des importations et des exportations des grands secteurs de l'économie sont toujours très proches (document 4).
- Pourquoi certains pays gagnent davantage que d'autres au commerce. Certaines spécialisations sont plus favorables que d'autres (effets d'entraînement, perspectives d'accroissement de la demande...) (document 5).
- Pourquoi certains pays mettent en œuvre des mesures protectionnistes alors qu'ils auraient théoriquement intérêt à échanger le plus possible. Les mesures protectionnistes appliquées par un grand pays peuvent provoquer, en réduisant la demande mondiale, une baisse des prix qui lui sera favorable (document 5).
- Pourquoi la spécialisation évolue, en raison notamment de la mise en œuvre de politiques commerciales (document 5).

B- Rendements croissants et construction des avantages comparatifs

1- La spécialisation induit ou renforce les avantages comparatifs

Document 7 : En produisant on acquiert de l'expérience et donc on augmente ses connaissances et compétences, ce qui rend le pays plus productif. Ici on ne raisonne donc plus en termes de rendements constants (comme dans l'analyse de Ricardo), mais en termes de rendements croissants. Lorsqu'il y a des rendements d'échelle croissants, l'échange entre pays est possible et profitable même si les deux pays ont des dotations initiales strictement identiques. La production de chaque produit devient plus efficace non pas parce qu'elle est réalisée par le pays initialement le plus productif, mais parce qu'elle est réalisée, grâce à la spécialisation sur une plus grande échelle. Les avantages comparatifs peuvent alors être le fruit du hasard. Un cercle vertueux s'établit entre la spécialisation et l'avantage comparatifs : un avantage comparatif induit une spécialisation (le paramètre initial peut aussi être la spécialisation) qui renforce l'avantage comparatif qui à son tour renforce la spécialisation...

2- Des politiques publiques peuvent renforcer ou même construire des avantages comparatifs

Document 7 : En favorisant la recherche-développement et l'éducation, en développant les infrastructures, un Etat peut construire ou renforcer des avantages comparatifs et ainsi favoriser la spécialisation de l'économie.

(Distribution en cours des deux matrices de gains du document 8. Explication progressive du mécanisme présenté dans le document 8)

La mise en œuvre d'une "politique commerciale stratégique" peut être efficace. Certains marchés disposent de barrières à l'entrée qui semblent infranchissables. Une subvention peut permettre à une entreprise d'entrer sur le marché et lui créer un avantage sur ses concurrents potentiels qui peuvent même être amenés à renoncer à être présent sur le marché en question.

Conclusion :

- Synthèse de la séance grâce à une série de petites questions ou grâce à un exercice d'application.
- Transition avec le prochain chapitre, par exemple le débat libre échange / protectionnisme.

Travaux dirigés

I) Comprendre par un exemple la théorie des avantages comparatifs de Ricardo

Travail progressif réalisé en séance de travaux dirigés.

Présentation :

A l'aide du texte de Ricardo, compléter le tableau suivant :

	<i>Quantité de travail nécessaire pour produire une unité de drap</i>	<i>Quantité de travail nécessaire pour produire une unité de vin</i>
<i>Portugal</i>	90	80
<i>Angleterre</i>	100	120

Quel pays est avantagé dans les deux produits ? Pourquoi ?

Le pays désavantagé l'est-il davantage pour un des deux produits ? lequel et pourquoi ?

Le pays avantagé l'est-il davantage pour un des deux produits ? lequel et pourquoi ?

Quelle est la spécialisation qui découle de cette situation ?

Le Portugal est avantagé pour les deux produits car leur production nécessitant moins de travail, il est plus compétitif. L'Angleterre est moins désavantagée pour la production de drap car l'écart relatif est plus faible et le Portugal est plus avantagé dans la production de vin car l'écart relatif est plus élevé. Selon la théorie des avantages comparatifs, l'Angleterre aura donc avantage à se spécialiser dans la production de drap et le Portugal dans celle de vin.

Justification

Imaginons que le Portugal dispose pour produire ces marchandises d'une quantité globale de travail de 8 000 hommes et l'Angleterre de 10 000 hommes. En cas de non spécialisation, chaque pays produit ces deux marchandises ; imaginons que chaque pays utilise la même quantité de travail pour la production de chaque marchandise. Quel sera le nombre d'unités produites de vin et de drap dans chaque pays.

	Nombre d'unités de drap	Nombre d'unités de vin
Portugal : 8 000 hommes	44,4	50
Angleterre : 10 000 hommes	50	41,7

Imaginons maintenant que chaque pays se spécialise et que le rapport d'échange international se situe entre les rapports des coûts de chaque pays, par exemple une unité de drap contre une unité de vin. Calculer la production de chaque pays puis illustrer par un exemple que chaque pays peut gagner à la spécialisation et au commerce.

Le Portugal produit 100 unités de vin et l'Angleterre produit 100 unités de drap. Le Portugal et l'Angleterre peuvent s'échanger 48 unités de vin contre 48 unités de drap, au final chaque pays dispose :

	Nombre d'unités de drap	Nombre d'unités de vin
Portugal : 8 000 hommes	48	52
Angleterre ; 10 000 hommes	52	48

Les deux pays sont donc gagnants.

II) Utiliser la matrice du commerce de façon à effectuer des calculs permettant de mettre en évidence les grandes lignes du commerce mondial

- Calculs

Il est important de faire faire les calculs par les élèves, car c'est en les faisant qu'ils comprendront la signification des résultats. Deux possibilités : utiliser un tableur ou répartir les calculs entre les élèves de la classe, mais de façon à ce que tous les élèves aient tous les types de calcul à effectuer.

Il s'agit d'abord de déterminer la part de chaque région dans le commerce mondial puis ensuite la part de chaque produit dans le commerce de chaque région.

La part de chaque région dans le commerce mondial (2005)

	Produits agricoles		Combustibles et produits des industries extractives		Produits manufacturés		Total	
	Part des X	Part des M	Part des X	Part des M	Part des X	Part des M	part des X	Part des M

Amérique du Nord	16,30	14,84	10,22	19,75	15,09	21,55	14,54	20,60
Amérique du Sud et centrale	10,98	3,14	7,52	3,41	1,65	2,82	3,49	2,96
Europe	46,50	48,48	23,18	36,97	47,67	44,45	43,03	43,29
Communauté d'États indépendants (CEI)	3,11	3,46	11,69	1,49	1,31	2,26	3,35	2,20
Afrique	3,79	3,91	11,11	1,89	0,86	2,31	2,93	2,36
Moyen-Orient	1,45	3,79	21,83	1,42	1,85	3,52	5,30	3,16
Asie	18,13	21,43	14,45	32,02	31,57	22,46	27,35	24,05

La part de chaque produit dans le commerce de chaque région (2005)

	Produits agricoles		Combustibles et produits des industries extractives		Produits manufacturés	
	Part des X	Part des M	Part des X	Part des M	Part des X	Part des M
Amérique du Nord	9,24	6,04	12,10	16,50	74,65	75,36
Amérique du Sud et centrale	26,35	8,89	37,06	19,83	34,06	68,56
Europe	9,06	9,39	9,27	14,70	79,72	73,89
Communauté d'États indépendants (CEI)	7,78	13,19	60,09	11,64	28,19	74,04
Afrique	10,85	13,87	65,23	13,76	21,18	70,20
Moyen-Orient	2,30	10,04	70,93	7,75	25,16	80,03
Asie	5,56	7,47	9,09	22,92	83,06	67,21
Monde	8,39		17,21		71,97	

Analyse

(On demande aux élèves d'analyser ces deux tableaux en leur posant quelques questions pour les guider :

- Quels sont les principaux exportateurs et importateurs de produits agricoles et de produits manufacturés ?
- Peut-on dire que les pays du Sud sont spécialisés dans les produits agricoles ? dans les combustibles et produits des industries extractives ?
- Peut-on dire que les pays du Nord sont spécialisés dans les produits manufacturés au détriment des produits agricoles ?
- Quels sont les principaux pays exportateurs ? les principaux pays importateurs ?
- Quels sont les produits les plus exportés ? les moins importés ?

Les principaux exportateurs et importateurs de produits agricoles comme de produits manufacturés sont les pays du Nord. Si les pays du Sud sont davantage spécialisés que les pays du Nord dans les combustibles et les produits des industries extractives, cela n'est pas vrai pour les produits agricoles. Les pays du Nord sont spécialisés dans les produits manufacturés, mais ils sont aussi les principaux exportateurs de produits agricoles et la part de leurs exportations de produits agricoles dans le total de leurs exportations est proche de la part des exportations totales de produits agricoles dans les échanges mondiaux. Si les pays du Sud, ne sont pas vraiment spécialisés dans les produits agricoles, ils importent en

revanche beaucoup plus de produits manufacturés qu'ils n'en exportent, exception faite de l'Asie.

En définitive, exceptés les échanges de combustibles et de produits des industries extractives, la situation des échanges est très éloignée de celle qui découlerait de la DIT traditionnelle : les échanges se font en grande partie entre les pays du Nord et concernent en grande partie les produits manufacturés.

Évaluation

Durée : Une heure

I) Questionnaire à choix multiples

Ce type d'exercice permet un balayage des différents éléments du cours, y compris des connaissances qui ne sont pas au cœur des objectifs, mais qui ont pu être évoquées durant la séquence. Les questions, volontairement très simples pour la plupart, permettent de valoriser et de rassurer les élèves en difficulté. La notation doit être pensée de façon à décourager les élèves de répondre au hasard.

1. L'échange international existe car :
 - a. il procure des gains mutuels
 - b. il permet de recevoir des droits de douane
 - c. il est imposé par les institutions internationales

2. Selon Ricardo, les pays se spécialisent en fonction :
 - a. de leurs avantages absolus
 - b. de leurs avantages comparatifs
 - c. de leur politique commerciale

3. Selon la théorie des avantages comparatifs :
 - a. les pays désavantagés dans tous les produits ne peuvent pas prendre part aux échanges internationaux
 - b. aucun pays n'est désavantagé dans tous les produits
 - c. les pays désavantagés dans tous les produits doivent se spécialiser dans le produit pour lequel leur désavantage comparatif est moindre

4. D'après le théorème couramment appelé HOS :
 - a. l'avantage comparatif provient de la dotation en capital
 - b. l'avantage comparatif provient de la dotation en facteurs de production
 - c. l'avantage comparatif n'existe pas

5. La division internationale induite par la conception traditionnelle des avantages comparatifs est telle que :
 - a. des pays économiquement différents s'échangent des produits différents
 - b. des pays économiquement proches s'échangent des produits similaires
 - c. des pays économiquement différents s'échangent des produits similaires

6. Dans la réalité, la part la plus importante des échanges mondiaux est telle que :
 - a. des pays économiquement différents s'échangent des produits différents
 - b. des pays économiquement proches s'échangent des produits similaires
 - c. des pays économiquement différents s'échangent des produits similaires

7. La réalité des échanges internationaux montre :
 - a. que le commerce international est source de gains mutuels et que tous les pays sont également gagnants

b. que le commerce international est source de gains mutuels, mais que tous les pays ne sont pas également gagnants

c. que le commerce international n'est pas source de gains mutuels

8. La théorie ricardienne des avantages comparatifs postule que les rendements sont :

a. croissants

b. constants

c. décroissants

II) Les avantages comparatifs ricardiens

Nombre d'heures de travail nécessaire pour produire une unité de produit :

	Produit A	Produit B
Pays A	5	100
Pays B	6	110

Quel pays se spécialise dans quel produit ?

A quelle condition doit satisfaire le rapport d'échange international entre les deux produits ?
donner un exemple de ce qu'il pourrait être.

III) Les avantages comparatifs construits

Placer les numéros qui conviennent dans les cases du schéma

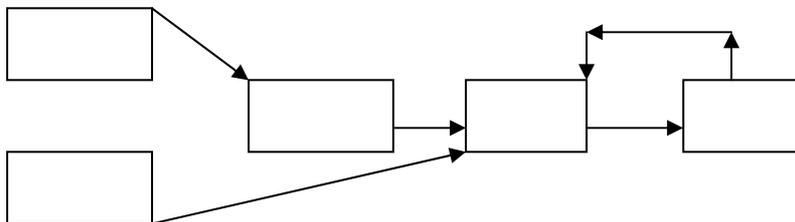
1 : « subvention permettant d'entrer sur un marché »

2 : « renforcement de la spécialisation »,

3 : « renforcement des avantages comparatifs »

4 : « aide publique à la RD et à l'éducation et au développement des infrastructures »

5 : « construction d'un avantage comparatif »



IV Commerce de similarité

Jean-Marc Siroën affirme que «le commerce international s'est développé entre nations industrielles proches pour des produits voisins».

Justifier cette affirmation et expliquer en quoi elle nuance la conception traditionnelle des avantages comparatifs (en dix lignes maximum).

Bibliographie indicative

- Quelques ouvrages cités dans le dossier :

Adam Smith (1776), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, GF Flammarion, 1991.

David Ricardo (1817), *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Flammarion, 1977.

Eli Hecksher (1919), L'effet du commerce international sur la répartition du revenu, *The Swedish Journal of Economics*, reproduit dans B. Lassudrie-Duchêne, *Echange international et croissance*, Economica, 1972.

Jean-Marc Siroën, *Relations économiques internationales*, Bréal, 2002.

- Paul R. Krugman, Maurice Obstfeld, *Economie internationale*, De Boeck, 2003.
- Autre ouvrages
- Jean-Louis Mucchielli et Thierry Mayer, *Économie internationale*, Dalloz, 2005.
- Gérard Lafay, *Initiation à l'économie internationale*, Economica, 2004.
- Jean-Louis Mucchielli, *Relations économiques internationales*, Hachette, 2005.
- Michel Rainelli, *La nouvelle théorie du commerce international*, La Découverte, 2005.
- Jagdish Bhagwati, *Éloge du libre échange*, Editions d'Organisation, 2005.
- Paul-R. Krugman, *La Mondialisation n'est pas coupable*, La Découverte, 1998.
- Joseph E. Stiglitz, *La Grande Désillusion*, Livre de poche, 2003.

Exemple de bonne copie

Le jury a estimé que, malgré sa pauvreté relative en contenu scientifique et l'articulation insuffisante entre la séquence de travaux dirigés et celle de cours, cette copie est globalement satisfaisante.

I) Situation dans le programme

La notion des «avantages comparatifs» figure dans la troisième partie du programme de Terminale ES intitulé «les enjeux de l'ouverture internationale». Cette partie comportent deux items : «l'internationalisation des échanges et la mondialisation» d'une part, et d'autre part, «l'intégration européenne et les politiques économiques et sociales». L'étude des avantages comparatifs intervient dans le premier thème cité environ après 20 semaines de cours, et plus particulièrement dans le premier chapitre consacré à l'articulation entre commerce international et croissance économique. Face à la problématique générale du programme (croissance, développement et changement social), il est utile de s'interroger sur les comportements des entreprises et des nations pour retrouver la croissance et assurer le développement économique dans une économie de plus grand plus ouverte sur l'extérieur.

Dans ce chapitre, les élèves doivent maîtriser les notions suivantes : avantages comparatifs, division internationale du travail, libre-échange et protectionnisme. Ils doivent savoir utiliser (notion complémentaire) les termes suivants : balance des paiements, terme de l'échange, barrières tarifaires et non tarifaires, taux de change, régime de change, OMC, FMI et banque mondiale.

Le sujet nous propose d'étudier un aspect du libre-échange à travers l'exemple des avantages comparatifs. Peut-on s'appuyer sur la théorie de D. Ricardo pour analyser la structure des échanges aujourd'hui ? Comment peut-on construire des avantages comparatifs et ainsi profiter pleinement des gains à l'échange ?

On notera également que cette notion fera l'objet d'un l'approfondissement pour les élèves ayant choisi sciences économiques et sociales en spécialité.

II) Démarche pédagogique

A. Les pré-requis

On pourra s'appuyer sur certains acquis de la classe de première ES concernant les échanges extérieurs. En effet, la représentation du fonctionnement de l'économie passe par la présentation des acteurs et leurs relations mais aussi par une description des échanges extérieurs (raisonnement en économie ouverte). Les élèves maîtrisent donc les notions de balance commerciale, taux d'ouverture, taux de couverture. De plus, à ce stade du programme, les élèves de terminale ES ont déjà une approche de la notion de *division du*

travail (première partie du programme : «organisation du travail et croissance économique») et la spécialisation qu'elle entraîne (analyse de la manufacture d'épingles d'Adam Smith). Grâce à cette spécialisation, les entreprises réalisent des gains de productivité. Ici, la question est de savoir si une division internationale du travail (DIT) reposant sur des avantages comparatifs, est susceptible de relancer la croissance et le développement des nations. Quels sont les arguments favorables au libre-échange ?

A propos des savoir-faire, les élèves savent utiliser les différents outils statistiques : taux d'accroissement, calculs de répartition... mais aussi analyser et exploiter des textes et les mettre en relation. On demandera aux élèves de savoir construire et analyser des représentations graphiques, moyens permettant de visualiser les grandes tendances. Enfin, ils savent construire une argumentation en articulant leurs connaissances et les documents.

B. Les objectifs

- Définir avantages comparatifs, division internationale du travail, commerce intra-branche, commerce intra-régional et libre-échange.
- Présenter les caractéristiques du commerce international aujourd'hui.
- Énoncer la théorie des avantages comparatifs.
- Montrer les conséquences de la construction des avantages comparatifs sur la croissance économique. (Illustration par un schéma fléché).
- Faire la liste des facteurs à l'origine de la spécialisation des nations.
- Poser les limites des avantages comparatifs.

C. Articulation cours TD

La séquence de TD se déroulera en aval du cours pour venir illustrer la notion d'avantage comparatif par la description des caractéristiques du commerce international (plus particulièrement la structure des exportations).

La séquence de cours sera consacrée à l'étude de la théorie des avantages comparatifs (exemple numérique) et aux moyens mis en oeuvre par les nations afin de construire ces avantages.

III) Analyse du dossier documentaire

N° doc.	Analyse du document	Utilisation
1	Exposé de la théorie d'Adam Smith sur les bienfaits de la spécialisation et du libre-échange (avantage absolu)	Cours (passage I1 à I7)
2	Présentation de la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo. Présentation des hypothèses du modèle.	Cours
3	Théorème Hecksher, Ohlin et Samuelson (HOS) élargissant les hypothèses du modèle de Ricardo. C'est la dotation inégale en facteurs de production qui détermine la spécialisation. À long terme, cela conduit à une égalisation des prix des facteurs de production.	Cours
4	Structure et évolution de la balance commerciale en France de 2003 à 2006. Après un solde commercial (longtemps) excédentaire, la France présente un déficit commercial. Cependant, tous les groupes de biens ne sont pas touchés de façon identique.	TD
5	Extraits de <i>Relations économiques internationales</i> de JM Siroën. Il pose les limites du modèle de Ricardo. Le libre-échange est un jeu à somme positive (tous les pays gagnent à l'échange) mais reste inégalitaire.	Cours (1 ^{er} §) 2 ^{ème} § :

	Siroën présente également les conditions / conséquences de la mise en place des avantages comparatifs (notamment le rôle de l'État à articuler avec le doc. 8).	évaluation 3 ^{ème} § : professeur
6	Structure du commerce mondial par produit par région en 2005. On peut observer un commerce mondial essentiellement concentré autour des pays de la triade : Amérique du Nord, Europe et Asie. Les autres zones restent marginalisées. On observe aussi une spécialisation de chaque zone. Par exemple la production de produits manufacturés pour la triade et de combustibles et produits des industries extractives pour la CEI, l'Afrique et le Moyen-Orient. Enfin, on relève un commerce intra-régional : 3201,27 milliards de dollars d'exportations de l'Europe vers l'Europe.	TD
7	Présentation des différents moyens d'acquérir un avantage comparatif : qualification de la main-d'oeuvre, l'apprentissage et l'expérience (<i>Learning by doing</i>) et le financement des dépenses en recherche-développement par l'État (mise en relation avec la croissance endogène)	Cours Sauf 1 ^{er} § : évaluation
8	Texte qui permet d'actualiser la pensée de Ricardo. Il montre que le libre-échange est le moins mauvais système et que ses effets positifs seraient accentués par une intervention de l'État. Exemple : Boeing/Airbus.	Pour le professeur.

IV. Projet de cours (une heure)

Quelques jours avant la séquence de cours, on proposera aux élèves de travailler sur un dossier documentaire et de répondre aux questions associées. Ce travail sera à faire à la maison et servira de base au cours en classe. La mise en commun sera alors facilitée par des recherches personnelles et une participation active des élèves.

A. Dossier documentaire

Document C1: il sera composé d'un extrait du document 1 du dossier (lignes à 1 à 7).

Question 1 : À quelles conditions un pays a-t-il intérêt à acheter un produit à l'étranger ?

Réponse 1 : Lorsque la production de son bien lui coûte plus cher que son importation.

Question 2 : Que se passera-t-il si les coûts de production sont toujours plus élevés qu'à l'étranger ?

Réponse 2 : Le pays verra ses importations augmenter (et ainsi la balance commerciale va se dégrader). Un pays qui détient un «avantage absolu» (c'est-à-dire qu'il a tendance à exporter sa production pour laquelle les coûts sont faibles par rapport à l'étranger) dans toutes les productions alors il n'y aura pas d'échange possible (pas de commerce international).

Document C2: composé du document de du dossier.

Question 1 : À partir des informations du document, compléter le tableau :

	Vin	Drap
Angleterre	120	100
Portugal	80	90

Question 2 : Comment l'analyse de Ricardo mesure-t-elle la valeur des marchandises ?

Réponse 2 : Par la quantité de travail nécessaire pour réaliser cette production. Ici, il s'agit du nombre d'hommes.

Question 3 : à partir de l'analyse de Smith, dans quelle production l'Angleterre a-t-elle intérêt à se spécialiser ? Et le Portugal ? Qu'en conclure ?

Réponse 3 : Le Portugal se spécialise dans les productions de drap et de vin car il dispose d'un avantage absolu. Les coûts de production sont toujours moins chers au Portugal. Il n'y a pas de commerce international possible.

Question 4 : Quelles solutions sont proposées par David Ricardo pour résoudre cette limite ?

Réponse 4 : Il propose de raisonner non pas en «avantages absolus» mais en «avantages comparatifs». Chaque pays doit calculer ses coûts comparatifs, c'est-à-dire le prix des marchandises par rapport à l'autre.

Question 5 : Calculer les coûts comparatifs pour chaque pays du drap par rapport au vin et du vin par rapport au drap. Insérez vos résultats dans le tableau suivant :

	Vin	Drap
Angleterre	$120/100=1.2$	$100/120=0.83$
Portugal	$80/90=0.89$	$90/80=1.125$

Question 6 : Que remarquez-vous ? Quels seront les choix de spécialisation pour chaque pays ?

Réponse 6 : L'Angleterre a un avantage comparatif dans la production de draps. Elle se spécialisera dans cette production et abandonnera celle du vin. Inversement, pour le Portugal qui va se spécialiser dans la production de vin.

Document C3 : composé du document 3 du dossier.

Question 1 : Comment Hecksher explique-t-il la spécialisation de chaque nation ?

Réponse 1 : Par la dotation inégale en facteurs de production. Un pays fortement doté en facteurs travail aura intérêt à se spécialiser dans les activités intensives en main-d'oeuvre. Alors qu'un pays fortement doté en facteur capital (comparativement au facteur travail) aura intérêt à se spécialiser dans les activités capitalistiques.

Question 2 : qu'il est la conséquence de ce principe

Réponse 2 : cela conduit à l'égalisation du prix des facteurs de production.

Document C4 : composé du document 7 du dossier (sauf premier paragraphe)

Question 1 : Relever les moyens dont dispose un pays pour acquérir un avantage comparatif. Réponse 1 :

- la qualification de la main-d'oeuvre ;
- l'accumulation des connaissances : l'effet d'apprentissage (*learning by doing*) et l'expérience acquise ;
- le financement des dépenses en recherche-développement par les pouvoirs publics.

B. Le cours

Le professeur s'appuiera sur les réponses des élèves à partir de leur préparation. Ceci leur permettra une participation active, indispensable à l'acquisition des notions.

Introduction : De nombreux produits sont échangés quotidiennement avec le reste du monde. (exemples demandés aux élèves). La France importe des oranges du Maroc, du pétrole des Émirats Arabes Unis et exporte des voitures au reste du monde. La question est alors de savoir quel intérêt a-t-on à commercer avec les autres pays ? Pour répondre à ces questions, il faut mettre en avant la notion d'«avantage comparatif», qui a longtemps été le fondement du commerce international. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous exposons les bienfaits du libre-échange sur la croissance économique. Ensuite, nous analyserons les facteurs assurant la spécialisation de nos activités.

1^{ère} partie : les avantages comparatifs, fondement des politiques commerciales en faveur du libre-échange. (Suppression des barrières pour faciliter circulation des biens, services ...).

A. L'exemple numérique de David Ricardo : avantages comparatifs et gains à l'échange.

(Le professeur reprendra le travail des élèves effectué à la maison)

Avoir de faibles coûts de production permet aux nations d'échanger. En effet, un pays aura intérêt à se spécialiser dans la production qui lui coûtera moins cher que son importation (document 1. Question 1) (analyses de Smith). Mais un pays qui ne dispose pas davantage ne pourra pas commercer.

=> Reprise de l'analyse de Ricardo :

Le professeur demandera à un élève de lire une donnée du tableau retraçant les coûts comparatifs.

Par exemple : pour produire une unité de drap en Angleterre, il faut l'équivalent de 1,2 unité de vin. Le coût de fabrication d'une unité de vin est 20 % plus élevé que le coût de fabrication d'une unité de drap».

=> Enoncé de la théorie des avantages comparatifs : un pays a intérêt à se spécialiser dans la production dans laquelle il possède le plus grand avantage comparatif ou le plus petit désavantage comparatif. Un pays détient un avantage comparatif si le coût de fabrication d'une marchandise est inférieur au coût de fabrication d'une autre marchandise.

=> calculons les gains à l'échange :

	Angleterre	Portugal
Avant la spécialisation	120 + 100 = 220	80 + 90 = 170
Après la spécialisation	100 + 100 = 200	80 + 80 = 160
= Quantité de travail nécessaire pour produire deux unités		
Gain	+ 20	+ 10

Remarque : le modèle de Ricardo repose sur des hypothèses :

- 2 pays, 2 biens
- Immobilité internationale des facteurs de production
- Mobilité des facteurs de production à l'intérieur du pays.

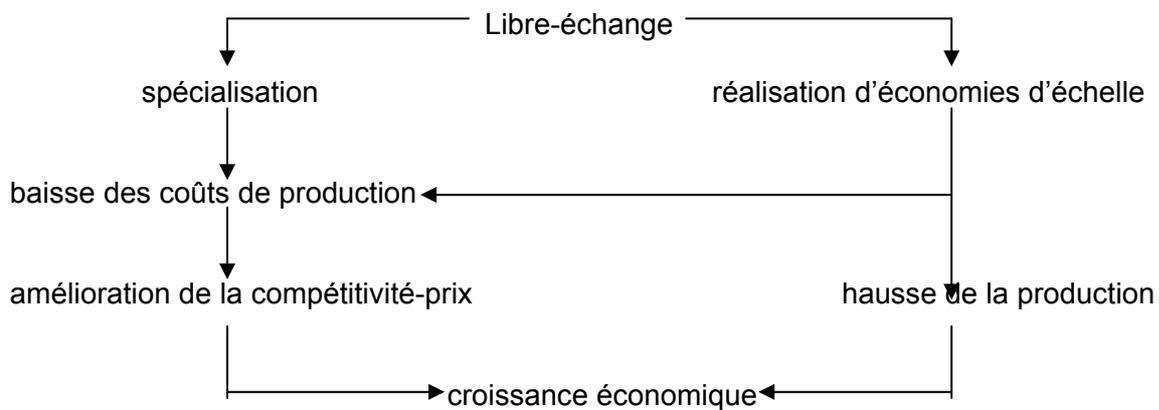
=> La théorie de Heckscher (puis Ohlin et Samuelson) vient compléter l'analyse de Ricardo.

On reprendra ici les éléments de réponses du doc. 3.

La spécialisation est déterminée en fonction de l'abondance ou rareté d'un facteur.

B. Les bienfaits des avantages comparatifs sur la croissance économique

Grâce à la spécialisation, les pays vont pouvoir abandonner certaines productions. Ils seront alors beaucoup plus efficaces et gagneront à l'échange.



2^{ème} partie : la construction des avantages comparatifs

A. La qualification et l'expérience acquise

La recherche de la compétitivité-prix n'est plus le seul objectif. Dorénavant, la construction des avantages comparatifs passe par la compétitivité hors-prix (produits de meilleure qualité). C'est pourquoi, la qualification des individus (savoirs et savoir-faire) et leur expérience permettent aux nations une spécialisation dans des activités intensives en main-d'œuvre qualifiée.

B. L'importance du rôle joué par l'Etat

Selon P. Krugman (doc. 8 du dossier), les vertus du libre-échange seraient accentuées par une intervention étatique. Par celle-ci, des investissements publics pourront être réalisés (financement des recherches en R&D, doc cours n°4). Contrairement à une entreprise, une nation ne peut faire faillite en cas de non-compétitivité. L'Etat pourra alors «supporter» ses «champions nationaux» (Airbus dans le cadre de l'UE) afin que ceux-ci puissent s'insérer dans un marché de concurrence imparfaite (oligopolistique où les barrières à l'entrée sont importantes).

Conclusion : grâce à la construction d'avantages comparatifs, tous les pays ont intérêt à s'insérer dans le commerce international. Le libre-échange devient un jeu à somme positive, dont les effets positifs seront accentués par une intervention de l'Etat. Cependant, même si tous les pays gagnent, on observe des inégalités : certains gagnent plus que d'autres. (Ceci pourra faire l'objet d'une nouvelle séquence).

V. Projet de TD (une heure)

Cette séquence de TD mettra en évidence les principales caractéristiques du commerce international aujourd'hui. Nous pourrons alors illustrer la spécialisation tirée des avantages comparatifs par chaque région.

Les élèves auront connaissance des documents en classe et après avoir répondu aux questions, une mise en commun permettra d'élaborer une synthèse.

1) Les caractéristiques du commerce mondial en France

Le professeur s'appuiera d'abord sur les acquis de Première ES.

Document TD 1 : document 4 du dossier.

Question 1 : Rappelez les définitions de la balance commerciale, du taux de couverture et d'une évaluation CAF-FAB.

Réponse 1 :

- Balance commerciale : compte statistique qui retrace les échanges de biens.
- Taux de couverture : rapport entre exportations et importations. Exprimé en pourcentage. Un taux supérieur à 100 % signifie une balance commerciale excédentaire.
- Evaluation FAB (Franco à Bord) pour les exportations
Evaluation CAF (Coût Assurance Fret) pour les importations (= prix de la marchandise + coût d'assurance et de fret jusqu'à la frontière)

Question 2 : Comment a évolué le solde commercial de la France depuis 2003 ?

Réponse 2 : Il est passé d'un excédent à un déficit (- 28, 4 milliards d'€ en 2006).

Question 3 : Analysez les échanges de biens de la France.

Réponse 3 : On observe que pour tous les groupes de biens, la balance commerciale n'est pas déficitaire.

Déficit important dans le secteur de l'énergie (exemple du pétrole) : (- 22 milliards d'€ en 2003 => - 48,5 milliards en 2006) tandis que les produits agricoles et alimentaires et les industries des biens d'équipement présentent une balance commerciale excédentaire.

2) Structure des exportations mondiales

Document TD 2 : document 6 du dossier.

Question 1 : A partir des données du tableau, représentez graphiquement la structure des exportations mondiales par région. Qu'observez-vous ?

=> Cette représentation (diagramme rectangulaire) nécessite de faire des calculs de répartition.

Réponse 1 :

Amérique du Nord 21,6 %	Europe 43,3 %	Asie 24 %	Amérique du Sud et Centrale, Afrique et Moyen-Orient 10,72 %	Autres destinations 8,5 %
----------------------------	------------------	--------------	---	------------------------------

=> On remarque qu'une majorité des exportations mondiales sont réalisées par les pays de la Triade : Amérique du Nord, Europe et Asie.

Question 2 : Dans quel type de production les différentes régions se sont-elles spécialisées ?

Réponse 2 :

Amérique du Nord	Produits manufacturés	1102,94
Amérique du Sud et Centrale	Pas de spécialisation	-
Europe	Produits manufacturés	3485,34
CEI	Comb. et prod. des ind. ext.	204,41
Afrique	Comb. et prod. des ind. ext.	194,18
Moyen-Orient	Comb. et prod. des ind. ext.	381,61
Asie	Produits manufacturés	2308

(en milliards de \$)

Question 3 : Que constatez-vous ?

Réponse 3 : Les pays de la Triade exportent des produits manufacturés tandis que la CEI, l'Afrique et le Moyen-Orient exportent des combustibles et produits des industries extractives.

Question 4 : Que peut-on mettre en évidence à la lecture des données de la diagonale de la matrice ?

Réponse 4 : Pour les pays de la Triade, on y trouve les données les plus élevées. Il s'agit d'un commerce intrarégional. En effet, les pays s'insèrent de plus en plus dans des zones (délimitées géographiquement) dans lesquelles s'effectuent les échanges. On parle de régionalisation (forme de multilatéralisme).

Remarque : il existe différents degrés d'intégration économique : de la zone de libre-échange à l'intégration ultime : une union économique, politique et monétaire.

C'est une forme de « protectionnisme déguisé ».

Synthèse commune : Aujourd'hui, l'analyse des structures des exportations mondiales montre une division internationale du travail qui conduit à une spécialisation. Les pays de la Triade vont se spécialiser dans les produits manufacturés et effectuent la plupart de leurs échanges entre eux. On parlera alors de commerce intrabranche, c'est-à-dire un échange de produits de même nature (des voitures françaises et allemandes par exemple). De plus, le commerce intra régional se développe en raison de la multiplication de zones de libre-échange ou unions douanières (ALENA, MERCOSUR,...). La question est alors de savoir pour quelles raisons. Le libre-échange comporterait-il des effets pervers qui engageraient les nations à se replier sur elles-mêmes ?

VI. Evaluation (1 heure) (notée sur 20)

1. Définir commerce intra-branche, commerce intra-régional et libre-échange. (3 points)
2. Enoncez le principe des avantages comparatifs. (2 points)
3. D'après Hecksher, qu'est-ce qui détermine la spécialisation des nations ? (2 points)
4. Document 7 (1^{er} paragraphe) : comment le Japon a-t-il construit son avantage comparatif ? (2 points)
5. Précisez le rôle que peut jouer l'Etat dans cette construction. (2 points)
6. Document 4 du dossier

(Données pour la France, en milliards d'€ courants)

ENERGIE	2003	2004	2005	2006
Exportations	11,1	12,2	17,2	19,7
Importations	33,1	40	54,5	65,5
Solde	- 22	- 27,8	- 37,2	- 45,8
Taux de couverture (en %)	33,5	30,5	31,6	30,1

- a. Complétez le tableau. (2 points) (réponses en gras)
 - b. Faites la lecture des données de 2006. (2 points)
 - c. Comment peut-on expliquer cet état ? (utilisez la notion d'« avantage comparatif » pour répondre). (1 point)
7. Illustrez par un schéma fléché les effets escomptés d'une spécialisation. (2 points)
 8. Quels peuvent être les effets d'un refus de la politique de libre-échange ? (2 points) (document 5 du dossier, 2^{ème} paragraphe)

Corrigé de l'évaluation

- 1) **Commerce intra-branche** : commerce entre deux pays de produits de même nature.

Commerce intra-régional : échanges entre des pays appartenant à la même zone régionale (exemple : Union Européenne).

Libre-échange : doctrine économique en faveur de la suppression de toutes les entraves à la libre circulation des biens, services, hommes et capitaux.

2) **Principe des avantages comparatifs** : un pays a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle il possède le plus grand avantage comparatif. Un pays détient un avantage comparatif si le coût de fabrication d'une marchandise est inférieur à celui d'une autre marchandise.

3) **La spécialisation** est déterminée par la rareté ou l'abondance des facteurs de production : capital et travail.

4) Le Japon a construit son avantage comparatif à travers la qualification de sa main-d'œuvre (système éducatif performant), grâce aux investissements publics. Une main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé permet d'améliorer la compétitivité d'une nation (capacité à accroître le niveau de vie de sa population et à créer des emplois).

5) L'Etat intervient en finançant les investissements publics, en accordant une part de son budget à la R&D. Il améliore le système éducatif et celui de la santé.

6) a. voir tableau

b. En 2006, la France présentait un déficit commercial dans le secteur de l'énergie de 45,8 milliards d'€ courants. Le taux de couverture dans ce secteur est de 30,1 %, cela signifie que les exportations énergétiques sont 69,9 % inférieures aux importations en France en 2006.

c. La France n'est pas spécialisée dans cette production car elle ne dispose pas de ressources suffisantes. Elle ne possède pas d'avantage comparatif. Cela s'explique par une division internationale du travail.

7) Voir schéma du cours.

8) Une politique visant à protéger ses industries peut réduire le pouvoir d'achat des ménages (l'instauration d'une taxe réduit la consommation des ménages). L'absence de concurrence réduit aussi la production et ne pousse pas les entreprises à innover.

VII. Bibliographie

▪ P. Dalenne, Donjon et Telenne, *De l'internationalisation à la globalisation. Les mutations de l'économie française de 1880 à nos jours*, Ellipses, 2007.

=> Après avoir montré que le modèle de Ricardo a été le fondement des théories du commerce international pendant plus de deux siècles, le professeur pourra utiliser cet ouvrage pour approfondir son étude sur les caractéristiques des échanges aujourd'hui (passage de l'ancienne DIT à la nouvelle DIT).

▪ M. Rainelli, *Les nouvelles théories du commerce international*, La Découverte.

=> Ouvrage pouvant être lu par les élèves. Met en avant les analyses contemporaines depuis Ricardo et Smith.

▪ P. Krugman, *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, 1997.

=> Pour les élèves et le professeur. Complément au cours et plus précisément le rôle joué par l'Etat.

Epreuve orale de leçon

Jury : Jérôme Gautié, Alain Michel, Marc Montoussé, Anne-Catherine Wagner.
Rapporteur : Alain Michel.

Liste des sujets de leçon

Les déterminants de la consommation des ménages
Peut-on encore parler aujourd'hui en France de conflits de classes ?
L'éducation doit-elle être gratuite ?
Faut-il réduire les inégalités de revenus ?
Environnement et théorie économique
La théorie des avantages comparatifs : quelle pertinence aujourd'hui ?
Appartenance sociale et participation politique
Comment analyser en termes sociologiques les religions ?
Est-il pertinent de parler de crise du syndicalisme ?
Nature et portée de la notion de capital humain ?
Les politiques monétaires sont-elles encore efficaces ?
Comment se détermine le niveau de salaire ?
Faut-il hériter pour réussir ?
Effets d'âge, effets de génération
Le rôle de l'information en économie
Protection sociale et performance économique
Faut-il réguler la concurrence ?
Réussite scolaire, réussite sociale
Inégalités économiques, inégalités sociales
Quels sont les principaux apports des nouvelles théories macroéconomiques ?
Le monopole est-il contraire à l'efficacité économique ?
L'apport de Schumpeter à l'analyse économique
Inflation et chômage
Les externalités
Les conséquences du vieillissement démographique
L'exclusion est-elle une notion sociologiquement pertinente ?
La famille comme objet d'étude sociologique
Le rôle du crédit dans l'économie

Données quantitatives

28 candidats : 26 à l'agrégation interne (dont un candidat défaillant) et 2 au CAERPA.

Distribution des notes (allant de 4 à 15)

Note nombre de candidats

04 à 06,5	9
07 à 09	9
10 à 12	6
12 à 15	3

9 candidats sur 27 ont obtenu une note égale ou supérieure à 10 / 20.

Note moyenne pour les 25 candidats classés à l'agrégation : 8,5 (09 en 2007)

Note moyenne pour les 11 admis : 9,7 (10,8 en 2007)

Note moyenne pour les 2 candidats admis au CAERPA : 10,5 (8,5 en 2007)

Commentaires et recommandations

Constat

Les sujets des leçons sont à dominante sociologique ou économique, mais aussi parfois mixtes. Leur degré de difficulté est variable, encore que la difficulté d'un sujet dépend de données subjectives, notamment de la formation universitaire de chaque candidat. Cela dit, le jury prend en compte la relative difficulté des sujets dans son appréciation de la prestation des candidats. De manière un peu surprenante, les sujets les plus classiques sont souvent les plus mal traités. Cela s'explique souvent par l'insuffisante maîtrise de connaissances de base en économie et en sociologie qui apparaissent plus clairement, mais aussi lors de questions très simples qui suivent l'exposé, par exemple sur des définitions de concepts ou notions tels que : l'élasticité-prix d'un bien, l'effet de substitution et l'effet revenu, la trappe à liquidité, une PCS, un coût d'opportunité, l'anomie, etc. Le jury a aussi pu constater parfois une connaissance très superficielle des auteurs au programme de l'enseignement de spécialité : notamment E. Durkheim, J. M. Keynes, K. Marx et Max Weber. Les travaux plus récents tant en économie qu'en sociologie sont encore plus souvent ignorés. Enfin, pour ce qui concerne les lacunes de connaissances, on peut aussi mentionner l'ignorance fréquente de données factuelles dans le champ économique, social et historique.

Sur le plan de la forme, trop d'exposés ne traitent que très partiellement le sujet : une restriction de celui-ci doit être à tout le moins justifiée. L'introduction ne doit pas dépasser 5 à 6 minutes : elle doit définir les termes du sujet et une façon de le traiter (problématique) et annoncer le plan. Celui-ci doit être pertinent et équilibré. La conclusion (environ 5 mn) doit reprendre l'essentiel de l'argumentation et ouvrir des perspectives. Trop de candidats ne savent pas se détacher de leurs notes et s'exprimer clairement en s'efforçant d'intéresser leur auditoire. Le débit est souvent trop monotone.

La notation des prestations des candidats doit être perçue, non pas dans l'absolu, mais de manière relative. Il s'agit de classer les candidats : il convient donc d'étalonner les prestations les unes par rapport aux autres.

Recommandations

Il s'agit d'abord de réviser les notions fondamentales du programme de SES au lycée et de parfaire sa culture générale notamment en histoire. Les ouvrages les plus fondamentaux des «grands auteurs» doivent être lus. Il faut aussi se tenir au courant des évolutions en économie et en sociologie, au moins en lisant régulièrement des revues de vulgarisation de qualité et des ouvrages synthétiques.

Sur le plan de la forme, il faut absolument éviter de jouer la montre en tenant absolument 45 minutes, alors même que ce qui est dit aurait pu l'être en 30 minutes tout au plus. A cet égard, rien n'est plus pénible pour un jury que d'écouter un candidat qui répète plusieurs fois les mêmes choses ou qui essaie de tenir les 45 minutes par des digressions hors sujet. La durée de 45 minutes est un maximum à ne pas dépasser, ce n'est pas un minimum. Si on n'a pas de quoi tenir ce temps imparti, mieux vaut s'en tenir à un exposé plus bref. Un exposé dense et équilibré de 35 minutes sera beaucoup moins pénalisé qu'un exposé de 45 minutes artificiellement prolongé.

Rapport sur l'épreuve orale de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales

Jury : Jean-Paul Beltramone, Danièle Trancart, Michel Gouy, Stéphane Piednoir
Rapporteur : Michel Gouy

Vingt-huit candidats (dont deux au CAERPA) se sont présentés à cette épreuve.

Leurs notes sont réparties comme suit :

Notes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Effectif	1	2		1	1	1	1	2	1	1	3	2	2	4	2		1		2	

Remarques :

1. Un candidat ne s'est pas présenté.
2. Le jury utilise l'ensemble de l'échelle de notation. S'il n'hésite pas à sanctionner un manque total de travail ou de connaissances, il valorise tous les candidats capables de faire preuve d'esprit d'initiative, d'un sens critique et cherchant à utiliser au mieux les aides fournies.

1) Déroulement de l'épreuve

L'oral est organisé de la façon suivante :

- Chaque candidat dispose d'un temps de préparation de deux heures et d'un temps de passage de 45 minutes pour étudier et exposer un sujet comportant deux exercices, l'un de mathématiques, l'autre de probabilités ou statistiques. Ces deux exercices sont obligatoires et le candidat peut les traiter dans l'ordre de son choix. Le jury n'attend pas nécessairement du candidat qu'il ait le temps de tout préparer. Cependant, que ce soit dans l'exposé ou dans la préparation, il faut veiller à garder un certain équilibre dans le temps consacré à chacun des deux exercices.

- Dans une perspective de plus grande équité, chaque sujet est proposé à trois candidats successifs. Cette procédure permet une meilleure évaluation des prestations de chacun.

- Face à une difficulté ponctuelle, le jury n'hésitera pas à aider le candidat, lequel doit faire preuve d'autonomie, de réflexion, de connaissances et de capacité de réaction : l'agrégation est un concours de recrutement de professeurs pour qui il est indispensable d'exposer clairement, de réfléchir et de répondre à toute demande de précision. Par ailleurs, le jury se réserve la possibilité de compléter l'interrogation par quelques questions complémentaires sur un thème non traité par le sujet.

- *Les sujets sont de longueur variable ; cette année, comme les années précédentes, quelques candidats ont été gênés par des sujets dont le texte dépassait une demi-page.*
- *On note tout de même que les corrigés publiés en 2006 ont été travaillés. Nous attirons l'attention des futurs candidats sur le fait que la préparation au concours ne peut se limiter à une étude même sérieuse des exercices posés et corrigés en 2006. C'est pourquoi les sujets et corrigés ne seront pas publiés cette année.*

II) Remarques d'ordre général

Le jury est bien conscient de la difficulté de préparer seul l'épreuve de mathématiques, aussi incite-t-il les candidats à se renseigner sur les préparations officielles (académiques, par correspondance). Par ailleurs, il croit utile de préciser certains points essentiels.

Comme l'indique l'introduction du programme officiel, le premier objectif des candidats doit être la maîtrise des outils de base utiles dans l'enseignement secondaire. Le minimum que l'on puisse attendre d'un professeur est de posséder le niveau mathématique des élèves auxquels il enseigne. Le jury a constaté cette année encore des problèmes en calcul algébrique élémentaire.

Dans un premier temps, la préparation consistera donc à étudier, à l'aide de manuels scolaires, les programmes de première et de terminale ES, la géométrie et la théorie des graphes exceptées. En particulier, il est indispensable de savoir esquisser la représentation graphique d'une fonction et, pour cela, de maîtriser la notion de dérivation et d'être capable de résoudre des problèmes de limites, liés aux «formes indéterminées».

Dans un second temps, la préparation consistera à étudier avec précision le programme officiel du concours.

Le jury ne demande aucune connaissance de type encyclopédique : une bonne compréhension des techniques mathématiques utilisées suffit ; l'épreuve du concours n'est pas une épreuve de micro-économie, c'est une épreuve de mathématiques ! A titre d'exemple, il ne s'agit pas de réciter la formule : «Le profit est maximum lorsque le prix du marché est égal au coût marginal», mais de savoir la reconnaître et la justifier dans le contexte de l'exercice proposé.

III) Remarques particulières

Avant de faire ces remarques, nous insistons sur le fait que les sujets peuvent porter sur l'ensemble du programme. Nous rappelons ci-dessous les remarques des années précédentes, complétées de temps à autre par les points qui ont posé problème cette année.

a) **Suites et séries** : il ne faut pas confondre *suite géométrique* et somme des premiers termes d'une telle suite ; il faut connaître les méthodes d'étude des **suites arithmético-géométriques**.

Cette année, nous avons pu remarquer que si certains candidats maîtrisaient mieux les démonstrations par récurrence, d'autres n'en comprennent pas les tenants et les aboutissants.

b) **Convexité** : cette notion est explicitement au programme. En particulier, le candidat devra connaître le lien existant avec le signe de la dérivée seconde.

c) **Fonctions numériques d'une variable réelle** : les candidats ont tendance à ne rechercher que les points où la dérivée s'annule, négligeant l'étude du *signe* de cette dérivée, qui permet d'étudier les variations. (ne pas oublier qu'il est parfois possible de montrer directement qu'une fonction est monotone sur un intervalle).

d) **Calcul intégral** : outre les techniques élémentaires de calcul d'une intégrale, le candidat doit être capable pour une fonction f définie sur \mathbb{R} , par exemple, de distinguer $\int_0^1 f(x)dx$ qui

est un réel et la fonction F définie sur \mathbb{R} par $F(x) = \int_0^x f(t)dt$ qui est la primitive de f s'annulant en 0. Plusieurs candidats ont peiné cette année pour trouver des primitives élémentaires.

e) **Fonctions de plusieurs variables et optimisation, avec ou sans contraintes** : il faut savoir mettre en oeuvre les conditions suffisantes du second ordre et les conditions nécessaires et suffisantes pour une fonction convexe. Si la contrainte peut être résolue, il est préférable de se ramener au cas d'un extremum sans contrainte. La plupart des cas étudiés peuvent se ramener à l'étude d'une fonction d'une ou deux variables et dans ce dernier cas, les conditions de Monge permettent de conclure sans difficulté.

f) **Algèbre linéaire** : Le candidat doit être capable pour une matrice réelle d'ordre 3 ou 4 de :

- Déterminer les valeurs propres réelles ce qui suppose donc de savoir factoriser le polynôme caractéristique de cette matrice.
- Déterminer les vecteurs propres associés et d'identifier les sous-espaces propres associés.
- D'en déduire, selon les cas, si la matrice est diagonalisable ou non.
- De déterminer quand elle existe la matrice inverse. Il est rappelé à ce propos qu'il existe des moyens plus simples que la matrice des cofacteurs. Cette méthode a rarement mené le candidat au résultat correct.

g) **Statistique** : il faut connaître les notions de *droite de régression*, de *mode* et de *médiane*, ainsi que leurs interprétations. Les modèles de *régression linéaire simple*, exponentielle, puissance, le *test du χ^2* , les **intervalles de confiance**, les *estimateurs de la moyenne* et de *l'écart-type* d'une population à partir d'un échantillon sont au programme. L'application d'une formule amène le jury à interroger le candidat sur ses origines. Il est en particulier nécessaire de s'interroger sur les formules permettant de trouver un intervalle de confiance. Cette année, le jury a été particulièrement surpris par le fait que plusieurs candidats ignorent les propriétés élémentaires de l'espérance et de la variance.

h) **Probabilités** : au niveau élémentaire, il y a souvent confusion entre *indépendance* et *incompatibilité* : les événements A et B sont incompatibles signifie que l'événement(A et B) est impossible et les événements A et B sont indépendants signifie que $p(A \text{ et } B) = p(A) \cdot p(B)$.

La définition d'une *probabilité conditionnelle* n'est toujours pas bien maîtrisée :

$$p(A \text{ sachant } B) = p(A \text{ et } B) / p(B)$$

La formule élémentaire : $p(A \text{ ou } B) = p(A) + p(B) - p(A \text{ et } B)$ est assez bien connue mais on ne pense pas toujours à l'utiliser...

La formule dite «formule des probabilités totales» pose trop souvent des problèmes. Le candidat pourra, s'il le souhaite, représenter la situation étudiée par un arbre probabiliste et s'appuyer sur ce schéma pour raisonner.

La notion de *fonction de répartition* F d'une variable aléatoire X est très souvent mal comprise : pour tout réel x, $F(x) = p(X \leq x)$.

Lois discrètes usuelles : il faut savoir reconnaître une *loi binomiale*, mais il faut aussi savoir qu'il y a d'autres lois discrètes que la loi binomiale, certaines n'ayant pas de nom !

Rappelons ici que la loi d'une variable discrète X est la donnée des valeurs x_i , prises par X, et des probabilités $p(X = x_i)$ correspondantes.

Loi binomiale : étant donnée une expérience aléatoire à deux issues possibles (succès avec la probabilité p et échec avec la probabilité $q = 1 - p$), si on réalise n fois cette expérience, indépendamment les unes des autres, alors le nombre X de succès obtenus suit la loi binomiale de paramètres n et p. Mais si l'indépendance n'est pas assurée, ou si l'on mesure autre chose, le résultat peut suivre une tout autre loi.

Lois *normales* et *loi de Poisson* : ces lois ne sont pas seulement des approximations de lois binomiales. . . Par ailleurs, il existe d'autres lois continues que la loi normale. C'est ainsi qu'un exercice sur la loi exponentielle a posé de gros soucis à plusieurs reprises. Le

candidat doit savoir prouver qu'une fonction f donnée est une densité de probabilité d'une certaine variable aléatoire et déterminer la fonction de répartition associée.

i) **Econométrie** : les applications des mathématiques à des problèmes simples d'économétrie ou de comptabilité posent parfois des problèmes. Citons les rapports entre les suites et certains modèles («toiles d'araignée», par exemple), l'optimisation d'une production ou d'un bénéfice, avec ou sans contrainte, le choix d'un investissement. . .

j) **Usage des calculatrices** : Depuis 2006, des machines sont fournies aux candidats afin d'éviter l'usage des calculatrices personnelles. Il est donc indispensable que les candidats soient capables d'utiliser une machine de base (type TI-83 ou 84 chez Texas) ou Casio 85 chez Casio. Il est surprenant de constater que certains candidats oublient encore d'utiliser une calculatrice pour émettre une conjecture ou vérifier un résultat trouvé.

Bibliographie

Pour une bonne préparation de base :

- Des manuels, au choix, des classes de première et de terminale S ou ES ou de BTS.
- Des manuels de classes préparatoires économiques et commerciales, option scientifique (pour y trouver la notion d'estimateur) ou économique.
- H. Carnec, J.M. Dagoury, R. Seroux, M. Thomas : *Itinéraires en statistiques et probabilités* (Ellipses).

Pour aller plus loin :

- Gabriel Archinard et Bernard Guerrien : *Principes mathématiques pour économistes, Analyse mathématique pour économistes* (Economica).
- Vincent Giard : *Statistique appliquée à la gestion* (Economica).
- Collectif : *Dictionnaire des techniques quantitatives appliquées aux Sciences Economiques et Sociales* (Armand Colin).
- Collection «Les Fondamentaux» : par exemple, *Algèbre pour économistes* (Hachette)
- Pascal Kaufmann : *Statistique : information, estimation, tests* (Dunod).
- Gilbert Saporta : *Probabilités, analyse des données et statistiques* (Hachette).
- P. Michel : *Cours de mathématiques pour économistes* (Economica).

Pour les exercices de base :

- Les rapports des années précédentes
- Edward Dowling : *Mathématiques pour économistes (cours et problèmes)*, série Schaum (McGraw-Hill).
- Seymour Lipshutz : *Probabilités (cours et problèmes)*, série Schaum (McGraw-Hill).
- Bernard Grais : *Méthodes statistiques* (Dunod).
- Gérard Frugier : *Les probabilités sans les boules (cours et exercices, terminales S et ES), Probabilités fortuites (exercices et problèmes ordinaires avec solutions et rappels de cours)* (Ellipses).

Sont donnés en annexe de ce rapport des exemples de sujets de cette épreuve.

Annexe au rapport du jury du concours interne de l'agrégation de sciences économiques et sociales

Exemples d'exercices de l'épreuve orale de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales

Exercice 1

Dans cet exercice, C désigne un réel strictement positif et x désigne un réel de l'intervalle $]0;1[$.

On se propose de comparer les deux placements suivants :

1. On place un capital C au taux d'intérêt annuel x pendant 2 années (par exemple, si le taux est de 4 % , on pose : $x = 0,04$).
2. On place un capital C au taux d'intérêt annuel $2x$ pendant 1 an puis au taux d'intérêt y l'année suivante.

- a. Déterminer, en fonction de x , le capital C_1 obtenu dans le premier cas de placement.
- b. Déterminer, en fonction de x et de y , le capital C_2 obtenu dans le deuxième cas de placement.
3. Montrer que l'égalité des placements, c'est-à-dire l'égalité $C_1 = C_2$, équivaut à une égalité de la forme $y = f(x)$, où f est une fonction que l'on explicitera.
4. Étudier sur $]0;1[$, les variations de la fonction f .
5. Peut-on avoir $y = x/2$
6. Déterminer y lorsque $x = 0,1$ (placement à 10 % sur les deux années).
7. Déterminer x lorsque $y = 0,01$ (placement à 1 % sur la deuxième année).

Exercice 2

On s'intéresse au temps de trajet domicile travail des salariés d'une très grande entreprise. On note X le temps de trajet d'un salarié tiré au hasard dans l'ensemble des salariés et l'on suppose que X suit une loi Normale de moyenne m et d'écart-type σ inconnus.

Le tableau suivant donne la répartition de X (exprimée en minutes) pour un échantillon de 600 salariés de cette entreprise :

Durée	<10	10-20	20-30	30-40	40-50	50-60	>=60
Effectif	52	98	127	151	83	52	37

On donne la valeur moyenne de ces 600 observations : 32,4 minutes

1. Parmi ces trois durées : 2 minutes, 20 minutes, 45 minutes, laquelle vous semble la plus proche de l'écart-type de ces observations ? (répondez sans aucun calcul et justifiez).

2. On pose $y_i = \frac{x_i - 35}{10}$ et on donne $\text{var}(Y) = 2,6257 \text{ mn}^2$. Déduisez-en la variance de X , puis l'écart-type de X .

3. On suppose que la distribution du temps de trajet suit une loi normale de paramètres $m = 32,4 \text{ mn}$ et $\sigma = 16,2 \text{ mn}$.

3-1 Calculez la valeur A telle que 75% des salariés ait un temps de trajet supérieur à A.

3-2 Calculez à partir des observations, la valeur A' telle que 75% des salariés ait un temps de trajet supérieur à A'. Comment s'appelle cette valeur.

4. Déterminer une estimation ponctuelle du temps moyen de trajet m de tous les salariés et une estimation par intervalle de confiance avec un risque de 5%. Explicitez soigneusement la démarche.

Exercice 3

Le taux de pannes d'une centrifugeuse étant trop élevé, son fabricant décide de rappeler les 10 000 unités déjà vendues en France en diffusant un communiqué dans la presse.

On estime à 0,1 la probabilité qu'une quelconque de ces centrifugeuses soit retournée à l'un des concessionnaires.

Les retours sont indépendants les uns des autres.

Soit Y la variable aléatoire égale au nombre de centrifugeuses retournées dans toute la France.

1. Quelle est la loi de Y ? Donner $E(Y)$ et $V(Y)$.

2. Justifier que l'on peut approcher la loi de Y par une loi normale dont on donnera les paramètres.

3. Déterminer la probabilité $P(970 \leq Y \leq 1030)$.

4. Déterminer le plus grand entier N tel que $P(Y \geq N) \geq 0,9772$.

5. Que représente la variable aléatoire $Y/10\,000$. Déterminer sa loi.

Exercice 3

Une étude statistique a permis d'établir qu'à partir du début de l'année 1990, le taux des ménages équipés d'un ordinateur dans une ville V est donné approximativement, en fonction du nombre t d'années écoulées depuis le début de l'année 1990, par

$$f(t) = \frac{1}{1 + k e^{-at}}, \text{ où } k \text{ et } a \text{ sont deux nombres réels positifs.}$$

D'après cette étude, on sait qu'au début de l'année 1990, 20 % des ménages étaient équipés d'un ordinateur et qu'au début de l'année en 1999, 40 % des ménages l'étaient.

1) Déterminer les valeurs exactes de k et a , puis donner la valeur décimale arrondie à 10^{-2} près de a .

Etude de la fonction f .

On admet que la fonction f est définie pour tout nombre réel t appartenant à l'intervalle $[0; +\infty[$

$$\text{par : } f(t) = \frac{1}{1 + 4e^{-0,11t}}.$$

On note c sa courbe représentative dans le plan rapporté à un repère orthogonal $(O; \vec{i}, \vec{j})$.
(unités graphiques : 0,5 cm sur l'axe des abscisses, 10 cm sur l'axe des ordonnées).

2) a) Etudier la limite de f en $+\infty$ et en déduire que c admet une asymptote, notée (Δ) , dont on donnera une équation.

- b) Déterminer la fonction dérivée de la fonction f .
- c) Dresser le tableau de variation de f .
- d) Tracer (Δ) et c (placer en particulier les points de c d'abscisses respectives 20 et 40).
- e) Résoudre algébriquement l'équation $f'(t) = 0,6$ et faire apparaître sur la figure les traits permettant de visualiser cette résolution.

3) Calculer la valeur moyenne de f sur l'intervalle $[7;9]$

On suppose que $f(t)$ est une approximation satisfaisante, au moins jusqu'en 2010, du taux des ménages équipés d'un ordinateur dans la ville V.

En utilisant cette approximation et des résultats obtenus à la partie B, déterminer :

- 4) le pourcentage des ménages équipés d'un ordinateur au début de l'année 2010 ;
- 5) l'année à partir de laquelle 60 % des ménages seront équipés d'un ordinateur ;
- 6) une valeur approchée du pourcentage moyen des ménages équipés d'un ordinateur entre le début de l'année 1997 et le début de l'année 1999.

Exercice 4 (Les deux parties sont indépendantes)

Première Partie

Un sondage aléatoire avec tirage avec remise est-il plus précis lorsque la taille de l'échantillon est de 1 000 parmi une population de 1 million d'individus ou bien lorsque la taille de l'échantillon est de 2 000 parmi une population de 10 millions d'individus ? Justifiez. Préciser le modèle de l'inférence statistique utilisé.

Deuxième Partie

Lors d'un référendum, un sondage aléatoire simple avec remise pratiqué sur 1000 personnes a donné 55 % pour le Oui et 45 % pour le Non.

1. Déterminer un intervalle contenant le pourcentage de Oui avec une probabilité de 0.95.
2. Peut-on considérer, avec une probabilité de 0.95, que le Oui l'emporte ? La réponse est-elle la même avec un niveau de confiance de 0.99 ?
3. Si, pour un référendum, on sait que "oui" se situe autour de 50 %, combien de personnes faudrait-il interroger pour que la proportion de "Oui" soit connue à 1 % près (en plus ou en moins), avec un niveau de confiance de 0.95.
4. Même question si l'on sait qu'il se situe entre 60 et 80 %.

5. Dans ce même sondage auprès de 1000 personnes, on compte également 480 hommes et 520 femmes. Si les variables « issue du référendum » et « sexe » étaient indépendantes, quels seraient les effectifs du tableau croisant ces 2 variables.
6. Expliciter la démarche du test du Khi-deux d'indépendance.

Exercice 5

n désignant un entier naturel supérieur ou égal à 2, on se propose de comparer les deux placements suivants :

- Placer au taux d'intérêt r un capital nC pendant t années.
- Placer au taux d'intérêt nr un capital C pendant t années.

1. *Expressions des capitaux obtenus après t années de placement :*

a) Quel capital obtient-on en plaçant un capital nC pendant un an au taux d'intérêt r ? Déterminer le capital $C_1(t)$ obtenu en plaçant au taux d'intérêt r un capital nC pendant t années.

b) Quel capital obtient-on en plaçant un capital C pendant un an au taux d'intérêt nr ? Déterminer capital $C_2(t)$ obtenu en plaçant au taux d'intérêt nr un capital C pendant t années.

c) Déterminer, en fonction de r et de n , le nombre réel t tel que $C_1(t) = C_2(t)$.

2. *Étude, en fonction de r , du temps d'égalisation des deux capitaux obtenus :*

Pour tout réel r strictement positif, on pose : $T(r) = \ln(n)/(\ln(1+nr)-\ln(1+r))$

a) Déterminer la dérivée et le sens de variation de la fonction u définie par :

$$u(r) = \ln(1+nr) - \ln(1+r).$$

b) En déduire le sens de variation de la fonction T lorsque r varie de 0 à $+\infty$

c) Déterminer la limite de la fonction T en $+\infty$ Interpréter le résultat obtenu.

d) On choisit $n=2$. Déterminer le taux r pour que les capitaux soient égaux après 20 années de placement.